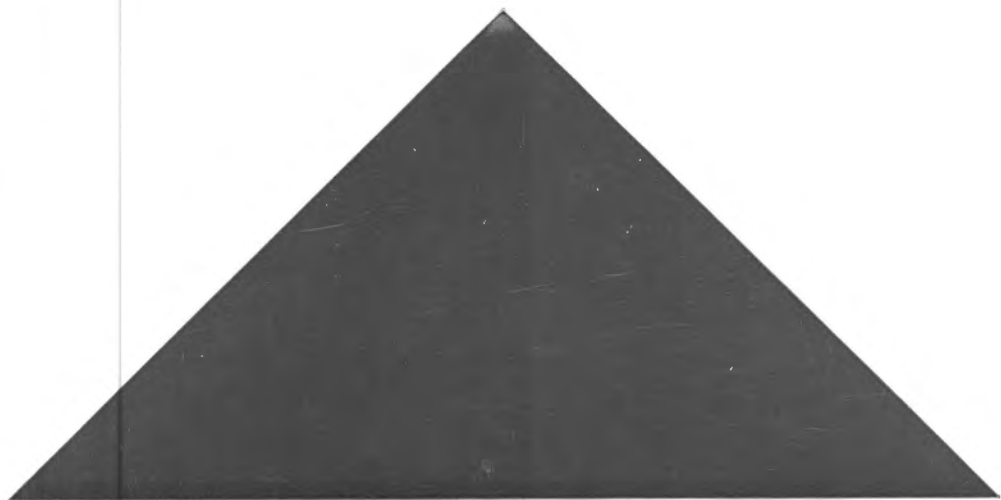


1968/1

RES PUBLICA

INSTITUT BELGE DE SCIENCE POLITIQUE - BELGISCH INSTITUUT VOOR WETENSCHAP DER POLITIEK





RES PUBLICA

REVUE DE L'INSTITUT BELGE DE SCIENCE POLITIQUE
TIJDSCHRIFT VAN HET BELGISCH INSTITUUT VOOR WETENSCHAP DER POLITIEK

SOMMAIRE - INHOUD

| | |
|--|---------|
| Elections françaises de mars 1967. par <i>Hugues FALAIZE</i> et <i>Fabien DUNAND</i> | 5- 50 |
| Genèse et lignes directrices de recherche sur l'Administration de l'Eglise. par <i>Jacques GENET</i> | 51- 60 |
| Esquisse d'une socio-pathologie de l'infor- mation contemporaine. par <i>Paul M.G. LEVY</i> | 61- 80 |
| Maatschappelijke zekerheid en inkomens- herverdeling in België. door <i>Dr. Michel NEIRYNCK</i> | 81- 89 |
| Les jeunes sont-ils « européens » ? par <i>J.R. RABIER</i> | 91- 96 |
| Regards sur les troubles de Chine. par <i>Charles MELCHIOR DE MO- LENES</i> | 97-113 |
| Informations | 115-116 |
| Comptes rendus | 117-125 |

VOLUME X - BUNDEL X - 1968 - N. 1

INSTITUT BELGE DE SCIENCE POLITIQUE

BELGISCH INSTITUUT VOOR WETENSCHAP DER POLITIEK

Etablissement d'utilité publique — Instelling van openbaar nut

CONSEIL D'ADMINISTRATION — BEHERRAAD :

Président - Voorzitter :

M. GREGOIRE, ancien Ministre de la Justice — oud-Minister van Justitie.

Vice-président - Ondervoorzitter :

J. VAN HOUTTE, sénateur, ancien Ministre des Finances, professeur à l'Université de Gand — senator, oud-Minister van Financiën, hoogleeraar aan de Universiteit te Gent.

Membres du Conseil - Leden van de Raad :

R. AUBERT (chanoine - kanuniek), professeur à l'Université catholique de Louvain — professor aan de Katholieke Universiteit te Leuven.

L. CLAES, administrateur de Sociétés — vennootschapsbeheer.

V. CRABBE, ancien chef de cabinet du Ministre de l'Intérieur, chef de travaux à l'Université libre de Bruxelles — oud kabinetchef van Ministerie van Binnenlandse Zaken, werkleider aan de Vrije Universiteit te Brussel.

R. DECLERCK, gouverneur honoraire de la province d'Anvers — ere gouverneur van provincie Antwerpen.

J. DE MEYER, professeur à l'Université catholique de Louvain — professor aan de Katholieke Universiteit te Leuven.

O. DE RAEYMAEKER, professeur à l'Université catholique de Louvain — professor aan de Katholieke Universiteit te Leuven.

J. DUUVIEUSART, sénateur, ancien Premier Ministre — senator, oud Eerste-Minister.

H. FAYAT, membre de la Chambre des Représentants, ancien Ministre, professeur à l'Université libre de Bruxelles — volksvertegenwoordiger, oud-Minister, professor aan de Vrije Universiteit te Brussel.

L. GYSELYNCK, professeur à l'Université libre de Bruxelles — professor aan de Vrije Universiteit te Brussel.

P. HARMEL, membre de la Chambre des Représentants, Ministre des Affaires étrangères, professeur à l'Université de Liège — Volksvertegenwoordiger, Minister van Buitenlandse Zaken, professor aan de Universiteit te Luik.

M.P. HERREMANS, publiciste, chargé de recherches à l'Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles (fondé par E. Solvay) — publicist, gecommiteerd onderzoeker aan het Sociologisch Instituut van de Vrije Universiteit te Brussel (opgericht door E. Solvay).

H. JANNE, ancien Ministre de l'Education nationale et de la Culture, professeur à l'Université libre de Bruxelles — oud-Minister van Nationale Opvoeding en Cultuur, professor aan de Vrije Universiteit te Brussel.

A. MAST, conseiller d'Etat, professeur à l'Université de Gand — raadsheer bij de Raad van State, professor aan de Universiteit te Gent.

A. MOLITOR, chef de cabinet du Roi, professeur à l'Université catholique de Louvain — cabinetchef van de Koning, professor aan de Katholieke Universiteit te Leuven.

Léo MOULIN, professeur au Collège d'Europe (Bruges) — professor aan het College van Europa (Brugge).

L. OPDEBEECK, secrétaire général du Ministère de l'Intérieur et de la fonction publique — secretaris-generaal van Ministerie van Binnenlandse Zaken en van het openbaar ambt.

P.H. SPAAK, ancien Premier Ministre, ancien Secrétaire général de l'OTAN — oud Eerste-Minister, ou-Secretaris-generaal van NATO.

L.E. TROCLET, sénateur, ancien Ministre, professeur à l'Université libre de Bruxelles — senator, oud-Minister, professor aan de Vrije Universiteit te Brussel.

P. WIGNY, membre de la Chambre des Représentants, Ministre de la Justice et de la Culture française, professeur à l'Université catholique de Louvain — volksvertegenwoordiger, Minister van Justitie en van franse Cultuur, professor aan de Katholieke Universiteit te Leuven.

Secrétaire général :

A. PHILIPPART, chargé de cours à l'Institut d'Etudes sociales de l'Etat (Bruxelles), attaché de recherche à l'Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles, Secrétaire Général de l'Association internationale de Science politique — Docent aan het Instituut voor Sociale Studiën (Brussel), onderzoeker aan het Sociologisch Instituut van de Vrije Universiteit te Brussel, Generaal secretaris van international political Science Association.

Secretaris-generaal :

H. VAN HASSEL, chef de travaux au centre néerlandophone de perfectionnement dans la gestion des entreprises auprès de l'Université catholique de Louvain — werleider aan het Vervolmakingscentrum voor Bedrijfsleiding bij de Katholieke Universiteit te Leuven.

Bureau :

- M. GREGOIRE, président — voorzitter.
 J. VAN HOUTTE, vice-président — onder-voorzitter.
 V. CRABBE, administrateur-trésorier — administrateur-schatbewaarder.
 L. CLAES et L. GYSELYNCK, membres — leden.
 A. PHILIPPART et H. VAN HASSEL, secrétaires généraux — algemene secretarissen.

RES PUBLICA :**Directeur :**

- J. DE MEYER, professeur à l'Université catholique de Louvain — professor aan de Katholieke Universiteit te Leuven.

Rédacteur en chef - Hoofredacteur :

- Léo MOULIN, professeur au Collège d'Europe (Bruges) — professor aan het College van Europa (Brugge).

Comité de Rédaction :

- MM./de HH. M. BOEYNAEMS, D. CARDON de LICHTBUER, M^{me}/Mevr. M. CLAEYS-VAN HAEGENDOREN, MM./de HH. H. DE CROO, R. DEPPE, J. GALLANT, V. GOFFART, M.H. MOULIN, CH.F. NOTHOMB, P. ORIANNE, J. SCHOYSMAN, Fr. SWAELEN, A. VAN DEN BRANDEN, H. VAN HASSEL, C. VIDICK, B. WALEFFE.

CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'INSTITUT :**WETENSCHAPPELIJKE RAAD VAN HET INSTITUUT :****Président - Voorzitter :**

- R. AUBERT (chanoine - kanuniek), professeur à l'Université catholique de Louvain — professor aan de Katholieke Universiteit te Leuven.

Membres - Leden :

- J. BARTIER, professeur à l'Université libre de Bruxelles — professor aan de Vrije Universiteit te Brussel.
 S. BERNARD, professeur à l'Université libre de Bruxelles — professor aan de vrije Universiteit te Brussel.
 M. BOEYNAEMS, professeur à l'Ecole royale militaire — professor aan de Koninklijke militaire School.
 H. BUCH, professeur à l'Université libre de Bruxelles — professor aan de Vrije Universiteit te Brussel.
 J. BUCHMANN, professeur à l'Université catholique de Louvain — professor aan de Katholieke Universiteit te Leuven.
 R. DEMOULIN, professeur à l'Université de l'Etat à Liège — professor aan de Rijksuniversiteit te Luik.
 J. DHONDT, professeur à l'Université de l'Etat à Gand — professor aan de Rijksuniversiteit te Gent.
 J. GERARD-LIBOIS, directeur du Centre de recherche et d'information socio-politiques.
 Ch. GOOSSENS, professeur à l'Université de l'Etat à Liège — professor aan de Rijksuniversiteit te Luik.
 C. GORIELY, professeur à l'Université libre de Bruxelles — professor aan de Vrije Universiteit te Brussel.
 H. HAAC, professeur à l'Université catholique de Louvain — professor aan de Katholieke Universiteit te Leuven.
 M. LIEBMAN, professeur à l'Université libre de Bruxelles — professor aan de Vrije Universiteit te Brussel.
 T. LUYKX, professeur à l'Université de l'Etat à Gand — professor aan de Rijksuniversiteit te Gent.
 E. SABBE, archiviste général du Royaume — Algemene Rijksarchivaris.
 J. STENGERS, professeur à l'Université libre de Bruxelles — Professor aan de Vrije Universiteit te Brussel.
 A. VRANCKX, professeur à l'Université de l'Etat à Gand — professor aan de Rijksuniversiteit te Gent.
 J. WILLEQUET, professeur à l'Université libre de Bruxelles — Professor aan de Vrije Universiteit te Brussel.

Secrétaires - Secretarissen :

- Les secrétaires généraux de l'Institut — De algemene secretarissen van het Instituut.

**PERSONNEL SCIENTIFIQUE DE L'INSTITUT :
WETENSCHAPPELIJK PERSONEEL VAN HET INSTITUUT :**

Attachés de recherche : M. CRETEUR, C. REMY, W. PLASVIC.

Chercheurs associés : J. GALLANT, E. GLANSORFF, H. OFFERMANN, J. PUISSANT,
I. RENS, J. SIOUN, J. VAN HILLE.

SIEGE DE L'INSTITUT — ZETEL VAN HET INSTITUUT :

Hôtel de Sociétés scientifiques, 43, rue des Champs-Elysées, Bruxelles 5. Tél. : 48.79.65 - 48.34.38. C.C.P. n° 533.74 — Hotel des Wetenschappelijke Verenigingen, 43, Elyzeese Veldenstraat, Brussel 5. Tel. : 48.79.65 - 48.34.38 - P.C.R. n° 533.74.



La reproduction, soit intégrale, soit abrégée, des articles est autorisée. Toutefois, les références doivent être indiquées avec précision (nom de l'auteur, titre de l'article, numéro et pages de la revue). Les droits de traduction sont réservés pour tous les pays.

L'Institut belge de Science politique n'assume pas la responsabilité des opinions émises ; celles-ci n'engagent que leurs auteurs. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

De reproductie van de artikels, hetzij integraal, hetzij samengevat, is toegelaten. De referenties moeten nochtans nauwkeurig aangeduid worden (naam van de schrijver, titel van het artikel, nummer en bladzijden van het tijdschrift). De vertaalrechten zijn voorbehouden voor alle landen.

Het Belgisch Instituut voor Wetenschap der Politiek neemt geen verantwoordelijkheid op zich voor de uitgebrachte meningen ; deze verbinden slechts hun schrijvers. De niet opgenomen manuscripten worden niet teruggegeven.

Bibliographie :

Il est rendu compte de tout ouvrage relatif à la science politique dont deux exemplaires sont envoyés au Secrétariat général de l'Institut.

Er wordt kennis gegeven van elk werk in verband met de wetenschap der politiek waarvan twee exemplaren aan het Algemeen Secretariaat van het Instituut worden gezonden.



Élections françaises de mars 1967

Préparation et résultats*

par Hugues FALAIZE,

Licencié ès sciences politiques de l'Université de Genève.

et Fabien DUNAND,

Assistant à la chaire de science politique à l'Université de Genève.



Parmi les caractères originaux des troisièmes élections législatives sous la V^e République, il en est un dont l'importance n'échappe à personne. Cette consultation suit en effet d'un peu plus d'une année la confirmation du général de Gaulle à son poste de Président de la République. Ce fait qui n'eut présenté qu'un intérêt fort limité, s'il s'était agi d'élire un Président du type IV^e République, a sans aucun doute conféré aux élections de mars 1967 un aspect nouveau, qui s'est manifesté notamment par une préparation électorale d'une durée et d'une intensité inconnues jusqu'alors.

Face à leurs principaux alliés ou rivaux — le Parti communiste et la majorité gaulliste — les regroupements issus de l'élection présidentielle, la Fédération de la Gauche démocrate et socialiste (1) ainsi que le Centre démocrate (2) affrontaient pour la première fois directement le suffrage universel. Cette simplification de la vie politique, qui n'a pas bouleversé le comportement des électeurs français, a cependant façonné les différentes phases de la campagne, statique avec l'élaboration des programmes et la mise en place du dispositif électoral, dynamique avec la propagande. Déroulement des élections d'où se dégagent naturellement la théorie et la pratique, confusément mêlées pendant quatorze mois.

(*) Etude préparée dans le cadre du séminaire de Science politique que dirige le professeur Dusan Sidjanski, à l'Université de Genève.

(1) Regroupement de la SFIO, du Parti radical et de la Convention des Institutions républicaines sous la présidence de M. Mitterrand.

(2) Regroupement du MRP et du Centre national des Indépendants sous la présidence de M. Lecanuet.

LES PROGRAMMES ELECTORAUX

Dans la mesure où le combat s'est développé sur les thèmes de la stabilité et de la démocratie, les programmes électoraux n'ont pas été très apparents lors de cette campagne, en dehors des grandes affirmations de principe. Toutefois, autant l'élection présidentielle s'était faite sur la politique extérieure, européenne surtout, autant la politique économique et sociale a été, cette fois, l'enjeu du scrutin. Un enjeu matériel qui faisait pendant à l'enjeu formel, mais tout aussi fondamental : celui des institutions.

I. LA POLITIQUE INTERNATIONALE : le thème de l'indépendance nationale face au thème de l'intégration.

En matière de politique internationale, le débat s'établit entre deux thèmes opposés : celui de l'indépendance nationale, d'une part, celui de l'intégration, de l'autre, toutes les grandes formations se situant entre ces deux pôles.

La majorité, relativement homogène sur ce point, défend en effet une conception tendant à faire de la Nation une entité éternelle et première. Le nationalisme représente d'ailleurs la constante élémentaire de la pensée du Chef de l'Etat, et il n'est que d'évoquer la certaine idée qu'il se fait de la France pour évaluer l'importance accordée à la politique étrangère par le Gouvernement comme pour en définir les principaux objectifs.

A l'opposé, M. Lecanuet, se posant en successeur de Jean Monnet et de Robert Schumann, fonde son raisonnement non plus sur la France, mais sur l'Europe, cette future communauté institutionnelle qui constitue l'originalité marquante de son programme.

Avec l'Alliance atlantique, l'Europe était d'ailleurs la matière la plus propice à ces développements contradictoires qui ont permis de fixer les protagonistes relativement à cet axe des valeurs internationales. Ces deux exemples, dont l'intérêt n'est pas primordial pour les présentes élections, regroupent cependant les tendances françaises, ou les divisent, comme on voudra, puisque la politique étrangère est l'un des obstacles majeurs au programme commun de la gauche.

Ainsi, pour simplifier sans contredire beaucoup la réalité, il suffit de souligner la similitude des programmes qui existe, dans ce domaine, entre la Fédération et le Centre démocrate, alors que l'action tant atlantique qu'européenne du Gouvernement n'est pas pour déplaire à l'extrême gauche, sinon dans ses arguments, au moins dans ses conséquences immédiates.

II. LA POLITIQUE INTÉRIEURE : les institutions et la politique économique et sociale.

Si des nuances demeurent à ce propos entre les diverses formations françaises, les regroupements se font ici différemment. Face à la majorité pour qui le problème se résumait à prévoir ce que le général de Gaulle ferait ou ne ferait pas si les élections lui étaient défavorables, le fonctionnement si controversé des institutions a suscité deux formes d'opposition.

Au sein de la gauche d'abord, l'hostilité au régime n'est plus une question de nature, mais de degré. Quant la Fédération réclame, entre autres, l'abolition de l'article 16, tandis que le PSU insiste surtout sur l'aménagement démocratique de la pratique référendaire, le laconisme du PC est significatif de son intransigeance en la matière.

Moins qu'un bouleversement, le Centre démocrate voudrait, par contre, favoriser un dépassement des institutions en faveur d'un véritable régime présidentiel, ce que M. Lecanuet exprimait dans un aphorisme : « J'entends garder le navire, mais en redressant le Cap » (3).

Avec la politique économique et sociale, il s'agit du domaine de prédilection des partis de gauche, ce que les thèmes particuliers à ces formations font bien ressortir. C'est ainsi que plusieurs points, comme les nationalisations, la politique sociale des revenus ou les salaires, longuement exposés par la gauche ne figurent ni dans la « Plate-forme électorale » du Centre démocrate, ni dans le « Manifeste V^e République ».

Mais le débat tient par ailleurs à deux dilemmes devant lesquels se trouve le Gouvernement. Le premier découle des exigences de la rationalisation économique à l'échelon national qui s'opposent à celles du plein-emploi ; le second résulte de l'harmonisation à réaliser entre la politique de stabilisation et celle de l'accroissement des investissements productifs.

En fonction des préférences accordées, les affrontements n'ont donc pas manqué sur le logement, l'agriculture, le problème de l'emploi surtout relié à la promotion des travailleurs dans l'entreprise. Néanmoins, ces discussions n'étaient au fond traitées qu'en épiphénomène d'une seule et même cause, le V^e Plan.

Les aménagements tant économiques qu'institutionnels à apporter au V^e Plan ont en effet retenus l'attention de tous les partis politiques. Planification relativement souple pour la majorité et le Centre démocrate, planification plus rigoureuse pour la gauche, tels sont les cadres qui servent

(3) *Le Monde*, 15-16 mai 1966, p. 6.

de base aux conceptions de détail dont la Fédération et le PSU ont donné un aperçu des plus complets.

Quelques considérations générales se dégagent de cette analyse succincte qui distinguent le programme de la majorité des programmes d'opposition. La majorité pouvait déjà se réclamer de trois projets, laissés au Parlement avant la fin de la législature : la loi sur la spéculation foncière, la loi sur la contraception et l'amendement Vallon. Elle pouvait également faire valoir les projets plus lointains de réforme fiscale et de relance de la politique du logement. Toutefois, si l'on s'en tient à l'énoncé, son programme se bornait à quelques vagues formules dans la plupart des domaines importants de la politique européenne et de la politique sociale, ainsi qu'à l'emploi des « termes magiques » : stabilité, indépendance, progrès. D'ailleurs, même un ouvrage de fond, écrit par l'un de ses plus éminents représentants, M. Debré, n'éclaire pas certains problèmes d'une lumière bien nette (4).

Les oppositions avaient la tâche plus facile qui savaient pertinemment que la seule action possible résulterait nécessairement d'un compromis. Et il est significatif de relever le manque de toute précision en ce qui concerne les moyens d'application, ou même le coût financier, des réformes proposées, notamment pour les partis de gauche, pourtant les plus précis à cet égard. En somme, pour tenter de prendre le pouvoir, on ne pouvait s'occuper des contraintes de son exercice (5).

LA TACTIQUE ELECTORALE

Pour la première fois depuis longtemps, en France, les formations politiques, et ceci est vrai surtout pour la gauche, ont cherché à ne pas limiter leur union à de simples accords électoraux, mais à la prolonger par un programme commun. Toutefois, en raison des difficultés rencontrées par un tel projet, aucun aspect réellement nouveau n'est venu confirmer les déclarations d'intention. Au niveau des réalités, ce sont donc des tactiques électorales relativement classiques qui ont joué, à commencer par celle de la gauche.

I. LA TACTIQUE DES PARTIS DE GAUCHE

La Fédération se situe au centre des problèmes de tactique de la gauche, et le premier d'entre eux s'est posé en son sein même, à l'époque de sa

(4) Michel DEBRE, *Au service de la Nation*. Stock, 1963.

(5) Pierre VIANSSON-PONTE, *Programme d'abord*, *Le Monde*, 16 février 1967, p. 1 et 7.

formation. Dès le 5 janvier 1966, un article de Robert Lucente (6) exprimait les distances que la Fédération tenait à prendre vis-à-vis du Centre démocrate, et le désir de M. Mitterrand de se rapprocher du Parti communiste plutôt que de reprendre la tentative Defferre. Une semaine plus tard, la double appartenance au Centre démocrate et à la FGDS était déclarée impossible. Ainsi s'éloignait très tôt la perspective d'une alliance électorale entre la Fédération et le Centre démocrate, puisque le 19 avril suivant, M. Defferre traitait le groupe centriste de « formation réactionnaire », repoussant toute idée d'entente avec lui (7).

Le 24 mai, par contre, le PC suggérait à la Fédération de bloquer les voix au 2^e tour sur le candidat de la gauche le mieux placé par le suffrage universel (8). Mais l'affaire en resta là, en raison de l'attitude des radicaux qui désiraient contrebalancer les contacts avec le PC par des contacts analogues avec le centre, y compris le Centre démocrate. D'autre part, M. Mitterrand, qui ne voulait pas d'exclusive à l'égard des « bons Républicains », rejetait le système du désistement automatique.

Les positions paraissaient fermement établies, après le Congrès du Parti radical à Marseille, lorsque le 20 décembre, dès le deuxième jour des négociations, un accord fut signé entre la Fédération et le PC. Aux termes de cet accord, un désistement réciproque devait intervenir au deuxième tour, en faveur du candidat de gauche le mieux placé par le suffrage universel, c'est-à-dire celui qui aurait obtenu le plus grand nombre de voix, mais des exceptions étaient prévues qui seraient examinées au lendemain du 1^{er} tour. Dispositions qui furent reprises dans l'accord du 22 janvier 1967, entre la Fédération et le PSU.

II. LA TACTIQUE DU CENTRE DÉMOCRATE

Dans ce domaine, la position du Centre démocrate a évolué en raison inverse de celle de la FGDS. Au fur et à mesure que M. Mitterrand s'orientait davantage vers la gauche, M. Lecanuet était contraint à rechercher l'alliance d'une fraction de plus en plus réduite de la Fédération, pour se retrouver seul, en définitive.

Et de fait, à la suite des accords de décembre qui happèrent les radicaux dans l'alliance communiste, le Centre démocrate a élaboré une tactique d'isolement, en ce sens que le candidat démocrate n'aurait à choisir au 2^e tour qu'entre le maintien ou le retrait pur et simple. Pas de « cuisine électorale ». Mais les dirigeants de la formation centriste, battus dans la course aux alliances, présentaient le danger de la situation.

(6) *Le Monde*, 5 janvier 1966.

(7) *Le Monde*, 20 avril 1966.

(8) *L'Humanité*, 25 mai 1966.

III. LA TACTIQUE DE LA MAJORITÉ

La majorité, on le sait, se veut un bloc monolithique. Peut-on admettre, dans ces conditions, qu'il existe une tactique électorale gaulliste, si l'on considère par ailleurs qu'aucune formation n'a conclu d'accord avec la V^e République.

Cependant, les choses n'ont pas été si simples. En effet, dans le courant du mois de mai 1966, M. Giscard d'Estaing préconisait, pour le premier tour, des candidatures distinctes UNR et Républicains indépendants, ce qui était une manière d'insister sur la dualité de la majorité (9). Mais ces velléités ne trouvèrent pas d'écho favorable et c'est sous le sigle unique de V^e République que se sont présentés les candidats giscardiens, malgré tous les efforts de leur président pour marquer leur autonomie par un slogan particulier : « Devenir plus ».

LES CANDIDATURES

EXEMPLES ET RÉALITÉS

Lors du scrutin de novembre 1962, 482 sièges étaient à pourvoir dont 465 en métropole. Depuis lors, 5 nouvelles circonscriptions ont été créées dans la région parisienne, remaniement qui a donc porté à 470 le nombre des députés métropolitains. Et, alors qu'en 1962, 2.172 citoyens s'étaient définitivement inscrits en métropole, 2.190 (10) se disputaient les 470 mandats disponibles en 1967. C'est dire que le corps électoral français pousse la stabilité jusque dans le détail.

Cependant, seuls les gaullistes et le PC ont accordé leur propre investiture à un candidat dans chacune de ces circonscriptions. La Fédération de la gauche a investi, quant à elle, 412 candidats tandis que le PSU en présentait 104. A la suite d'accords, ces deux dernières formations ont d'ailleurs abouti à quelques candidatures communes, celles notamment de M. Gabriel Taix contre M. Chaban-Delmas (2^e circonscription de la Gironde) et de M. Jean Parent contre M. Giscard d'Estaing (2^e circonscription du Puy-de-Dôme).

Trois cents quatre-vingt-deux candidats seulement, membres du Centre démocrate ou soutenus par lui, défendaient les positions de M. Lecanuet. Mais, pour faciliter le combat de plusieurs personnalités, le Bureau politique avait finalement renoncé à leur opposer ses propres troupes.

(9) *Le Monde*, 12 mai 1966.

(10) *Le Monde*, 5-6 mars 1967, p. 4 (selon les statistiques du Ministère de l'Intérieur).

A l'extrême droite, l'Alliance républicaine pour les libertés et le progrès (ARLP) dirigée par M. Tixier-Vignancour, le Rassemblement européen de la liberté (REL) de Dominique Venner, ainsi que le Centre Démocrate et Républicain (CDR) fondé en décembre 1966 par M. Palmieri, se partageaient une centaine de candidats (103 exactement), surtout concentrés dans la région parisienne.

Enfin, outre la cinquantaine de dissidents gaullistes, près de 200 candidats sollicitaient les suffrages sous des étiquettes diverses ou fantaisistes, parmi lesquelles les « divers droite » et les « divers modérés » étaient les plus nombreuses.

Après ce premier aperçu statistique, et en dehors de la candidature unique instaurée par la majorité, plusieurs caractéristiques doivent être dégagées :

- a) La dominante socio-professionnelle au sein de chaque groupe de candidats.
- b) Les candidatures des ministres et la tentative de renouvellement des cadres politiques entreprise par la majorité.
- c) Les questions soulevées par les conflits de candidatures.

1. Globalement, tout d'abord, la composition professionnelle de l'ensemble des candidats métropolitains aux élections législatives est la suivante :

| | |
|--|-----|
| 1. Fonctionnaires | 660 |
| a) Professeurs : 374 dont 51 de l'enseignement supérieur ; 121 de l'enseignement secondaire ; 23 de l'enseignement technique ; 165 de l'enseignement primaire ; 14 divers. | |
| b) Autres fonctionnaires : 286 dont 198 fonctionnaires ; 52 membres du personnel de la SNCF ; 24 militaires ; 12 membres du personnel des P et T. | |
| 2. Professions libérales | 584 |
| a) Professions médicales : 211 dont 143 médecins. | |
| b) Autres professions libérales : 373 dont 142 avocats. | |
| 3. Salariés (ingénieurs, cadres, employés, ouvriers) | 469 |
| 4. Chefs d'entreprise | 157 |
| 5. Agriculteurs (123 exploitants et 5 ouvriers agricoles) | 128 |
| 6. Commerçants | 68 |

| | |
|--------------------------------------|-------|
| 7. Retraités et pensionnés | 41 |
| 8. Artisans | 33 |
| 9. Divers | 25 |
| 10. Sans profession | 18 |
| 11. « Propriétaires » | 4 |
| 12. Professions maritimes | 3 |
| | <hr/> |
| Total | 2.190 |

La répartition s'effectue différemment au sein de chaque grande formation et la catégorie socio-professionnelle dominante, ou à défaut la plus importante, varie de l'une à l'autre (11). Le cas du Centre démocrate est le plus simple puisque plus de la moitié de ses représentants exerçaient une profession libérale : 48 ingénieurs, 45 avocats, 27 conseillers juridiques et experts, 21 médecins etc., étaient soutenus ou investis par le mouvement centriste dont le substrat sociologique est l'un des plus homogènes avec celui du PC.

Si la majorité comptait encore une proportion notable de « professions libérales », elle a surtout recruté de hauts fonctionnaires, 75 au total, chiffre sans précédent qui est le signe de l'emprise du pouvoir sur l'administration.

Pour le PC, 105 ouvriers, 79 instituteurs et 47 employés constituaient la force dominante et ces chiffres comparés montrent d'ailleurs que les liens entre les classes sociales et les partis, sans doute largement atténués, ne sont pas complètement disparus. A la Fédération, le corps enseignant et les professions libérales prédominaient également : 75 professeurs auxquels s'ajoutaient 49 autres fonctionnaires, 29 avocats, 25 ingénieurs, 21 médecins, etc.

Deuxième indice particulièrement intéressant en cette période où le corps électoral est le plus vieux depuis vingt-cinq ans, l'âge des candidats se répartissait comme suit (12) :

| |
|--|
| 54 candidats de 23 à 30 ans (31 en 1962). |
| 381 candidats de 31 à 40 ans (520 en 1962). |
| 836 candidats de 41 à 50 ans (703 en 1962). |
| 607 candidats de 51 à 60 ans (628 en 1962). |
| 272 candidats de 61 à 70 ans (251 en 1962). |
| 40 candidats de plus de 70 ans (39 en 1962). |

(11) *L'Aurore*, 24 février 1967, p. A1.

(12) *Le Monde*, 5-6 mars 1967, p. 4.

Les candidats de 1967 qui comptent un peu plus de « très jeunes » sont donc d'une moyenne d'âge un peu plus élevée qu'en 1962.

2. Lors de son premier ministère en 1958, le général de Gaulle avait fait appel à des technocrates qui n'avaient jamais affronté le suffrage universel, M. Couve de Murville notamment. De même, en 1962, lorsque le Président de la République appela M. Pompidou à la tête de son Gouvernement, celui-ci n'avait jamais rempli, ni même postulé, de mandat politique.

Or, en mars 1967, 26 des 28 ministres du Gouvernement ont sollicité un siège de député, à la demande du général de Gaulle. Toutefois, le véritable motif de ces candidatures était des plus pragmatiques. On n'ignore plus désormais que le ministre, de par sa renommée, sert de locomotive politique et recueille généralement davantage de voix qu'un simple candidat local.

En outre, seule parmi les formations en présence, l'UNR n'a pas systématiquement représenté ses sortants dans le but de renouveler les cadres politiques et les siens d'abord. Aussi bien les remous n'ont-ils pas manqué quand il a fallu écarter les vieux notables gaullistes peut-être, mais moins dynamiques et moins souples que les anciens de l'ENA, technocrates avant tout.

Comme le faisait remarquer Maurice Duverger (13), le gaullisme tente la même entreprise que les Républicains ont accompli après la chute du Second Empire : après avoir instauré une certaine forme d'institutions, les consolider en installant aux postes-clés des représentants des « couches nouvelles », autrement dit les jeunes générations.

Pourtant, l'opposition présentait également de jeunes candidats puisque la Fédération en particulier comptait nombre de très jeunes parmi les siens. Mais la reconduction automatique des sortants, qui supprimait les conflits, obligeait ces jeunes cadres à affronter le suffrage universel dans les circonscriptions difficiles où leurs chances d'élection étaient restreintes. La différence est à ce niveau, et à ce niveau seulement, mais la composition du groupe parlementaire FGDS montre que le fait n'est pas sans importance.

3. Le meilleur exemple de conflit interne engendré par les candidatures est celui des Gaullistes dissidents, regroupés par Claude Draillard, au sein du Centre national pour la V^e République. D'après le Secrétaire général du mouvement, les Gaullistes dissidents refusent le dilemme : « majorité inconditionnelle et caporalisée ou opposition éparse et stérile »

(13) *Le Monde*, 14 décembre 1966, pp. 1 et 7.

et veulent sauvegarder les libertés fondamentales du citoyen sans porter atteinte à la stabilité des institutions (14).

Mais le dessein des « rebelles » n'était pas toujours aussi pur. Il y a d'abord parmi eux les députés sortants, insuffisamment inconditionnels ou trop vieux auxquels le Comité d'action pour la V^e République a préféré des ralliés ou des plus jeunes. Il y a aussi les vrais gaullistes, ceux de la résistance, qui reprochent à l'UNR de glisser vers un néo-radicalisme sous l'influence de M. Pompidou.

En définitive, une cinquantaine de dissidents seulement se sont présentés mais la nécessité d'obtenir les suffrages de 10 % des électeurs inscrits — c'est-à-dire 13 à 15 % des votants — éliminait à l'avance la plupart de ces « soldats perdus », selon l'expression de M. Jacques Baumel.

Du côté de l'opposition, et comme exemple de conflit externe, le contentieux électoral entre la FGDS et le PSU a marqué la précampagne. Le 29 novembre 1966, la Fédération départementale du PSU annonçait la candidature de M. Marcel Pierre, dans la deuxième circonscription de Saint-Etienne, où se présentait M. Charles Hernu, délégué général de la FGDS, ajoutant qu'en cas d'accord total ou partiel de la gauche, elle demeurerait prête à revoir son dispositif électoral (15).

En début décembre, M. Charles Hernu mettait sa candidature à la disposition du Comité exécutif de la FGDS afin de ne pas servir d'élément de division, sans oublier pour autant de qualifier la candidature de M. Marcel Pierre d'« agression ». La Fédération PSU riposta en accusant M. Hernu de l'avoir mis devant le fait accompli, alors que la Fédération refusait par ailleurs de discuter un programme commun et de définir une tactique électorale sans ambiguïté.

Le différent, qui ne fut résolu qu'à la conclusion des accords nationaux entre le PSU et la FGDS, posait en fait un problème politique. Les forces traditionnelles de la Fédération souhaitaient ne pas favoriser la « nouvelle gauche » mais, de son côté, le PSU ne pouvait envisager son effacement dans certaines circonscriptions où son implantation progresse.

LES MOYENS D'ACTION

L'américanisation de la campagne a pris un tel développement en quelques semaines que l'évolution n'aurait pu échapper aux observateurs les moins perspicaces. Mais ce phénomène général et particulier se réduit,

(14) *Tribune de Genève*, 17 février 1967.

(15) Voir *Le Monde*: 30 novembre 1966, p. 7; 6 décembre 1966, pp. 1 et 6; 7 décembre, p. 7; 8 décembre, p. 6; 11-12 décembre 1966, p. 7.

pour l'essentiel, à deux méthodes : la personnalisation tout d'abord, et l'emploi combiné des procédés publicitaires et des ressources de la technique.

La « personnalisation nationale des tendances » a suivi son cours lors de cette dernière campagne. Les différents chefs de parti ont sillonné la France pour soutenir leurs candidats locaux, ce qui leur a valu l'appellation de « locomotives » nationales. De même, la photo des leaders a recouvert en quelques jours les murs électoraux. A ce sujet, si M. Pompidou a assumé la charge de chef de parti, le portrait retenu pour les affiches géantes de l'UNR était celui du général de Gaulle. Enfin, la présentation d'ensemble des candidats à la Mutualité ou au Palais des sports, relevait de la même préoccupation.

Mais les recettes pour se faire élire ne se sont pas réduites à ces répétitions plus ou moins générales. Porte-clés, disques, badges, effigies grandes et petites, cartes postales sont venus compléter la panoplie du parfait candidat, qui participait, de plus, à de véritables cours ou à des séminaires d'information. Jusqu'au téléphone et aux machines électroniques qui ont été mis à contribution. En effet, avant chacune de ses réunions, M. Sanguinetti faisait distribuer des cartes perforées portant 10 questions parmi lesquelles les participants devaient en choisir trois. Avec l'aide d'une machine électronique, le ministre connaissait donc, quelques minutes avant son intervention, les préoccupations de son auditoire et pouvait développer ses arguments sans craindre d'être hors sujet.

Quelques remarques générales se dégagent néanmoins de ce déploiement d'ingéniosité. Le Parti communiste est resté le plus traditionnel dans l'organisation de sa campagne. Certes, il a bien distribué quelques porte-clés pour se mettre au goût du jour, mais il a préféré conserver, peut-être avec raison, les méthodes qui lui sont propres : quadrillage des quartiers et de l'usine, porte à porte etc., dont les militants sont le moteur.

Plus audacieux, l'UNR et le Centre démocrate, ce dernier ne disposant pas des moyens financiers du Gouvernement, ont systématiquement codifié leur action, l'UNR avec l'aide de « Services et Méthodes », le Centre démocrate en publiant à l'intention de ses candidats une brochure intitulée « 1001 conseils pour une élection ».

Le volumineux dossier remis à chaque candidat UNR par les soins de l'organisation dirigée par Michel Bongrand recommandait l'emploi de nombreux « articles », tous susceptibles d'attirer l'attention du « client » : le visiotone dont l'apparence est celle d'un poste de télévision portatif, et qui permet de passer un film en couleur d'une durée de 20 minutes ; les disques souples en polyvinyle gravés sous la forme d'un journal sonore ; la phototimbre à l'effigie du Général, du Premier Ministre ou du candidat — pour la correspondance avec les hommes d'affaires qui reçoivent leurs

lettres décachetées par leur secrétaire, le timbre devait être collé sur la lettre elle-même ! — et les fameux porte-clés avec photo du candidat.

Par ailleurs, l'UNR et « Services et Méthodes » ont travaillé en étroite collaboration dans le cadre du « Comité des moyens » dont les réunions hebdomadaires rassemblaient les principaux cadres de l'agence et différents candidats importants de la majorité pour discuter des problèmes techniques.

A ce propos, certains candidats gaullistes n'ont pas apprécié cet art « de vendre » la politique, reprochant notamment à l'état-major parisien d'imposer des thèmes de propagande peu adaptés aux caractères régionaux ou à leur circonscription. Ils se plaignaient également de ne pas avoir reçu toute l'aide promise par les instances centrales, ce qui leur a quelquefois valu de se trouver en état d'infériorité face aux candidats de l'opposition.

La brochure d'une centaine de pages réalisée par l'agence « Relations et Promotions » dans le but de fournir aux candidats du Centre démocrate tous les conseils nécessaires à leur succès, ou du moins à leur efficacité, présentait à cette fin un caractère très pragmatique.

Les problèmes de l'affichage et l'organisation des réunions publiques occupent la majeure partie de ce document dont de simples extraits conservent bien l'esprit. Selon cette brochure, l'affiche doit, par exemple, être conçue « tant au point de vue rédaction qu'au point de vue présentation générale, dans l'esprit du Centre démocrate de façon à retrouver le même style dans l'ensemble des circonscriptions (...). La rédaction de votre texte doit faire l'objet de tous vos soins. Débarrassez-vous des mots inutiles. Soyez très concis pour ne pas fatiguer le lecteur. Trouvez des mots incisifs et percutants, mais évitez les superlatifs qui ne veulent plus rien dire à force d'avoir été employés à tort (...). Le papier vert, bien que cette teinte soit celle de l'Europe, est à déconseiller psychologiquement : les études sur ce sujet relèvent un fort pourcentage d'aversion pour cette couleur ».

Plusieurs pages sont également consacrées à l'« opération téléphone », ce qui marque l'importance attachée à ce système nouveau en France ; ce procédé suscite, entre autres, les considérations suivantes : *a*) But : « Faire passer rapidement un message téléphonique, précis, court, facilement assimilable et convaincant (...). Il faut purement et simplement frapper l'attention. Donc, être bref, poli et aimable » ; *b*) Date : Environ 8 à 10 jours avant le vote « pour que les personnes appelées s'en souviennent à l'heure du choix » ; *c*) Technique : 1) la voix : « Choisir une voix (féminine de préférence) grave, chaude, sans accent particulier, charmeuse sans mièvrerie ; » 2. Présentation du message : « Ne pas présenter celui-ci immédiatement (...). Demander s'il s'agit bien de M. ou

de Mme X... (...) de telle façon que le message soit personnalisé... Quand le correspondant a un titre quelconque (président, directeur, secrétaire général etc.), lui donner immédiatement. Il sera plus réceptif pour écouter la suite. Par contre, ne jamais donner le titre nobiliaire afin d'éviter toute forme d'obséquiosité... ».

Cependant, pour le Centre démocrate comme pour les autres formations, ces conseils devenaient souvent inutiles ou illusoire par inertie des candidats ou par manque de moyens financiers.

Bien que le petit écran, face à la campagne menée par les radios périphériques, n'ait pas provoqué la même curiosité que pour l'élection présidentielle de 1965, la télévision a été le moyen de propagande le plus discuté, et ce pour trois motifs.

Tout d'abord, le passage de la loi du 30 décembre 1966 (16) relatif à la répartition des temps de parole à l'ORTF entre la majorité et l'opposition a fourni l'occasion de vifs affrontements, lors du débat parlementaire. Le projet de loi affectant une durée d'émission égale aux groupes de la majorité comme à ceux de l'opposition, plusieurs aspects ont été soulignés par les critiques de l'opposition.

1. Quel critère peut définir, indépendamment de circonstances particulières, les notions de majorité et d'opposition, dans un régime où le bipartisme n'est pas de règle ?

2. La répartition des temps d'antenne entre formations au prorata de leur représentation parlementaire ne tient pas compte de leur audience réelle dans le pays. Si, en Allemagne, la répartition est ainsi effectuée, il faut préciser que les parlementaires allemands sont élus à la proportionnelle. Dans ces conditions, c'est à la proportionnelle que les temps d'antenne sont finalement répartis. Mais pourquoi vouloir appliquer le système majoritaire pour le mode de scrutin et la proportionnelle pour les émissions de propagande ?

3. Une critique mieux fondée voulait que toutes les formations disposent de chances égales. La seule limite imposée serait un certain nombre de candidats (entre 75 et 100) nombre à partir duquel toutes les formations bénéficieraient du même temps d'antenne. Il s'agissait en somme de reproduire, pour les élections législatives, le système instauré pour les élections présidentielles.

Mais tous les amendements basés sur ces objections ont été rejetés et, en définitive, les diverses tendances politiques se sont réparties les temps d'antenne au prorata de leur représentation parlementaire, dans le cadre

(16) *Journal Officiel*, 30 décembre 1966, p. 11.684.

de chacune des séries réservées, l'une aux groupes de la majorité, l'autre à ceux de l'opposition.

Par ailleurs, par son allocution traditionnelle du 31 décembre, le Président de la République lançait cette première affiche dont parlait Jacques Fauvet. Mais ses deux discours ultérieurs, le 9 février et le 4 mars, ont été beaucoup plus efficaces parce que conçus dans la seule optique électorale. L'échéance du 5 mars se rapprochant, les thèmes du général de Gaulle se sont précisés de même que les protestations et les critiques de l'opposition se sont faites plus vives, mais les schémas sont demeurés constants.

Pour le Président de la République, le régime lui-même étant en jeu, sa position lui commandait d'intervenir. Dans la forme au moins, le chef de l'Etat a cependant cherché à s'élever au-dessus des querelles partisans, s'il n'a pas caché sa préférence. En dehors des critiques de fond, l'opposition reprochait essentiellement au général de Gaulle deux faits qui, disait-elle le plaçaient au-dessus des lois.

1. De ne pas respecter le rôle d'arbitre que lui confère la Constitution en prenant ouvertement parti pour les candidats gaullistes.

2. De ne pas décompter son temps de parole des minutes d'antenne imparties par la loi à la majorité et surtout de s'octroyer le droit de parler quand il n'était plus possible à ses adversaires de lui répondre sur les mêmes ondes.

Le Centre démocrate accusait même le général de Gaulle de s'arroger « le monopole de la V^e République » alors que ses institutions ont été adoptées par dix-huit millions de Français, lors du référendum constitutionnel de 1958. Or, un mois plus tard, 3 millions et demi d'entre eux seulement votaient UNR : On n'est donc pas nécessairement détracteur de la V^e République, disait M. Soustelle, quand on n'est pas du parti gaulliste.

Enfin, comme en 1962 déjà, la campagne électorale a fourni à la presse le prétexte d'un grand nombre d'articles sur l'objectivité comme sur l'influence de la télévision.

En ce qui concerne le premier point, c'est-à-dire sur le plan de l'information, l'objectivité de l'ORTF a été souvent mise en cause. *Le Monde* a ainsi publié une étude relative à l'utilisation politique des « actualités régionales », qui citait en particulier un récent raisonnement du député UNR, M. Charret : « La télévision est au service du peuple, mais d'abord au service de l'UNR, puisque l'UNR est, elle, au service du peuple français ».

Les membres de la majorité ont également fait valoir deux autres

justificatifs qui sont autant d'aveux : d'une part, la presse écrite est très nettement favorable à l'opposition et nul ne s'en plaint ; d'autre part, le gouvernement a une mission à accomplir et comme l'écrit M. Michel Debré, il « dispose normalement des antennes pour l'explication de sa politique. C'est un devoir pour lui de le faire et c'est donc un droit d'employer le moyen de diffusion appropriée » (17).

Le problème de l'influence du petit écran est plus complexe car une simple corrélation entre le fait de posséder un téléviseur et le choix du vote ne peut en effet prouver définitivement une action de la télévision sur la détermination politique de l'électeur. D'ailleurs, il n'existe pas de preuves catégoriques d'une influence de la télévision sur le comportement électoral.

Néanmoins, d'après les enquêtes réalisées jusqu'ici en France (18), l'action de la télévision, relativement faible et limitée, s'exerçait surtout comme soutien d'attitudes préexistantes, en faveur du vote (influence sur les indifférents) et en faveur de la majorité (influence sur les indécis). D'autre part, elle agirait aussi sur les femmes, mais n'aurait pas d'influence sur les opposants. Ces quelques conclusions, il est vrai, corroborent le fait bien connu qu'un individu s'informe moins pour se faire une opinion que pour confirmer la sienne propre.

Actuellement, la personnalité du général de Gaulle n'est pas non plus sans fausser les données du problème. Si les interventions télévisées du Président de la République ont, à diverses reprises, trouvé un certain écho dans l'opinion publique, cela est dû au prestige historique du personnage ; c'est ensuite parce qu'il joue sur l'aspiration à la sécurité de l'électorat en agitant l'épouvantail des républiques défuntes. Dès lors, « l'étrange lucarne » ne remplit qu'un rôle d'appoint, plus important à l'occasion quand la majorité n'est plus franche et massive, après neuf ans d'usure au pouvoir.

LES IMPERATIFS DE L'ACTION

Pour être efficace, la propagande doit simplifier ses thèmes afin d'atteindre tous les individus (règle de simplification) et les répéter pour en incruster les mémoires (règle de répétition) ; mais elle doit aussi annihiler l'action des adversaires, ce qu'il est souvent plus facile d'obtenir par l'ironie (l'argument personnel) que par une critique serrée du pro-

(17) Michel DEBRE, *Au service de la Nation*, op. cit.

(18) Guy MICHELAT, *Revue française de Science politique*, vol. XIV, n° 5, octobre 1964.

gramme (l'argument rationnel). La propagande fait davantage appel à la passion qu'à la réflexion, et si le fait n'est pas nouveau, il s'accompagne d'une utilisation systématique des sources du préjugé politique : le mensonge (règles de l'ennemi unique et de la déformation), le mythe (règle de la transfusion) et la volonté de puissance (règle de l'unanimité).

Tous ces moyens psychologiques se classent donc naturellement en fonction de leur but essentiel : propagande, contre-propagande ou soutien intermédiaire quand ils préparent le développement de l'action.

I. PROPAGANDE

1. Règle de simplification

La présentation du programme des principaux partis s'est effectuée sous le signe de la simplification. L'exemple du programme économique du PC, divisé en trois objectifs : nationalisation des monopoles, planification démocratique, réforme fiscale, n'est pas significatif à cet égard puisqu'il ne procède pas d'une nouvelle pratique. Par contre, le programme de l'UNR s'est trouvé réduit à trois maîtres-mots : la stabilité, la paix et le progrès.

Bien plus, pour ceux qui voient dans le Centre démocrate une nouvelle forme du MRP, il leur faut reconnaître que le dernier né représente sur ce plan un progrès. Contrairement à la pratique du MRP, le Centre démocrate a en effet présenté des objectifs en trois points : la démocratie, l'Europe, la politique économique et sociale, au niveau même de chaque circonscription.

Au cours de la campagne des élections présidentielles déjà, M. Mitterrand avait fait un effort en vue de simplifier son programme. C'est dans cette optique que certains symboles avaient été forgés, notamment la priorité des priorités accordée à l'Education nationale. Cependant, en dehors de plusieurs slogans du genre « une école, un emploi, un toit » (19), la Fédération a manqué d'imagination dans le choix d'expressions claires et frappantes.

2. Règle de répétition

Comme toujours, le PC a scrupuleusement respecté cette règle impérative de la répétition, et l'a appliquée aux principales de ses revendications. Depuis les élections présidentielles et plus particulièrement après la grève générale du 17 mai 1966, *L'Humanité* a présenté à ses lecteurs, presque tous les jours, les deux buts du parti : obtenir l'élaboration

(19) *Le Populaire de Paris*, 2-3 février 1967, p. 1.

d'un programme commun à toute la gauche et réaliser un accord de désistement réciproque pour le 2^e tour des élections législatives. A la suite de cet accord intervenu le 20 décembre, les orateurs et les rédacteurs communistes ont axé la conclusion de leurs discours ou de leurs articles, sur le mot d'ordre suivant : « Votez communiste dès le 1^{er} tour pour renforcer les forces d'union de la gauche ». Un mois plus tard, en rapport avec les conclusions de l'enquête réalisée par l'IFOP (20) selon laquelle 51 % des Français estimaient que le rôle du PC a été utile depuis la libération, le slogan « Pas de gauche véritable ni de politique de progrès social sans les communistes », est venu s'ajouter à ce premier mot d'ordre (21).

De son côté, l'UNR a fait valoir, par tous les moyens disponibles, que sous le régime de la IV^e République, tout allait mal, et qu'aujourd'hui tout va mieux, si ce n'est pour le mieux. Par contre, aucune autre formation n'est parvenue à orchestrer sa campagne, en fonction de ce principe, d'une manière aussi appliquée que les deux partis chers à la dialectique de M. Malraux.

3. Règle de transfusion

Deux idéaux ou deux mythes ont respectivement servi de substrat pré-existant aux propagandes de la majorité, d'une part, et de l'opposition dans son ensemble, de l'autre. L'analyse systématique des discours électoraux et des commentaires montre que la propagande gaulliste s'est constamment fondée sur le préjugé national, marqué tout au long de la campagne du double sceau de la stabilité et de l'indépendance.

Par ailleurs, il existe une idée-force commune à toute l'opposition. Qu'il s'agisse de la réforme de la police, de la réforme des institutions ou de la planification, l'ensemble de l'opposition réclamait le retour à la démocratie. C'est d'ailleurs sur ce mythe démocratique que reposaient les critiques les plus virulentes à l'adresse du Gouvernement.

II. LA CONTRE-PROPAGANDE

1. Règle de l'ennemi unique

Au cours de la campagne, Pierre Viansson Ponté constatait que communistes et gaullistes pratiquent à l'égard de leurs adversaires la politique de l'amalgame, politique déjà décelée par M. Mitterrand sur d'autres sujets.

(20) *L'Humanité*, 18 janvier 1967, p. 4.

(21) *L'Humanité*, 6 février 1967, p. 4. Ce jour-là précisément le mot d'ordre et le slogan apparaissent à la même page.

A ce stade, le PC voulait faire accroire une collusion d'intérêts entre la majorité et le Centre démocrate. D'une part, il s'agissait d'affirmer que les deux mouvements visés proposaient au pays une politique réactionnaire. Pour ce faire, de nombreux articles publiés à intervalles réguliers dans *L'Humanité*, ont ironisé sur le passé politique de certains partisans de M. Lecanuet, qualifiés de vieux chevaux de retour de la réaction. Il s'agissait ensuite de rappeler à tout propos la position du leader démocrate qui déclarait préférer l'élection d'un gaulliste à un communiste, pour en conclure que « les gaullistes inconditionnels » et les « anti-gaullistes très relatifs » se retrouvaient dans le même sac (22).

Sur l'autre bord, l'opposition à l'UNR était apparemment multiple. Mais les gaullistes ont cherché à accréditer l'idée que les diverses formes de l'opposition s'entendaient sur l'essentiel : le retour aux pratiques du passé. Dans son allocution du 9 février en particulier, le Chef de l'Etat faisant allusion à trois formations, sans les nommer, tendait à démontrer que la victoire de l'une ou de l'autre amènerait en France un résultat analogue, d'ailleurs voisin du chaos.

La position des autres partis était plus délicate et la contre-propagande du Centre démocrate révèle ici une faiblesse. Les déclarations de M. Lecanuet sur les frontières de sa formation : l'inconditionnalité et le communisme allaient à l'encontre de la règle élémentaire de l'ennemi unique, même si ces frontières n'étaient pas sans rapport entre elles. L'attitude de la Fédération n'a pas été plus efficace. Certes la Fédération n'avait qu'un seul ennemi, l'UNR, et ne l'a pas caché, mais elle avait des amis radicaux et des alliés communistes, très susceptibles. Et, à plusieurs reprises, M. Mitterrand a dû intervenir pour maintenir les limites prudentes et difficiles de son action.

2. L'argument personnel

L'une des meilleures formes de cette tactique a été utilisée par le PC contre l'UNR, lorsque René Andrieu a présenté dans *L'Humanité* les positions historiques de deux candidats gaullistes. Ainsi, d'après *L'Humanité*, en 1941, M. Jean Sagette, suppléant de M. Pompidou, se félicitait de « voir chaque jour grandir le nombre des partisans fervents du maréchal Pétain... » alors que M. Macé, candidat à la réunion, traitait le général de Gaulle « d'assassin, de lâche et de traître », un an plus tard. Et de conclure que si le vent de l'Histoire a tourné, les girouettes aussi (23).

(22) *L'Humanité*, 7 juillet 1966, p. 1.

(23) *L'Humanité*, 23 janvier 1967, p. 1.

Sous le thème « la gauche n'est pas à gauche et le centre n'est pas au milieu » (24), slogan lancé par M. André Malraux, les autres formations ont subi des attaques répétées. A gauche, M. Guy Mollet, premier responsable de l'« équipée de Suez » et de la mobilisation du contingent en 1956, était la cible-modèle des propagandistes de l'UNR. En ce qui concerne le Centre, M. Pompidou a souvent ironisé sur la disponibilité affirmée par son leader. A la formule « le Centre dont la circonférence est partout et le centre nulle part » (25) est venu s'ajouter, parmi d'autres, l'allégorie par laquelle le Premier Ministre comparait le mouvement centriste à un ballon de rugby qui rebondit on ne sait où.

En outre, l'accord entre la FGDS et le PC, survenu sans entente de programme, a permis à l'UNR de développer son action en accusant les partis de la gauche de réunir, pour le moins bon et pour le pire, les collusions d'intérêt et les divisions de principe.

Un exemple suffira à mettre en évidence les procédés humoristiques dont les hommes politiques se sont servis pour se ridiculiser les uns les autres. L'on sait qu'au cours de la campagne des élections présidentielles, M. Lecanuet, sans forcer sa nature, avait placé sa propre campagne sous le signe du sourire. Pour des raisons qu'il a d'ailleurs expliquées (26). M. Lecanuet avait choisi de présenter un autre visage à l'occasion des élections législatives. *L'Humanité* n'a pas épargné ce sourire effacé et un entrefilet a résumé l'évolution des affiches du leader démocrate en quelques mots : « Du sourire Gibbs à la face de carême (27) ».

3. L'argument rationnel

Cet argument se rattache à l'analyse des programmes de chaque formation, déjà étudiés. Il suffira donc de mentionner les rubriques habituelles des journaux pour attirer l'attention sur la manière dont ce principe a été illustré. Parmi les journaux engagés, *l'Aurore* et *l'Humanité* ont le mieux appliqué les méthodes classiques : critique des points faibles de l'adversaire, mise en contradiction de sa propagande avec les faits, etc. *L'Aurore*, soutien non officiel de M. Lecanuet, publiait chaque jour les dossiers de Jean Grandmougin, sorte de cahiers de doléances des Français. Moins régulièrement, mais avec plus de virulence, *l'Humanité* révélait l'insuffisance des « mini-mesures » gouvernementales ou leur orientation réactionnaire.

(24) *Le Monde*, 1^{er} février 1967, p. 6.

(25) *Le Monde*, 1^{er} février 1967, p. 6.

(26) *L'Express*, 16-22 janvier 1967.

(27) *L'Humanité*, 31 janvier 1967, p. 4.

Plusieurs affaires sont venues alimenter cette partie de la campagne : le processus de concentration dans l'industrie aéronautique lié à la nouvelle nomination de M. Papon, la grève du 1^{er} février en rapport avec la crise dans l'emploi, la décision du gouvernement de rendre effective la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, l'amendement Vallon ou encore le projet Neuwirth relatif à la contraception.

En outre, sur le « grand débat », le chômage, l'expansion etc., les statistiques ont été largement diffusées en des sens contradictoires. On peut cependant relever une explication à ces incohérences. D'un côté, les gaullistes comparaient les résultats actuels avec ceux du passé et concluaient à l'expansion ou au progrès. De l'autre, l'opposition comparait la situation française et celle des pays de l'Europe occidentale pour en déduire le retard, généralement croissant de la France.

III. LES PRINCIPES INTERMÉDIAIRES

1. Règle de la déformation

La règle également classique de la déformation des nouvelles a reçu une illustration particulière. Il est remarquable à ce sujet que la grève du 1^{er} février ait occupé de nombreuses colonnes dans *L'Humanité* et d'abord en première page, alors que *La Nation* est demeurée très discrète à son propos.

En dehors de cette déformation par grossissement, les adversaires ont plus ou moins orienté les faits par seule interprétation. C'est ainsi que la campagne de M. Pompidou dans le Lot, où il exposait, devant les maires, que le financement des travaux réclamait l'intervention de l'Etat, a été interprétée par René Andrieu comme une menace à peine voilée (28). M. Lecanuet tirait sur la même ficelle quand il reprocha à M. Pompidou de jouer les ogres dévorants par crainte de perdre sa place, répliquant en cela aux propos du Premier Ministre sur un certain ballon de rugby dont on a déjà parlé (29).

Mais par la nature même du principe, et dans la mesure où il est exploité avec intelligence, les applications de cette règle sont difficiles à déceler, bien plus en tous les cas que celles qui tendent à créer un climat de force.

2. Règle de l'unanimité

Plusieurs moyens sont à la disposition des partis pour développer ou

(28) *L'Humanité*, 31 janvier 1967, p. 1.

(29) *La Tribune de Genève*, 14 février 1967, p. 1.

entretenir une impression de puissance et les réunions organisées lors de la présentation globale des candidats n'étaient qu'un de ceux-là.

Pour sa part, le PC a surtout mis en valeur l'augmentation, réelle ou fictive, mais sans doute exagérée, du nombre de ses adhérents. Une rubrique intitulée « la campagne électorale et le renforcement du Parti », réservée à cet effet dans *L'Humanité*, étudiait régulièrement l'évolution des forces du PC dans les départements ou par régions.

En ce qui concerne la gauche non-communiste, les personnalités dites pilotes servirent à la même tactique, avec autant d'effet sans doute, dans un pays où le prestige de la culture demeure considérable. L'adhésion des quatre récents Prix Nobel français à l'association de soutien pour la candidature de M. Mendès-France et l'enregistrement d'un disque de M. Jean Rostand sur les dangers de l'armement atomique ont marqué les principales étapes de cette démonstration d'unanimité.

Quand au Centre démocrate, en réponse aux efforts de propagande de l'UNR, il a diffusé deux thèmes : le mépris des millions dépensés par la majorité auxquels il a opposé l'action de ses milliers de sympathisants et la défaite du gaullisme. En définitive d'ailleurs, cette optique de la campagne s'est résumée à une surenchère d'optimisme, mêlé de craintes plus ou moins apparentes dans les railleries mauvaises et les mots rosses.

*
**

En conclusion à ces deux aspects d'un même fait, aspect stratégique (moyens d'action) d'un côté, aspect tactique (impératifs de l'action) de l'autre, rien ne peut être plus concis qu'un tableau indicatif des forces de propagande des partis, au cours de cette campagne. Avec, par delà les schémas, un seul commentaire : les résultats des élections.

| <i>Moyens d'action</i> (degré de modernisme) | <i>Impératifs de l'action</i> (degré théorique d'efficacité) |
|---|---|
| 1. UNR. | 1. UNR. |
| 2. CD. | 2. PCF. |
| 3. FGDS. | 3. FGDS. |
| 4. PCF. | 4. CD. |

(les partis sont classés par ordre décroissant).

LE DEROULEMENT DES ELECTIONS

I. PREMIER TOUR

Un caractère marquant de la précampagne a été la prolifération des sondages dans la presse française, tant particuliers que nationaux. C'est ainsi que les journaux de toute tendance ont tenu à publier des enquêtes sur les composantes de l'électorat français. Certains se sont même annexés les services des instituts de sondage, l'IFOP ayant travaillé pour le compte de *France-Soir* et la SOFRES pour celui de *l'Express*.

Le fait le plus apparent à la lecture de ces enquêtes, dont on trouvera ci-joint les principaux résultats (Graphiques I) est la baisse sensible de la majorité. Ce phénomène peut s'expliquer par l'action de deux facteurs :

- La diminution du nombre des indécis.
- L'évolution de la mentalité électorale des personnes interrogées, qui prennent de plus en plus conscience, à l'approche du scrutin, de la distinction entre le candidat local et la famille politique.

Cette situation est particulièrement remarquable dans le cas de la majorité représentée dans l'esprit de l'électeur par le général de Gaulle : un sondage de l'IFOP montre en effet qu'au 4 mars 1967, 62 % des Français étaient satisfaits de l'action du Président alors que 38 % seulement s'apprêtaient à voter pour ses candidats.

TABLEAU I

Les résultats du premier tour (5 mars 1967)

| Partis | Voix | % |
|-----------|-----------|-------|
| PCF | 5.029.808 | 22,46 |
| Ext-G PSU | 506.592 | 2,26 |
| FCDS | 4.207.166 | 18,79 |
| Ve | 8.453.512 | 37,75 |
| CD | 2.864.272 | 12,79 |
| Divers | 1.136.191 | 5,08 |
| Ext-D | 194.776 | 0,87 |

Si l'on rapproche, en une seconde démarche, les résultats effectivement obtenus au premier tour (tabl. I), des prévisions de l'institut, on constate que le succès obtenu par ces organismes lors des élections présidentielles s'est confirmé pour le premier tour de scrutin. Relevons néanmoins que la deuxième phase, qui consiste à déterminer le nombre de sièges de chaque formation sur la base des pourcentages, présente plus de difficultés, comme le confirmera l'analyse des prévisions pour le second tour.

Conformément au système majoritaire à deux tours, le premier tour a dégagé un certain nombre d'élus (30), ayant atteint la majorité absolue dans leur circonscription, dès le 5 mars. Le chiffre de 81 est relativement faible, surtout si on le compare à ceux des consultations précédentes, et si l'on considère que le nombre des sièges, loin d'être diminué, s'est trouvé légèrement augmenté à la suite des remaniements de circonscription dans la région parisienne ; le fait témoigne d'ailleurs de l'âpreté du débat.

TABLEAU II
Les élus et les éliminés au premier tour

| Formations | Elus | Éliminés |
|--------------------------|------|----------|
| V ^e | 69 | 2 |
| PCF | 8 | 52 |
| Divers | 2 | 179 |
| FGDS | 1 | 70 |
| CD | 1 | 157 |
| PSU | — | 93 |
| Ext-D | — | 90 |
| Total | 81 | 644 |

Mais, toujours en raison du système électoral, certains candidats n'ont pu se représenter au deuxième tour, faute d'avoir atteint le pourcentage minimum de suffrages, porté de 5 % des votants à 10 % des inscrits par la nouvelle loi électorale du 29 décembre 1966 (31). Cette règle, qui n'avait guère soulevé de contestations lors de sa discussion à l'Assemblée nationale, n'en a pas moins décimé non seulement les formations réduites (ARLP, CDR, REL), mais également le Centre démocrate, qui s'est vu perdre ainsi près de la moitié de ses troupes [157]. Par opposition, l'absence presque complète d'éliminés V^e République révèle une importante implantation de ce groupe dans l'immense majorité des circonscriptions. Ce critère joue d'autant mieux que la majorité présentait des candidats dans toutes les circonscriptions, alors que le Centre démocrate ne soutenait que 382 candidats.

Du point de vue technique, ces chiffres prennent donc la valeur d'un indice, celui de l'implantation géographique de chaque formation.

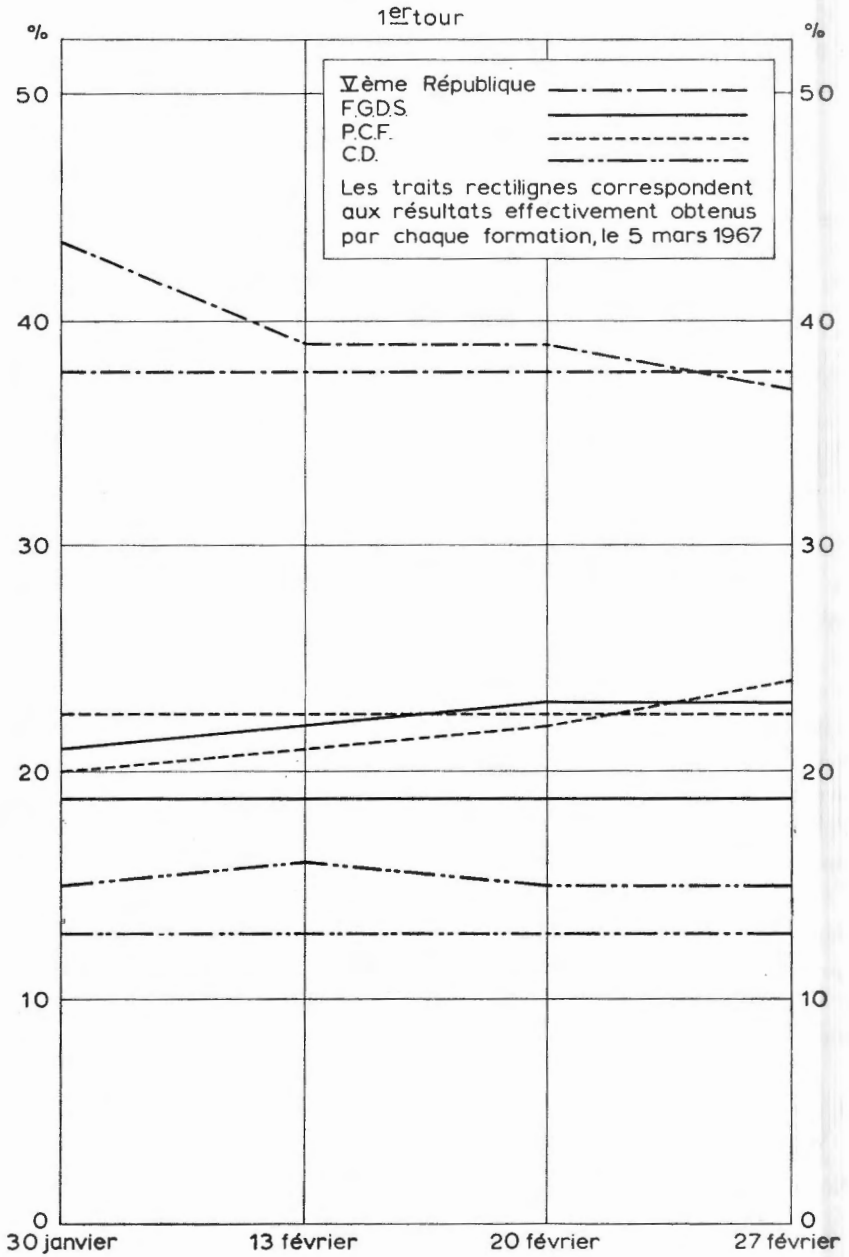
II. ENTRE LES DEUX TOURS

Sur la base des résultats du premier tour, et par application des tactiques électorales énoncées avant les élections, il était possible d'établir une

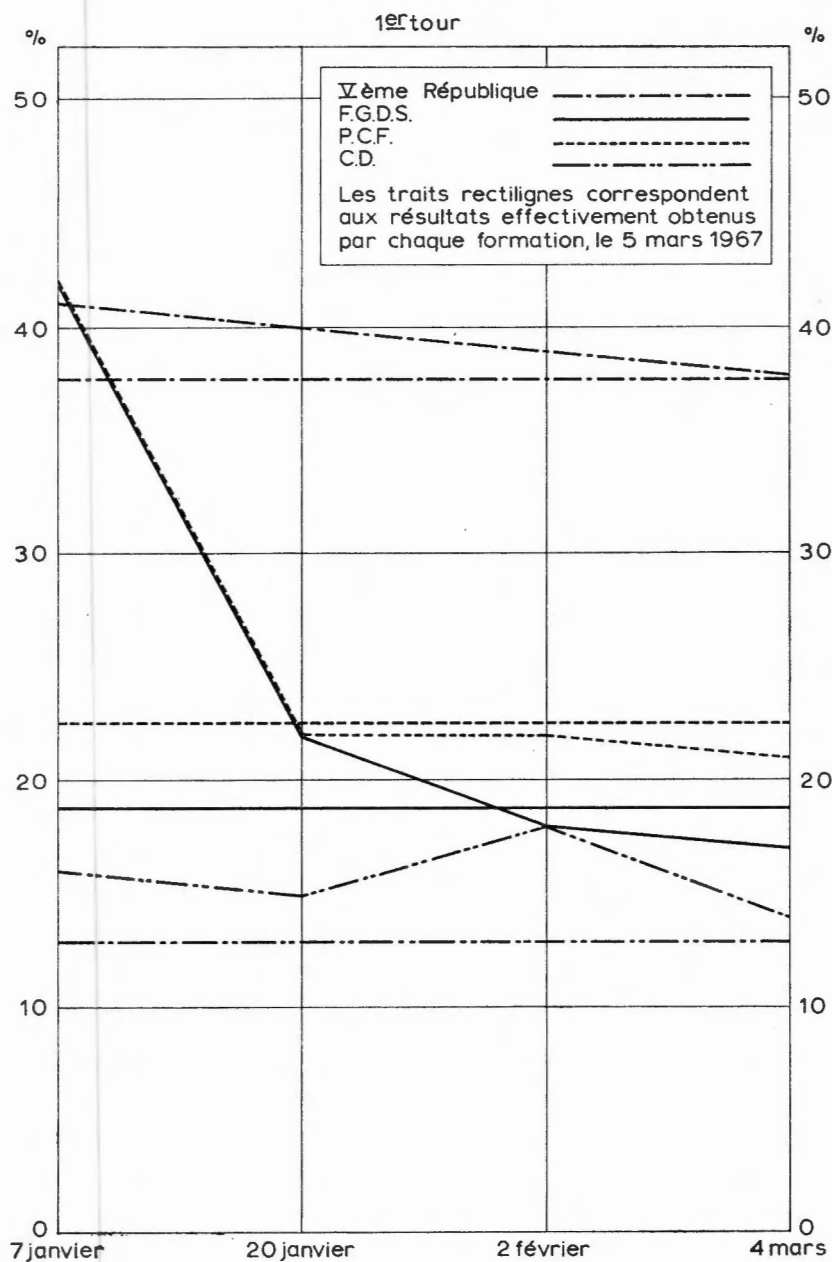
(30) Voir tableau II.

(31) Voir tableau II.

GRAPHIQUE I

S.O.F.R.E.S.

GRAPHIQUE I

I.F.O.P.

prévision sur les chances de chacun des candidats en ballottage. Simultanément, le comportement politique traditionnel des électeurs permettait de formuler des conclusions parallèles, mais divergentes. L'exemple de Paris est particulièrement suggestif à cet égard du fait de la situation électorale de la capitale au soir du 5 mars. En effet, hormis le fait que ses 31 sièges se trouvaient occupés, dans la précédente Assemblée, par des représentants de la majorité, deux éléments ajoutaient à la particularité de cet exemple :

- Dans les 31 circonscriptions, le ballottage reportait la décision au deuxième tour.
- Dans tous les cas, le candidat V^e République arrivait en tête.

Il résulte de l'examen de la situation dans ces 31 circonscriptions, après le premier tour (32), que 10 seulement des candidats de la majorité étaient tactiquement assurés du succès au deuxième tour. Dans les mêmes conditions, le Centre démocrate pouvait compter sur un seul élu, et la gauche réunie sur 4.

TABLEAU III
Les 31 circonscriptions de Paris, au soir du premier tour

| Situation au premier tour | Tactique | Politique | Elus au deuxième tour |
|---------------------------------|----------|-----------|-----------------------|
| Favorable à l'UNR | 10 | 24 | 21 |
| Favorable au CD | 1 | 1 | 2 |
| Favorable à la gauche | 4 | 1 | 8 |
| Indécision | 16 | 5 | — |
| Total | 31 | 31 | 31 |

Du point de vue politique, on pouvait prévoir un score final accordant respectivement 24 sièges à la majorité, un au Centre démocrate de même qu'à la gauche. Alors que l'application du critère tactique laissait subsister 16 cas d'indécision, cette seconde optique en réduit le nombre à 5. Le rôle des électeurs du Centre démocrate est à l'origine de la majorité des indécisions dont la répartition met en valeur l'importance respective des deux facteurs.

L'analyse des résultats montre que sur les 5 cas d'indécision politique, deux ont balancé en faveur de la majorité : l'élection de Mme de Hauteclocque contre M. Savary (FGDS), ce dernier n'ayant pas bénéficié

(32) Voir tableau III.

de toutes les voix du candidat ARLP en dépit des directives données par M. Tixier-Vignancour à ses électeurs (18^e circonscription).

L'élection de M. de la Malène (16^e circonscription) contre M. Albert (PC) qui n'a pu rassembler sur son nom toutes les voix FGDS sur lesquelles il pouvait compter.

Par contre, 5 cas politiquement favorables à l'UNR n'ont pas joué du fait de l'intervention du facteur tactique. L'exemple le plus notable est celui de la 13^e circonscription, où M. Sanson, opposé à M. Cot (PC), a perdu la bataille faute de quelques voix du Centre démocrate qui lui eussent permis de surmonter la rigide discipline de vote de la gauche, dans ce cas particulier.

Il est ainsi possible d'évaluer le rôle joué par les accords survenus entre les deux tours de même que par les fluctuations de l'opinion.

En ce qui concerne les formations de gauche, conformément aux accords conclus en décembre et en janvier, le candidat le mieux placé des partis contractants (PC, FGDS, PSU) devait seul se maintenir. Néanmoins, pour faire obstacle aux candidats de la V^e République, une quinzaine d'exceptions à cette règle furent prévues, cas dans lesquels le candidat communiste, arrivé en tête, s'est cependant désisté en faveur du candidat FGDS. Ce fut notamment le cas lorsqu'il s'agissait de laisser en lice une éminente personnalité FGDS.

Quant au Centre démocrate, sur le vu des premiers résultats, son Bureau politique exprima la ferme intention de faire barrage au communisme, croyant ainsi répondre aux tendances profondes de l'électorat centriste. Les résultats du deuxième tour amenèrent à nuancer cette idée.

Enfin, la majorité pouvait, au terme du premier tour, maintenir tous ses candidats, ou presque, en vertu des précédentes déclarations de M. Baumel, qui prévoyait le maintien de la V^e République dans toutes les circonscriptions où le score serait « honorable » pour elle.

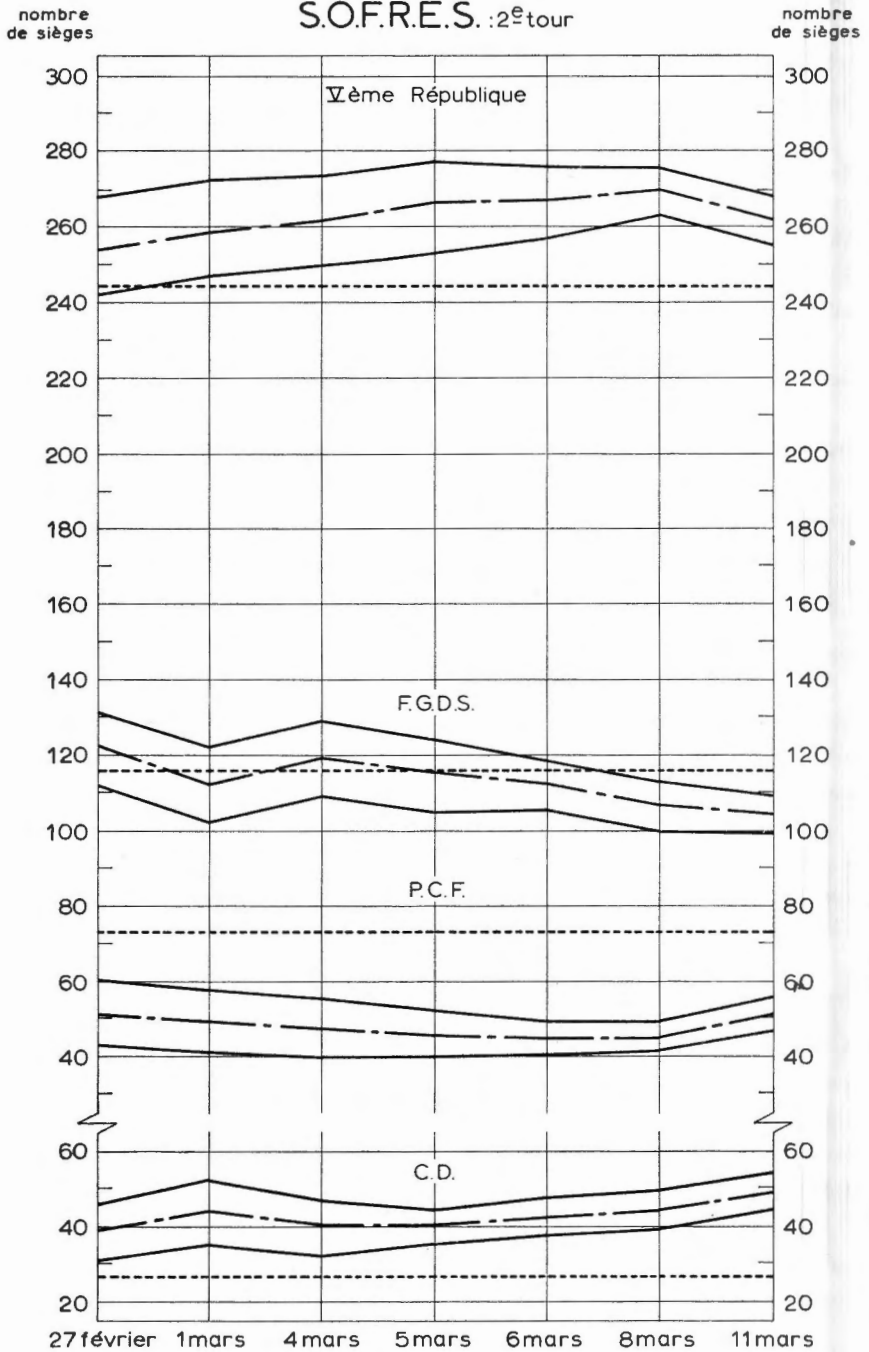
III. DEUXIÈME TOUR

Par opposition au succès certain remporté par les sondages dans leurs prévisions pour le premier tour, le second tour a mis en lumière des défaillances dans les pronostics des différents instituts. Il s'agissait, cette fois, de formuler des évaluations, non plus en pourcentages, mais en sièges.

La comparaison des chiffres obtenus par l'IFOP et par la SOFRES (33) dénote, comme on peut le constater, une similitude encore apparente dans les derniers sondages. Elle appelle cependant quatre remarques :

(33) Voir graphiques II. Voir tableau IV.

GRAPHIQUE II

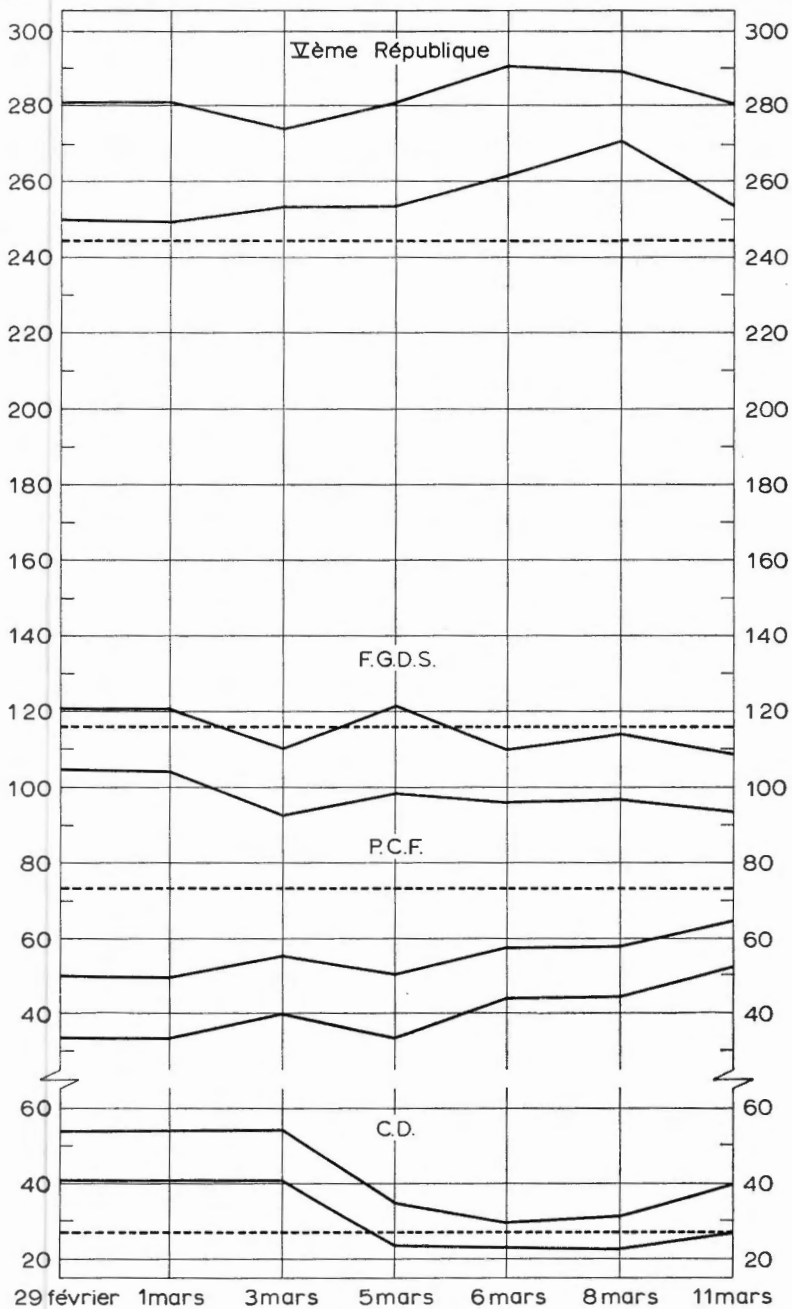
S.O.F.R.E.S. : 2^e tour

GRAPHIQUE II

I.F.O.P. : 2^e tour

nombre
de sièges

nombre
de sièges



1. S'agissant de prévisions faites sur la base des résultats réels du scrutin, le seul paramètre ne peut résulter que des transferts de voix du premier au second tour.
2. De nouveaux retraits de candidatures pouvaient encore intervenir.
3. Les chiffres de la SOFRES et du Ministère de l'Intérieur ne portent que sur la métropole ; ceux de l'IFOP intéressent, en revanche, l'ensemble des circonscriptions.
4. La SOFRES et le Ministère de l'Intérieur se fondent sur les points moyens, alors que l'IFOP s'en tient aux fourchettes.

En outre, quatre conclusions s'imposent si l'on rapporte ces chiffres aux résultats du scrutin (34). En premier lieu, il apparaît que le Parti communiste fait l'objet d'une sensible sous-estimation de la part des trois organismes, qui s'échelonne entre 25 sièges pour le Ministère de l'Intérieur et 5 sièges pour l'IFOP (limite supérieure de la fourchette). La FGDS est également sous-estimée, dans une moindre proportion, par la SOFRES et par l'IFOP, cependant que le Ministère de l'Intérieur fournit un chiffre assez proche du résultat effectif. En ce qui concerne le Centre démocrate, les pronostics ont assez bien rendu le score obtenu par cette formation, compte tenu du fait que chacun d'entre eux regroupait leurs prévisions sous le sigle CD et divers modérés.

TABLEAU IV

Les sièges obtenus par chaque formation après les deux tours

| FORMATIONS | Sièges |
|-------------|--------|
| PCF | 73 |
| Ext-Gauche | 5 |
| FGDS | 116 |
| Div. Gauche | 5 |
| Ve | 244 |
| Div. Mod. | 15 |
| CD | 27 |

Enfin, la constatation majeure porte sur la surestimation considérable des sièges obtenus par la majorité sortante (de 10 à 25 sièges selon la source). Une explication de cette « erreur » a été donnée par M. Roland Sadoun, directeur de l'IFOP. Selon lui, deux catégories de raisons justifiaient cette défaillance : d'une part, les instituts de sondage n'auraient pu tenir

(34) Voir graphique 2. Voir tableau IV.

compte, dans leurs prévisions, du renforcement de la discipline du vote et du léger glissement des voix du Centre démocrate au bénéfice de la gauche ; d'autre part, le grand nombre de duels serrés avait pour conséquence qu'une augmentation de moins de 1 % du total des voix de la gauche suffisait à faire perdre 12 sièges à la V^e République par rapport à la limite inférieure des estimations de l'IFOP. Ce deuxième argument semble expliquer de façon plus valable l'échec partiel des sondages.

Les différentes sources de pronostics s'étaient enfin montrées optimistes en ce qui concerne les pourcentages d'abstentions, et le Ministère de l'Intérieur envisageait même le taux particulièrement bas de 15 % d'abstentions. Cet optimisme n'a pas été manifestement démenti au premier tour, puisque le chiffre de 80,89 % de votants par rapport aux inscrits, qui a été atteint, constitue un record pour une élection législative. Il convient cependant de souligner que cette tendance ne s'est pas poursuivie aussi nettement au second tour, 27,29 % des électeurs inscrits ayant négligé de se rendre aux urnes, le 12 mars. Deux raisons contradictoires peuvent expliquer cette chute d'intérêt, dans certaines circonscriptions, soit que l'absence de « suspense » ait détourné l'électeur d'accomplir son devoir, soit, au contraire, qu'un duel cornélien l'ait découragé par la difficulté du choix.

ANALYSE GLOBALE

I. LES ÉLÉMENTS DU CHOIX

1. Les motivations psychologiques

a) *Le vote selon le sexe.*

L'importance qu'a pu revêtir le vote féminin dans la consultation des 5 et 12 mars résulte de la proportion de 53 % représentée par les femmes dans l'électorat français, dès lors que certains sondages viennent confirmer des différences d'attitude électorale entre hommes et femmes.

Les enquêtes publiées par le *Nouvel Observateur* et l'*Aurore* (35) amènent à trois constatations :

— Les femmes restent anticommunistes (11 % seulement voteraient communistes d'après l'*Aurore*), même si un certain nombre d'entre elles n'hésitent pas à voter à gauche, notamment pour la FGDS.

— Elles sont relativement plus favorables que les hommes à la majorité sortante (42 % contre 38 % d'après le *Nouvel Observateur*).

(35) Toutes deux parues le 22 février 1967.

— Le Centre démocrate exerce également un attrait particulier sur l'électorat féminin (16 % contre 14 % d'après le *Nouvel Observateur*, 18 % d'après l'*Aurore*).

Par ailleurs, l'électorat féminin ne s'abstient pas d'une manière notable, et ceci plus par devoir (64 %) que par conscience de son droit (19 %) s'il faut en croire une étude de l'*Express* (36).

Mais le caractère le plus intéressant des électrices est qu'elles représentent 60 % environ du « Marais », une proportion importante de ce pourcentage étant constituée par les femmes seules et âgées, tendant à voter pour la majorité : d'après les études pré-électorales effectuées sur le problème, la position « originale » de l'électorat féminin aurait donc fait pencher la balance du côté de la V^e République.

b) *Le vote selon l'âge.*

Les données sur cette seconde motivation sont plus rares et doivent être utilisées avec prudence : tout au moins les chiffres qu'elles fournissent conservent-ils la valeur d'un ordre de grandeur. C'est ainsi qu'un sondage de l'IFOP (37) démontre que les jeunes classes d'âge (21 à 24 ans) sont les plus portées à voter pour la gauche (40 % pour la FGDS et le PC contre 38 % pour la majorité), cependant que la V^e République conserve un net avantage dans les catégories les plus âgées (+ de 65 ans) : 50 %, contre 39 % en faveur des partis de gauche et 11 % pour le CD. Cette dernière remarque prend toute sa signification lors du scrutin de 1967, qui a conduit aux urnes l'un des plus vieux corps électoraux que la France ait connu.

2. Les motivations sociologiques

a) *Le vote selon la religion.*

Ce critère classique de clivage entre la gauche et la droite, s'il a vu son importance s'atténuer largement au niveau des états-majors, n'a cependant pas disparu en substance, ainsi que le prouve l'examen des programmes des deux partis d'extrême-gauche, qui réclamaient encore des mesures rigoureuses à l'égard des écoles libres.

Du côté de l'Eglise, les décisions du Concile Vatican II recommandaient aux évêques et à leurs subordonnés de n'influencer en rien sur le choix des électeurs : elles ont été respectées dans l'ensemble.

Il n'en reste pas moins que les différences de degré dans la pratique religieuse selon les régions subsistent en tant qu'élément fondamental de

(36) *L'Express*, 30 janvier 1967, p. 15.

(37) *Nouvel Observateur*, 22 février 1967, p. 10.

l'analyse des résultats du scrutin, comme le montrera plus loin l'application de ces données à la carte électorale.

b) *Le vote selon le statut professionnel.*

Dans la mesure où la classe sociale se définit par le statut professionnel, il ressort des enquêtes entreprises pendant la campagne électorale que ces classes se répartissent politiquement de la manière suivante (38) : la majorité est soutenue surtout par les inactifs (47 % de gaullistes), puis viennent dans l'ordre, les agriculteurs, les patrons et les cadres. A l'opposé conformément au schéma classique, les partis de gauche sont majoritaires en milieu ouvrier (54 % favorables à la gauche). La classe sociale relativement la plus favorable au centrisme est celle des agriculteurs, 25 % se prononçant pour cette tendance, d'après le même sondage.

Là encore, les particularismes régionaux en rapport avec une dominante sociale doivent nuancer la répartition nationale reflétée par ces chiffres. Les responsables de l'actuel système électoral en France étaient conscients de ce phénomène, quand ils ont découpé chaque circonscription en ajoutant toujours un secteur rural à un secteur urbain.

D'autres sondages de l'IFOP (39) révèlent à quel point l'opinion sur la politique économique et sociale est en rapport avec la catégorie professionnelle et dans quelle mesure le facteur économique et social est un élément déterminant du vote. C'est ainsi que 56 % des agriculteurs et 57 % des ouvriers désapprouvent l'action du gouvernement en ce qui concerne les prix, cette proportion tombant à 47 % pour les cadres supérieurs et les professions libérales. Quarante et un pour-cent des ouvriers désapprouvent également la politique gouvernementale en matière d'emploi, alors que 36 % seulement des industriels et commerçants partagent cette opinion.

Par ailleurs, les 38 % des personnes qui prévoyaient de graves difficultés économiques pour 1967 comprenaient la moitié des électeurs du PC et de la Fédération.

Il est donc permis de penser que la motivation économique a pesé lourdement sur le choix des électeurs, comme la carte électorale semble l'indiquer.

3. L'anticommunisme

Depuis le Congrès de Tours en 1920, qui a vu la scission du socialisme français en « révolutionnaires » (PCF) et en « réformistes » (SFIO), le réflexe anticommuniste a été une constante de l'électorat français.

(38) *Nouvel Observateur*, 22 février 1967, p. 10.

(39) *Nouvel Observateur*, 15 février 1967, p. 16 et ss; 22 février 1967, p. 18 et ss; 1^{er} mars 1967, p. 20 et ss.

Il y a plus de trois ans déjà, un titre de *l'Express* proclamait : « Les Français n'ont plus peur des communistes ». Cette tendance réelle a été en s'accroissant au point qu'une enquête de l'IFOP et de la SERES (Société d'Etudes et de Recherches en Sciences sociales) (40) révélait que sur 10 Français, 4 ne s'opposaient pas à l'entrée des communistes au gouvernement. Ce sondage soulevait plusieurs questions dont les réponses témoignaient toutes d'un net progrès de la conscience publique en faveur du Parti communiste. Cependant, cela ne résulte que d'une forte atténuation du caractère révolutionnaire de ce Parti, si l'on s'en rapporte à la signification du vote communiste depuis 1945, ainsi que le conçoit Maurice Duverger.

Ainsi, en 1967, 42 % des personnes interrogées ont estimé le rôle du PCF plutôt utile au plan national, contre 29 % seulement en 1964, 9 % l'ayant jugé très utile. Ceci prend la signification d'un « quitus » donné au PCF pour son passé. Quant à l'avenir, il peut être envisagé aussi favorablement puisque 44 % des personnes interrogées pensent que le PC gagnera du terrain dans les dix prochaines années. Pour ce qui est de la participation des communistes au gouvernement, l'enquête indique encore une fois une nette progression (40 % de favorables en 1967 contre 31 % en 1964).

Cette enquête met enfin en lumière une certaine incohérence, si l'on admet que le vote communiste résulte le plus souvent d'une aspiration à la promotion économique. En effet, 11 % seulement de l'opinion publique, contre 22 % d'électeurs communistes, prévoieraient une augmentation sensible de leur niveau de vie par l'instauration d'un régime communiste.

Il est vrai, cependant, que la plupart des électeurs n'envisagent pas l'accession au pouvoir du parti de leur choix en déposant leur bulletin dans l'urne. Mieux encore, s'ils l'envisagent, ils ne pensent nullement que l'utilisation qui serait faite de ce pouvoir ressemblerait en tous points aux exemples offerts par les démocraties populaires.

En définitive, ces quelques constatations permettent d'envisager plus clairement la propagande communiste ; elles conduisaient par ailleurs à prévoir la légère poussée communiste des 5 et 12 mars.

II. APPLICATION DE CES ÉLÉMENTS À LA CARTE ÉLECTORALE DU 5 MARS

L'examen des cartes électorales publiées au lendemain du premier tour, et fondées sur les voix obtenues par les différentes formations, rappelle une distinction classique entre le Nord et le Sud de la France,

(40) *L'Humanité*, 18 janvier 1966, p. 4.

la ligne de démarcation se situant approximativement à la hauteur de la Loire. Certes, il convient de nuancer cette constatation, et des exceptions se font jour dans l'un et l'autre cas ; cependant, comment expliquer, en fonction des éléments dégagés plus haut, que le Nord vote plutôt à droite, et le Sud plutôt à gauche ?

Pour ce qui est du Nord, en premier lieu, trois grands points semblent éclairer pour l'essentiel la tendance des votes.

1. La deuxième guerre mondiale, puis la Libération, ont principalement concerné cette partie du pays. Il en résulte une influence nettement marquée du pouvoir charismatique du général de Gaulle, notamment en Normandie et dans l'Est du pays. Il est en effet significatif de relever que le pourcentage de voix recueillies par la V^e République est plus élevé en Basse-Normandie, théâtre du débarquement en 1944, que dans la partie nord de cette même région. Fait plus marquant, le seul gaulliste dissident à avoir trouvé grâce devant l'électorat métropolitain a été élu dans le département de la Manche ; or, les gaullistes dissidents se réclament exclusivement du général de Gaulle.

De même, ce facteur charismatique occupe une place importante dans les départements de l'Est, où deux seuls candidats V^e République ont été défaits.

2. Une autre explication résulte de la prospérité de l'économie dans la majorité des secteurs recouverts par cette partie de la France. Cette affirmation souffre cependant quelques exceptions, portant sur la Bretagne et la Lorraine, qui feront l'objet d'un examen ultérieur.

3. En dernier lieu, il est à remarquer que les principaux bastions religieux se situent, pour leur plus large part, au nord de la Loire. Dans cette perspective, la Bretagne et la Vendée constituent, avec l'Alsace, les régions-types, l'anticommunisme s'y faisant particulièrement sentir. C'est ainsi que le PC n'a pu recueillir, dans les deux départements alsaciens, de même qu'en Vendée, plus de 10 % des suffrages.

La combinaison de ces trois facteurs engendre l'optimum favorable au gaullisme. Inversement, l'absence d'un ou de plusieurs d'entre eux confère aux oppositions une plus grande marge de manœuvre. Deux cas présentent à ce sujet un intérêt particulier.

Le premier est celui de la Bretagne, région agricole et catholique. La situation économique peu favorable a parfois déterminé les Bretons à voter pour le Centre démocrate, le caractère profondément religieux d'une grande partie de la population la conduisant à n'envisager que deux solutions.

En Lorraine, où le problème de la reconversion dans les mines de fer se posait, l'absence du facteur économique a porté à la Chambre un député communiste en Moselle.

Ainsi, dans une conjoncture également défavorable, les électeurs ont manifesté différemment leur mécontentement dans les deux régions, en fonction des autres facteurs. En Bretagne, le caractère religieux a fait plutôt voter centre-droit, cependant qu'en Lorraine, la dominante socio-professionnelle jouait en faveur de la gauche.

Deux autres exceptions, en ce qui concerne cette partie nord, sont à relever également : elles concernent le Bassin parisien ainsi que le Nord proprement dit. Dans ces secteurs, on ne constate pas une nette tendance modérée, la prédominance de l'élément socio-professionnel justifiant des orientations traditionnelles davantage portées vers la gauche. Dans la banlieue parisienne ainsi que dans les départements du Nord et du Pas de Calais, la force du PC découle essentiellement de la présence des principaux foyers de concentration industrielle.

L'analyse de la partie « Sud » peut se concevoir en fonction des mêmes critères. L'élément de base, ici, consiste en l'anticléricalisme traditionnel, qui pousse l'électorat de ces régions à voter à gauche. Notons, de surcroît, que la plus grande partie des zones d'indifférence religieuse se situe en deçà de la Loire (Charentes, Nièvre, Limousin).

En second lieu, par opposition au Nord, la plupart des régions comprises dans cette notion de Sud sont en état de sous-développement relatif ou de crise, notamment le Languedoc et les Cévennes.

Enfin, le point de divergence le plus remarquable a trait à la moindre influence du général de Gaulle dans cette partie du pays : en effet, la zone considérée correspond dans l'ensemble à l'ancienne zone libre de 1940-1942, moins touchée par la guerre ; d'autre part, la tendance modérée de la population n'hésitait pas alors à faire profession de pétainisme, ce qui explique que le centre-droit méridional, quand il existe, n'est pas gaulliste de tradition. Le phénomène s'est d'ailleurs accru avec l'implantation des rapatriés d'Algérie.

Mais un changement d'attitude s'est fait sentir, dans plusieurs circonscriptions. Dans ces cas particuliers, l'électorat a renversé son raisonnement à l'égard du problème économique. Les « jeunes loups » de l'UNR, lancés à l'assaut des bastions de la gauche, ont exploité au maximum ce renversement, qui n'a guère joué, en fait, que dans le Lot et l'Aveyron. Comme certaines personnalités locales l'avaient souligné, l'appartenance de ces départements à l'opposition n'aurait fait qu'accroître leur retard économique, et pour bénéficier du soutien gouvernemental, certains ont pensé qu'il valait mieux voter V^e République. Ce raisonnement était déjà tenu depuis quelque temps par l'électorat des deux départements les plus

pauvres de France, le Cantal et la Lozère, et ce scrutin n'a fait que confirmer leur tendance à l'efficacité.

Des exceptions d'un autre genre subsistent à l'heure actuelle. Il s'agit, d'une part, de la Savoie et du Sud-Ouest, où, du fait de l'existence d'un sentiment religieux plus important, les scores de la V^e République et du Centre démocrate dépassent assez nettement la moyenne du « Sud » ; des Alpes Maritimes et de la Côte d'Azur, d'autre part, où l'on se trouve en présence d'un noyau de la droite non-gaulliste que l'apport des rapatriés est venu renforcer.

Au lendemain du premier tour, les observateurs ont été impressionnés par la stabilité du corps électoral et le mot recouvre ici deux interprétations principales :

- Cette stabilité signifie d'abord qu'aucun changement véritable n'a pu découler d'une mutation dans les motivations électorales traditionnelles.
- Cela signifie également que le maintien de la stabilité du régime a été déterminant pour de nombreux Français.

Mais la majorité devait encore, comme l'a souligné René Payot dans le *Journal de Genève*, affronter l'épreuve des sièges (41).

LES TRANSFERTS

I. DES PRÉSIDENTIELLES AU 5 MARS (42)

L'origine des différences de pourcentages obtenus tant par le général de Gaulle et ses troupes que par François Mitterrand et les candidats communistes et fédérés a été élucidé par les instituts de sondages, qui révélaient par approximation (43) :

1. Qu'un électeur du général de Gaulle sur 7 aux présidentielles voterait à gauche aux législatives.
2. Que, de la même manière, un électeur de M. Lecanuet sur 7 voterait pour la FGDS.
3. Qu'un nombre important de voix tixiéristes qui s'étaient, au deuxième tour des présidentielles, reportées sur François Mitterrand, resterait acquis à la gauche.

(41) 6 mars 1967.

(42) Voir tableau V.

(43) *Nouvel Observateur*, 1^{er} mars 1967, p. 13.

Ceci expliquerait pourquoi l'ensemble de la gauche a totalisé plus de voix au premier tour des législatives que le seul nom de M. Mitterrand, le 5 décembre 1965.

TABLEAU V
Les transferts : des présidentielles au 5 mars 1967

| Partis | 5 décembre 1965 | | 5 mars 1967 | | Différence |
|---------------------|-----------------|-------|-------------|-------|-------------|
| | Voix | % | Voix | % | |
| Gaullisme | 10.504.007 | 43,97 | 8.453.512 | 37,75 | — 2.050.495 |
| Gauche | 7.655.042 | 32,04 | 9.743.566 | 43,51 | + 2.088.524 |
| CD | 3.770.771 | 15,78 | 2.864.272 | 12,79 | — 906.499 |
| Ext-D | 1.269.095 | 5,31 | 194.776 | 0,87 | — 1.074.319 |
| Divers | 692.476 | 2,89 | 1.136.191 | 5,08 | + 443.715 |

* Abstentions : 1965 : 15,01 % ; 1967 : 19,11 %.

Quant à la défaite du Centre démocrate, non prévue par les sondages, tout semble s'être passé comme si une fraction des électeurs de M. Lecanuet, qui s'étaient reportés sur le général de Gaulle au deuxième tour des élections présidentielles, était restée fidèle à ce deuxième choix. Néanmoins, s'il est vrai qu'un électeur sur 7 de M. Lecanuet s'est porté sur la gauche au premier tour des législatives, le phénomène n'aurait concerné qu'un peu plus de 1 % de l'électorat du Centre démocrate.

II. DU 5 AU 12 MARS 1967 (44)

Avant les élections, les transferts de voix entre les deux tours devaient s'effectuer, dans l'hypothèse des sondages, de la manière suivante (45) :

— 80 % des électeurs communistes devaient suivre les appels du Parti à voter pour le candidat fédéré, devenu le candidat unique de la gauche.

— Dans le cas inverse, 40 % des électeurs de la FGDS devaient se reporter sur le candidat communiste, compte tenu des variations régionales dans le comportement de la gauche non-communiste.

— 60 % enfin des électeurs centristes étaient supposés se reporter au deuxième tour sur les candidats de la V^e République.

Quelques jours avant le 5 mars, un nouveau sondage de l'IFOP (46) montrait que, dans l'hypothèse d'un duel entre un gaulliste et un communiste, 59 % des électeurs FGDS auraient alors voté communiste, ainsi

(44) Voir tableau VI.

(45) *France-Soir*, 12-13 mars 1967, p. 4.

(46) *Le Monde*, 15 mars 1967, p. 3.

que 10 % des électeurs CD. Mais ces chiffres devaient faire l'objet d'une évolution très nette puisque, d'après une ultime enquête effectuée entre les deux tours, ils étaient passés respectivement à 76 % et à 24 %.

TABLEAU VI
Les transferts : du 5 au 12 mars 1967

| PARTIS | 5 mars 1967* | 12 mars 1967 | Différence |
|------------------------------|--------------|--------------|-------------|
| PCF | 4.401.453 | 4.002.506 | — 398.947 |
| FGDS | 3.819.611 | 4.460.612 | + 641.001 |
| Ext-G PSU | 454.987 | 173.476 | — 281.511 |
| V ^e | 6.583.076 | 7.985.381 | + 1.402.305 |
| CD | 2.451.939 | 1.647.287 | — 804.652 |
| Ext-D | 187.007 | 28.437 | — 158.570 |
| Divers | 1.025.003 | 302.999 | — 722.004 |
| Suffrages exprimés | 18.923.076 | 18.600.698 | — 322.378 |

* Nombre de voix.

Les résultats du deuxième tour ont confirmé cette évolution, sinon dans le détail, du moins dans les grandes lignes, et leur comparaison avec ceux du premier tour a dégagé l'importance globale de ces nouveaux transferts (voir tableau annexe, portant sur les 405 circonscriptions de ballottage). Mais ce tableau général ne met pas en évidence certains phénomènes, mis en lumière par plusieurs études particulières, dont celle qui fut effectuée par le Centre français de Recherche opérationnelle (CFRO) (47) pour les 18 circonscriptions de la capitale où le débat se circonscrivait entre un gaulliste et un communiste. Sur la base des votes réels, le CFRO a établi le tableau suivant de transferts, en pourcentages :

| 1 ^{er} tour | PCF | PSU | FGDS | CD | | Diss. | Div. | Abst. ou nuls |
|----------------------------|-----|-----|------|----|----|-------|------|---------------|
| 2 ^e tour | | | | | | | | |
| PCF | 99 | 75 | 74 | 25 | 0 | 2 | 25 | 3 |
| V ^e | 0 | 3 | 5 | 47 | 99 | 65 | 45 | 1 |
| Abstent. ou nuls | 1 | 22 | 21 | 28 | 1 | 33 | 30 | 96 |

Les éléments dominants y apparaissent nettement :

- la constance des électeurs du Parti communiste, de la V^e République et des abstentionnistes du premier tour, dont le comportement n'est pas modifié ;

(47) *Le Monde*, 16 mars 1967, p. 8.

- la discipline des électeurs des partis de gauche concernés par les accords de désistement réciproques ;
- le partage des électeurs du Centre démocrate entre les deux camps en présence au second tour ;
- le pourcentage important d'électeurs de la FGDS et du CD qui se sont abstenus.

Mais surtout, les deux mutations évaluées par les derniers sondages se sont révélées véritables : 74 % des électeurs de la Fédération et 25 % de l'électorat du Centre démocrate ont réellement voté pour le candidat communiste.

Il est certain que le second tour n'a pas été, plus qu'auparavant, un refus de la politique gaulliste. C'est uniquement le phénomène des transferts, concernant une fraction relativement faible de l'électorat, qui a provoqué ce que la presse a appelé le « reflux », et les défauts du scrutin majoritaire sont ici seuls en cause. La surprise du deuxième tour vient donc davantage d'une idée préconçue qui voudrait que la tendance la plus favorisée au premier tour se renforce au second, que d'un véritable bouleversement de l'opinion pendant cette période.

ANALYSE COMPAREE

I. D'APRÈS LE MODE DE SCRUTIN

Les remaniements intervenus dans la région parisienne, qui ont abouti à la création de cinq nouvelles circonscriptions, ont ranimé les polémiques sur le mode de scrutin à adopter. Depuis toujours favorable à la représentation proportionnelle, le PC en a profité pour faire valoir à nouveau ses arguments. Cependant, la presse, et non seulement *L'Humanité*, a mis en exergue les défauts du scrutin majoritaire.

La modalité qui en est actuellement appliquée en France aboutit en effet à des inégalités de représentation, sensibles à tous les niveaux. C'est ainsi que l'on peut parler d'une sous-représentation de la région parisienne par rapport à la capitale, si l'on considère qu'un député parisien représente 90.000 habitants, alors qu'un député de la proche banlieue en représente entre 100.000 et 125.000. Les inégalités ne s'atténuent pas si l'on prend les inscrits comme référence, ce qui découle partiellement du principe posé en 1958 qu'un département doit avoir au moins deux députés. Ainsi, les deux circonscriptions du Territoire de Belfort comp-

tent respectivement 37.055 et 26.973 électeurs, cependant que la circonscription de Longjumeau dans l'Essonne, a 115.936 inscrits (48).

Les divisions électorales ne sont pas même équilibrées à l'intérieur d'un département, et l'exemple du Nord montre que la circonscription d'Avesnes a 38.772 inscrits, contre 87.969 à celle de Dunkerque.

Quant à la représentativité des élus, elle varie fortement selon les scrutins, et dans une trentaine de circonscriptions, la marge du vainqueur ne dépassait pas 500 voix.

Mais il est vrai que ce mode de scrutin a pour but d'assurer une majorité de gouvernement, sans autre considération théorique. L'application d'un système majoritaire à un seul tour, dans cette perspective, aurait encore mieux assuré l'obtention d'une telle majorité. Réserve faite d'un comportement électoral différent dans le cadre de ce système, la V^e République aurait en effet récolté 320 sièges, et l'on comprend dès lors que certains membres de la majorité, tels M. Debré, se déclarent partisans de ce mode de scrutin. La Fédération demeurerait la première force de gauche avec 64 élus, et une faible avance sur le PC [59]. Le Centre démocrate aurait autant de sièges que le système actuel lui en a accordé, c'est-à-dire 27.

Mais il est également intéressant de savoir ce qu'aurait pu être le résultat du 5 mars dans l'hypothèse de la représentation proportionnelle. Une étude sommaire, ne tenant compte ni des variantes entre le scrutin uninominal et le scrutin de liste, ni des implications qu'elles peuvent avoir sur la manière de voter de l'électeur, permet néanmoins de mettre en évidence quelques faits importants :

1. Le PC, ayant recueilli 5.029.808 voix, le 5 mars, se verrait représenter à la Chambre par 110 députés, d'où un gain de 37 représentants.
2. Les petites formations d'extrême-droite et d'extrême-gauche, ainsi que les divers seraient plus largement représentés (deux fois plus de divers modérés notamment).
3. Le Centre démocrate aurait acquis 62 sièges, alors qu'il n'en a que 27 aujourd'hui.

Par contre, les grands perdants seraient la majorité (183 députés contre 244) et la FGDS (91 contre 116). Cette constatation portant sur la FGDS permet d'ailleurs d'estimer l'importance des désistements communistes en sa faveur. Qu'en conclure, sinon que la constitution d'une majorité devrait s'envisager dans une optique complètement différente, et dépendrait probablement du choix des élus démocrates.

(48) *Le Monde*, 12-13 mars 1967, p. 4.

II. 1962 ET 1967

1. Les abstentions

Le 18 novembre 1962, les abstentions avaient atteint la proportion de 31,27 % du corps électoral. Ce chiffre est tombé à 19,11 %, le 5 mars 1967, chiffre record pour des élections législatives de la V^e République, qui n'atteint cependant pas les 16,6 % de la consultation de 1936. Les commentateurs en ont conclu à la destruction du mythe de la dépolisation des Français, et l'on a vu pourquoi le second tour n'avait pas infirmé cette constatation. Il n'en reste pas moins qu'avant le scrutin, 4 Français sur 10 pensaient que le Parti communiste appartenait à la Fédération, d'après un sondage publié par *France-Soir* (49). Cette réserve faite sur le manque d'information politique des Français, la progression des votants révèle trois éléments essentiels :

1. L'importance de la proximité des élections présidentielles, depuis lesquelles s'est déroulée la campagne électorale.

2. L'enjeu du scrutin, tant en ce qui concerne les institutions que la politique économique, qui a incité les indifférents de circonstance à sortir de leur apathie.

3. Enfin, la conformité des résultats obtenus par les formations, par rapport à leur audience effective dans le pays, qui découle de cet optimum de participation.

2. Les voix au premier tour (50)

Le nombre des inscrits ayant normalement progressé entre 1962 et 1967, l'évolution de chaque groupe ne peut s'évaluer qu'en termes de pourcentage. On peut ainsi relever la stabilité des voix gaullistes, qui remportent 37,75 % des suffrages en 1967 contre 37,88 % à l'UNR et aux Républicains indépendants en 1962 ; le gain des communistes, qui passent de 21,84 % à 22,46 % (notons à cet égard que le million de voix ainsi acquis représente les pertes subies par l'extrême-gauche, le PSU et les composantes de la FGDS), et enfin, le déclin sensible du CD par rapport à ses composantes (Centre national des indépendants et MRP) : 12,79 % contre 16,74 %.

Il semble donc que les regroupements n'aient pas bénéficié au premier tour de l'avantage de la nouveauté. Quant au Parti communiste, il a

(49) 18 février 1967.

(50) Voir tableau VII.

TABLEAU VII

Les voix au premier tour des différents scrutins

| PARTIS | 5 mars 1967* | | 18 novembre 1962 | | 23 novembre 1958 | |
|-----------------------|--------------|-------|------------------|-------|------------------|-------|
| | Voix | % | Voix | % | Voix | % |
| PCF | 5.029.808 | 22,46 | 4.003.553 | 21,84 | 3.882.204 | 18,94 |
| Ext-G PSU | 506.592 | 2,26 | 427.467 | 2,33 | 347.298 | 1,69 |
| SFIO | | | 2.298.729 | 12,54 | 3.167.354 | 15,45 |
| FGDS | 4.207.166 | 18,79 | | | | |
| Rad. Gent-G | | | 1.429.649 | 7,79 | 2.347.989 | 11,45 |
| UNR | | | 5.855.744 | 31,94 | 3.603.958 | 17,58 |
| Ve | 8.453.512 | 37,75 | | | | |
| RI | | | 1.089.348 | 5,94 | — | — |
| CNI | | | 1.404.177 | 7,66 | 2.815.176 | 13,73 |
| CD | 2.864.272 | 12,79 | | | | |
| MRP | | | 1.665.695 | 9,08 | 2.378.788 | 11,60 |
| Divers | 1.136.191 | 5,08 | — | — | 1.277.424 | 6,23 |
| Ext-D | 194.776 | 0,87 | 159.429 | 0,86 | 669.518 | 3,26 |

* Abstentions : 1967 : 19,11 % ; 1962 : 31,27 % ; 1958 : 22,89 %.

sans doute bénéficié de la constance de son opposition au régime, déclarée dès 1958.

3. Deuxième tour et transferts

Là encore, le regroupement du CNI et du MRP au sein du Centre démocrate et celui des radicaux et de la SFIO à l'intérieur de la FGDS ont provoqué des modifications sensibles. Pour ce qui est du Centre démocrate, le fait que le CNI et le MRP présentaient, à tous les deux, au moins un candidat dans chaque circonscription alors que la nouvelle formation s'est limitée aux plus favorables, a d'abord réduit le nombre total des voix.

D'un autre côté, le regroupement des fédérés et les accords conclus entre les diverses formations de gauche ont complètement modifié certains mouvements de transferts. En toute logique, le désistement automatique du candidat de la gauche le moins bien placé a augmenté les transferts de voix du Parti communiste vers la Fédération, alors que ces mêmes désistements ont permis l'élection d'un plus grand nombre de députés communistes. Le paradoxe n'est, ici, qu'apparence.

A l'opposé, la V^e République, lors des deux dernières élections législatives, a augmenté ses voix, du premier tour au second, dans des proportions sensiblement identiques. Encore une fois, la perte de sièges subie par la majorité ne vient pas d'une perte correspondante de voix,

mais bien d'un mécanisme de transferts différent, dont les effets accrus par le système majoritaire n'avaient été prévus par personne (51).

TABLEAU VIII
Les voix au deuxième tour des différents scrutins

| PARTIS | Deuxième tour 1967 | | Deuxième tour 1962 | |
|--------------------------|--------------------|-------|--------------------|------|
| | Voix | % | Voix | % |
| PCF | 4.002.506 | 21,55 | 3.243.041 | 21,3 |
| Ext-G PSU | 173.476 | 0,93 | 183.844 | 1,2 |
| SFIO | | | 2.304.330 | 15,2 |
| FGDS | 4.460.612 | 24,01 | | |
| Rad. Cent-G | | | 1.068.101 | 7 |
| CNI | | | 1.177.152 | 7,8 |
| CD | 1.647.287 | 8,86 | | |
| MRP | | | 806.908 | 5,3 |
| UNR-UDT | | | 6.165.929 | 40,5 |
| V ^e | 7.985.381 | 42,99 | | |
| RI | | | 241.853 | 1,6 |
| Divers | 302.999 | 1,62 | — | — |
| Ext-D | 28.437 | 0,14 | 16.943 | 0,1 |

TABLEAU IX
Les transferts en 1962 et ceux de 1967

| PARTIS | Différence entre les deux tours | |
|--|---------------------------------|-------------|
| | 1962 | 1967 |
| PCF | — 94.017 | — 398.947 |
| Ext-G PSU | — 246.657 | — 281.511 |
| FGDS (composantes) | + 155.888 | + 641.001 |
| V ^e (composantes) | + 1.477.231 | + 1.402.305 |
| CD (composantes) | — 634.748 | — 804.652 |
| Ext-D | — 129.836 | — 158.570 |
| Divers | — | — 722.004 |
| Suffrages exprimés | + 527.861 | — 322.378 |

4. L'Assemblée en 1962 et en 1967

Il convient de tenir compte, dans l'examen du tableau comparatif présenté (tabl. X), des difficultés de la comparaison entre les non-inscrits de 1962 et ceux de 1967, la composition de ce groupe variant d'un scrutin à l'autre, entre divers gauche, modérés, sans étiquette, etc... De même, la situation complexe de la majorité en 1962 ne facilite pas

(51) Voir tableaux VIII et IX.

une exacte comparaison. Enfin, l'accroissement de 5 du nombre des sièges doit être présent à l'esprit pour mesurer la perte encourue par la majorité.

Sur les 482 députés sortants, 45 ne s'étaient pas représentés le 5 mars, et 35, pour la plupart UNR, étaient devenus suppléants. En plus des 7 éliminés au premier tour pour n'avoir pas recueilli 10 % des inscrits, 11 députés sortants s'étaient volontairement retirés entre les deux tours : 5 FGDS, 3 CD, 2 V^e République et un gaulliste dissident. Enfin, 82 ont été battus, dont 56 V^e République, 15 CD, 5 fédérés, 4 PC et 2 divers.

TABLEAU X

La composition de l'Assemblée nationale, avant et après le scrutin de mars 1967

| PARTIS | 1962 | 1967 | Gains ou pertes |
|------------------------------|--|-------|-----------------|
| V ^e | 230 UNR-UDT 34 RI 12 Cent. Démocratique 8 Non-inscrits | 244 | — 40 |
| Cent. Démocratique | 42 | 27* | — 15 |
| SFIO | 66 | 116** | + 12 |
| Rass. Démocratique | 38 | | |
| PCF | 41 | 73 | + 32 |
| Ext-G PSU | 2 | 8 | + 6 |
| Non-inscrits | 9 | 17 | — |
| Total | 482 | 485 | |

* Le groupe centriste à l'Assemblée nationale, après l'adhésion de plusieurs modérés, compte cependant près de quarante parlementaires.

** De même, grâce à l'adhésion de quelques députés d'extrême-gauche, la FGDS est représentée par plus de 120 élus.

Par contre, 163 députés sont de nouveaux élus au sein de l'Assemblée nationale : 63 V^e République, 45 fédérés, 37 communistes, 8 Centre démocrate, 6 divers et 4 PSU, ce qui ne signifie pas pour autant que ces nouveaux élus remplissent leur premier mandat.

Si les rapports d'influence des composantes d'un parti minoritaire, appartenant à une gauche minoritaire, ne peuvent servir de base à des hypothèses de gouvernement, ils autorisent à juger de la minorité réelle de la Fédération. Or, sur les 116 élus FGDS, 16 seulement viennent de la Convention des Institutions républicaines, où sont les forces les plus jeunes et les plus dynamiques, par rapport aux 76 députés SFIO et aux 24 radicaux.

Le recul de la majorité est lié à l'échec de l'UNR qui perd 30 sièges, alors que les Républicains indépendants en gagnent 10. L'action de M. Giscard d'Estaing, qui a constitué un groupe parlementaire distinct,

s'en trouve naturellement renforcée. Quoi qu'il en soit des motifs du recul enregistré par la majorité, et notamment par sa fraction « orthodoxe », la presse, tant nationale qu'étrangère, en a déduit un ébranlement du mythe gaulliste, phénomène auquel chacun donne l'explication de sa tendance.

La plus répandue consiste à prétendre que la politique économique et sociale du général de Gaulle lui a occasionné ce travers. D'autres font volontiers grief au chef de l'Etat d'avoir, par son voyage à Moscou, « exorcisé le péril rouge » (52). On insiste encore sur le peu d'importance pris par la politique étrangère dans la campagne électorale, cette explication pouvant également justifier, dans une certaine mesure, les résultats du Centre démocrate.

En tout état de cause, qu'il s'agisse des admirateurs du gaullisme ou de ses détracteurs, tous s'accordent à reconnaître qu'au-delà de la politique économique et sociale, dont on a fait l'enjeu matériel du scrutin, c'est aussi, et surtout, les principes de toute la politique menée par le régime actuel que l'électorat a jugé.

Dans une autre perspective, les élections de mars 1967 marquent un progrès de la tendance au bipartisme, encore que le centrisme, en voie de désagrégation depuis 1958, puisse redresser la situation. Cette éventualité constitue d'ailleurs l'axe autour duquel s'oriente le débat, les uns interprétant les élections comme une mutation définitive conduisant au dualisme, les autres n'y voyant qu'une évolution de circonstance, destinée à se renverser dans l'après-gaullisme (53).

(52) *Le Monde*, 15 mars 1967, p. 1.

(53) *Le Monde*, Maurice Duverger, 19-20 mars 1967, p. 9.



Genèse et lignes directrices de recherche sur l'Administration de l'Eglise

(Note d'information)

par Jacques GENET,
Administrateur au Ministère des PTT (Paris).

★

Pourquoi étudier l'Administration de l'Eglise ?

Tout d'abord parce que c'est une Administration très ancienne. On peut dire qu'elle a commencé à s'organiser dès le troisième siècle (1). C'est à cette époque en effet que l'on voit les premiers essais d'élaboration d'un droit religieux, avec Saint Hippolyte, que la hiérarchie ecclésiastique se différencie, que l'Eglise commence à constituer son patrimoine par le moyen d'associations de fidèles, que le siège de Rome finit d'acquérir la primauté qu'il conservera définitivement. Au troisième siècle, Saint Cyprien de Carthage parle déjà d'« *Administratio religiosa* ». Une institution qui fonctionne depuis dix-sept siècles ne peut manquer de fournir à celui qui l'étudie un sujet riche d'enseignements.

Ensuite, parce que c'est une Administration à l'échelle mondiale. Au contraire de certaines organisations elle dispose non seulement d'un siège central, mais aussi de nombreux « services extérieurs », implantés jusque dans les plus petits villages. Problèmes de coordination, d'unité de doctrine, mais aussi d'assimilation des différentes structures sociales et politiques, des différentes psychologies, problèmes d'adaptation aux différentes formes d'action : conquérir ce qui reste à l'extérieur, sauvegarder ce qui est à l'intérieur, autant de points sur lesquels peut méditer celui qui essaie de saisir la réalité administrative, en l'abordant sous l'angle de la science de l'Administration.

Enfin, par curiosité, parce qu'elle est mal connue. En général, les fidèles n'ont pas de rapports directs avec les Services de l'évêché, encore moins, au-delà, avec le Saint-Siège. Les prêtres eux-mêmes, par discrétion ou par indifférence, parlent peu des choses matérielles. Pourtant,

(1) Daniel ROPS, *L'Eglise des Apôtres et des Martyrs*, Paris, 1948.

derrière la durée, l'extension de l'Eglise catholique, doit se trouver une science des moyens, un art d'utiliser les hommes, qui lui soient propres.

Toutes ces raisons font qu'un groupe de travail s'est formé, à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes de Paris, sous la direction du professeur Georges Langrod, Directeur de recherches au CNRS, chargé de la chaire de Science administrative. Formé de membres du CNRS, de deux Jésuites, « Conseillers techniques », et de plusieurs élèves de M. Langrod (candidats au doctorat de 3^e cycle), ce groupe a entrepris de pénétrer dans l'intimité de l'Administration de l'Eglise. Ce n'était pas un sujet commode. Il a fallu tout d'abord définir les objectifs, puis choisir une méthode, enfin commencer les travaux.

*
**

Définir les objectifs est une chose difficile dans la mesure où l'on ignore à peu près tout du sujet à étudier. C'est pourquoi il a fallu s'imprégner en premier lieu de ce qui a été écrit sur les structures ecclésiastiques, c'est-à-dire en fin de compte assez peu de chose. Constitution d'une bibliographie de base, dépouillement, confrontation des textes, étude juridique du code de droit canon de 1917 et de ses commentaires ont occupé l'équipe pendant plus d'un trimestre. L'évolution des idées consécutives au second concile du Vatican a été suivie de très près. Pour résumer en quelques mots le résultats de cette première phase, il faut constater que beaucoup d'ouvrages sont périmés, que les plus récents, sauf exceptions, ont un caractère de vulgarisation assez marqué, et qu'en tout état de cause l'ancienneté du Code de Droit canon de 1917 le rend impropre à refléter la réalité profonde de l'organisation actuelle.

Néanmoins il fut dès lors possible de commencer à discerner les grandes lignes de ce qui devrait être étudié :

— En premier lieu, le problème de la souveraineté. Dans l'histoire de cette société de droit divin, on voit coexister en permanence les trois modes de souveraineté : monarchie, oligarchie et démocratie. Selon les époques et les institutions, l'accent est mis sur l'un ou l'autre de ces modes de gouvernement : monarchie du curé, de l'évêque ou du pape, conseils consultatifs sans cesse remis en question et sans cesse renaissant de leur cendres, oligarchie du corps des évêques, démocratie dans le régime présidentiel dans les ordres religieux et, à un moindre degré, dans l'organisation ancienne des diocèses. Y-a-t-il un principe, ou bien au contraire n'y a-t-il qu'adaptation aux circonstances de temps et de lieu ? Le pouvoir dans l'Eglise est-il centralisé ou décentralisé ? S'il est centralisé, une certaine déconcentration existe-t-elle ?

— En second lieu, le problème de la répartition des compétences : répartition fonctionnelle tout d'abord entre le clergé *séculier*, plus traditionnellement spécialisé dans la « pastorale », c'est-à-dire la garde du troupeau, le clergé *régulier*, souvent en marge, mais presque toujours agent de réforme à l'intérieur de l'Eglise et d'apostolat au dehors, et le *laïcat*, qui trouve difficilement sa place dans une structure à laquelle il appartient pourtant comme membre, et non pas uniquement comme sujet. Répartition géographique, la première historiquement, puisque le diocèse est la cellule fondamentale, l'« Eglise » au sens primitif du terme. Entre le diocèse et le Saint-Siège, des regroupements se sont créés : archevêchés, églises nationales, puis provinces, enfin et tout dernièrement conférences nationales, voire même continentales. Quant aux ordres religieux, le privilège de l'« exterritorialité » les fait échapper à ce cadre.

— Enfin, le problème des liaisons. Elles peuvent être institutionnelles : c'est le cas des liaisons hiérarchiques, dites « verticales », des liaisons « horizontales » : entre prêtres dans un diocèse, entre évêques. Elles peuvent unir l'Eglise à ce qui lui est extérieur : liaisons avec le pouvoir civil. Elles peuvent aussi prendre la forme de conflits : entre évêques et Curie, entre clergé séculier et régulier, entre laïcat et hiérarchie (Existe-t-il des « groupes de pression »?).

Il n'était cependant absolument pas possible d'entamer le sujet directement sous cet angle. C'est pourquoi il a fallu, abstraction faite momentanément des lignes directrices qui viennent d'être exposées, adopter un plan de travail plus lié à l'« anatomie » de la structure de l'Eglise.

*
**

C'est alors que furent pris les premiers contacts avec des personnes extérieures au groupe. Tout d'abord le service d'information du secrétariat de l'Episcopat de France, dirigé à l'époque par Monseigneur Haubtmann, fut mis à contribution. Ensuite Monseigneur Chavanat, Vicaire général, Chancelier de l'Evêché de Lille, qui a bien voulu présenter notre plan aux évêques en Conseil et obtenir leur avis favorable. Enfin, M. le Chanoine Jacques Verscheure, Directeur du Centre régional d'Etudes socio-religieuses à Lille. Qu'il nous soit permis de profiter de l'occasion pour remercier ceux qui ont, avec beaucoup de gentillesse, guidé les premiers pas des novices que nous étions. Puis le professeur Léo Moulin, du Collège d'Europe, à Bruges, apporta son expérience du « monde des religieux ». Il fut associé dès lors à la marche du groupe, avec le professeur Legendre de la Faculté de Droit de Lille, et M.Y.M. Hilaire, Maître-Assistant à la Faculté des Lettres de Lille.

On décida de commencer l'étude par l'unité fondamentale de l'Eglise : le diocèse : « Ne faites jamais rien sans l'Evêque de ce qui concerne l'Eglise », disait Saint Ignace d'Antioche. Outre le fait que le diocèse constitue, comme nous l'avons déjà souligné, une réduction de l'Eglise universelle, son cadre permettait de mettre à l'épreuve des faits les idées générales suggérées par les textes. C'était en d'autres termes une sorte de « banc d'essai » qui devait préparer l'ascension vers l'Administration centrale, c'est-à-dire vers le Saint-Siège. Il fallait, compte tenu des possibilités de chacun, choisir un échantillonnage tel que l'on puisse appréhender le maximum d'informations possible. Paris fut écarté, puisqu'en pleine réorganisation. On retint : Marseille, grand diocèse de création récente (1948) ; Lille, vaste aussi, mais ancien ; Perpignan, beaucoup plus modeste ; et Angoulême, situé entre les deux extrêmes.

On décida aussi d'étudier le régime auquel sont soumis les immigrants, qui indépendamment de leur incorporation dans le diocèse où ils résident, relèvent partiellement d'une sorte de « diocèse national », selon leur pays d'origine. Il y a là une exception au principe de la souveraineté de l'évêque qui méritait d'être examinée de plus près.

Ces études, approchant déjà à leur fin, doivent être considérées comme autant de monographies, base commune de données dont l'intégration aura lieu au stade final, selon le schéma dégagé à la suite des premiers travaux.

Parallèlement, une partie des membres du groupe fut chargée d'approfondir l'étude des textes, et de dégager les données théologiques, historiques et juridiques qui permettraient d'interpréter les éléments d'information recueillis sur place et faisant l'objet des monographies.

Ceci posé, il fallait commencer les travaux. Ils ont commencé, et dès le début, ils se sont révélés passionnants.

*
**

Quelles sont donc les premières impressions que l'on peut tirer de ce qui a été fait jusqu'à ce jour ? Elles sont de deux ordres : le diocèse a une Administration « légère » et qui repose sur les hommes plus que sur les structures.

Si l'on se réfère à la théologie, l'Evêque assume seul la plénitude des fonctions sacerdotales, qui sont de trois ordres : enseignement, sanctification, gouvernement. La fonction d'enseignement comprend la prédication de l'Evangile et la correction des erreurs doctrinales. La fonction de sanctification comprend la distribution des sacrements (l'Evêque est seul à pouvoir les donner tous) et, par voie de conséquence, le contentieux relatif à leur validité. La fonction de gouvernement, ou « charge pastorale » peut être considérée comme à la fois législative, exécutive et

judiciaire, tous les pouvoirs étant concentrés entre les mains de l'Évêque. A une telle centralisation devrait correspondre une fonction administrative importante et une organisation étoffée.

En théorie, si l'on examine le Code de Droit canon et les annuaires ecclésiastiques diocésains, on voit les noms d'une multitude de services répondant chacun à une mission bien précise, en accord avec les fonctions épiscopales (voir tableau annexé). Evidemment, à part ceux qui sont visés par le Code de Droit canonique, ces services varient suivant la taille des diocèses ou la personnalité de l'Évêque. Marseille et Lille semblent par exemple être les seuls diocèses à disposer d'un service permanent de sociologie. Les officialités ont été récemment regroupées dans les diocèses, sièges de régions. Le nombre des « directeurs » varie de deux à sept (encore que le terme de directeur, de même que ceux de comité ou de commission, ne recouvre pas toujours les mêmes fonctions organiques).

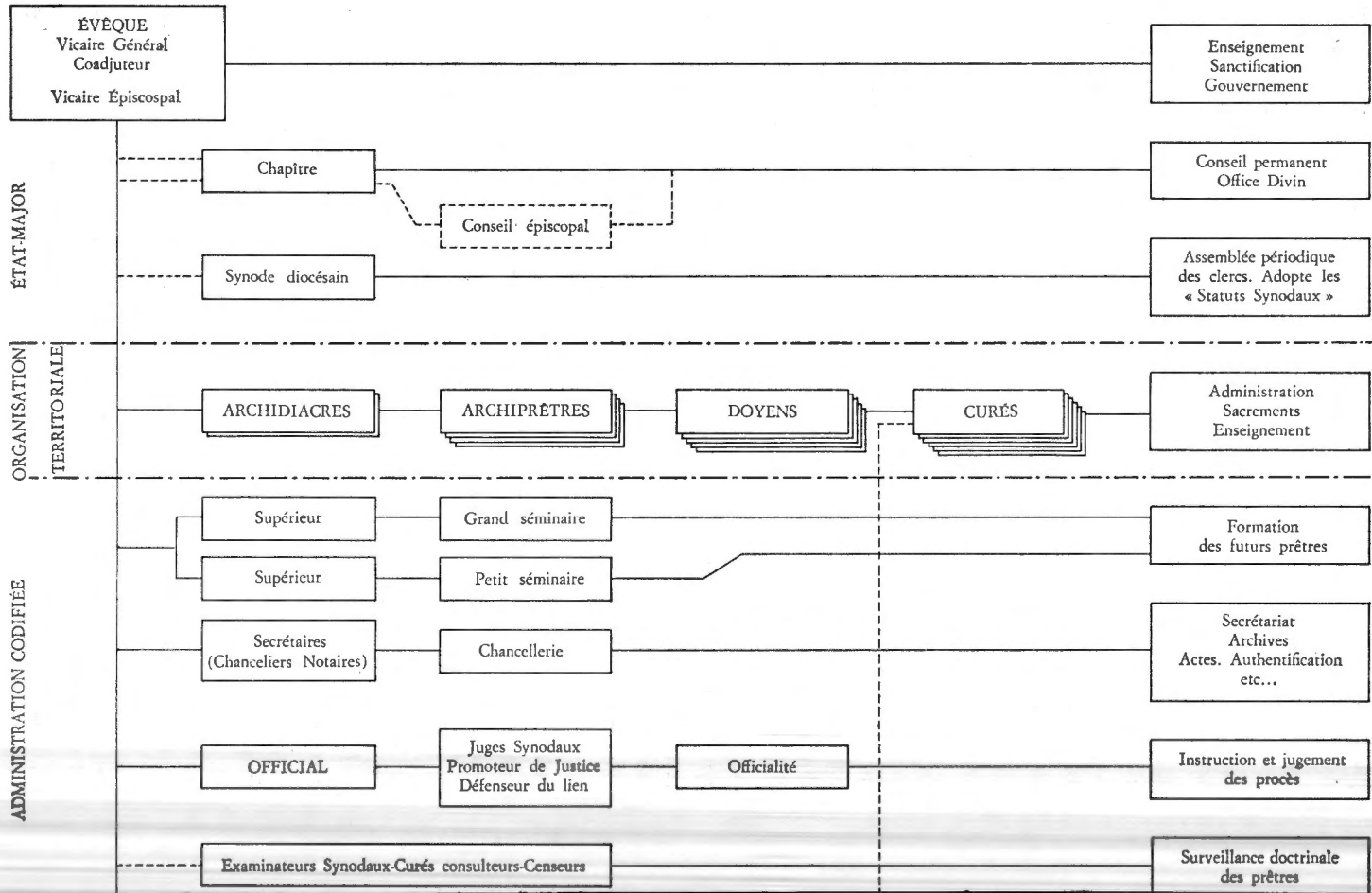
Néanmoins, deux faits sont constants : la polyvalence des membres de l'Administration diocésaine, et le nombre de cumuls entre postes administratifs et paroissiaux. Prenons le cas de Perpignan, diocèse de dimensions modestes (2) : 270.000 habitants, 186 prêtres et religieux. Onze prêtres seulement sont utilisés à temps complet dans les services généraux, dont cinq pour l'Administration diocésaine et quatre aumôniers diocésains. Or, l'organigramme théorique fait apparaître soixante trois postes, sans compter celui de l'Évêque, ni les nombreuses charges qu'il assume (en particulier président de l'association diocésaine). En fait, les deux vicaires généraux, le supérieur du grand séminaire, le chancelier et son adjoint occupent à eux seuls dix-neuf postes. Les quarante quatre autres sont cumulés avec des activités de curé ou de vicaire. De même à Marseille (950.000 habitants, 516 prêtres et religieux), seize prêtres seulement sont utilisés à temps complet pour l'Administration diocésaine.

On peut dès lors constater l'importance du choix des hommes, car c'est sur eux, et sur eux seuls, que repose le fonctionnement et l'efficacité du système administratif.

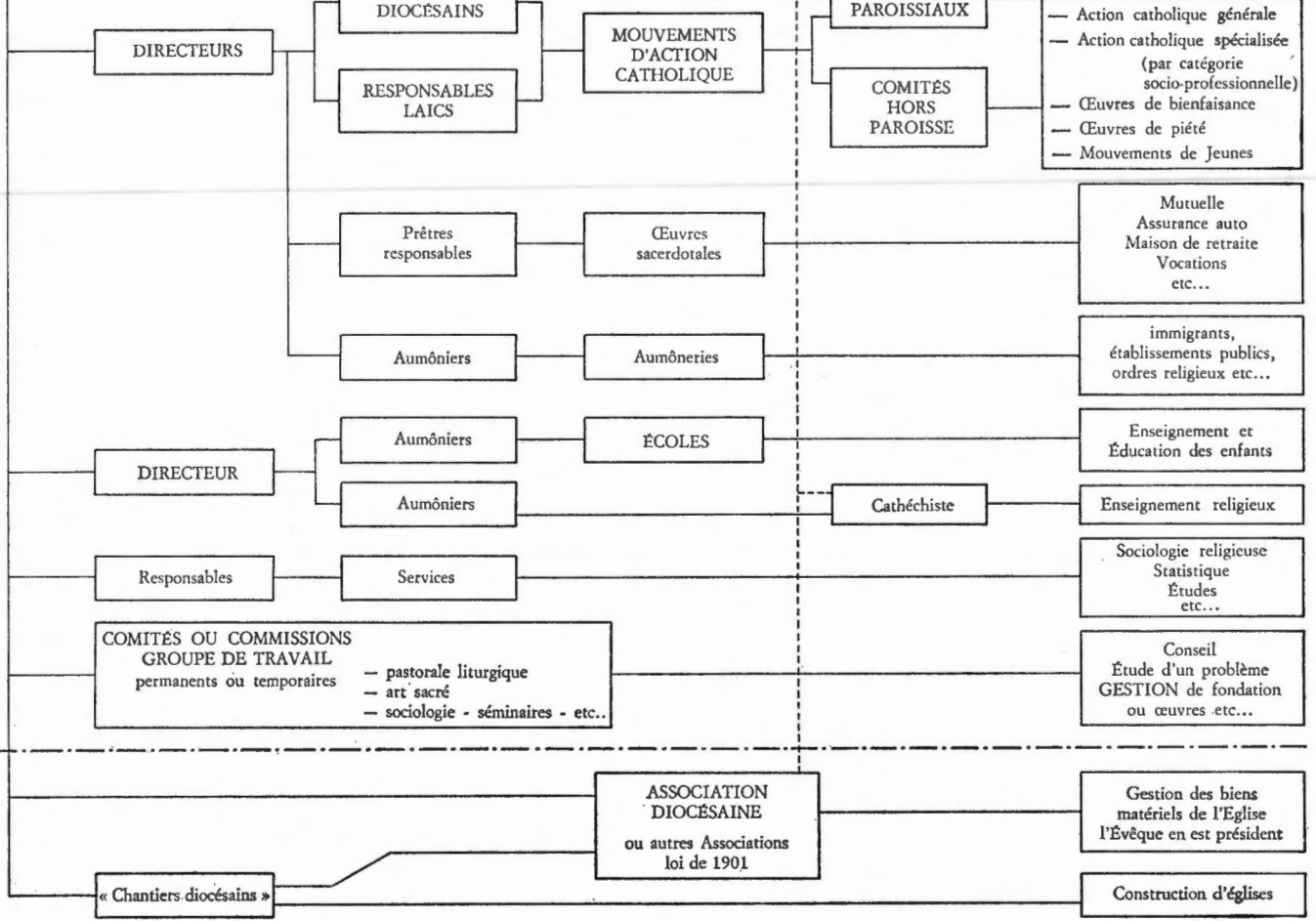
L'Évêque dispose de deux facilités qui lui permettent de surmonter cette difficulté : son « personnel » est en général d'un niveau d'instruction et de dévouement supérieur à la moyenne et il est libre de le répartir à sa guise.

(2) Le plus petit diocèse français : celui de Maurienne et de Tarentaise (résultant de la fusion de deux diocèses anciens) a, en 1966, été uni à celui de Chambéry. Monseigneur Bontemps est devenu archevêque de Chambéry (162 communes, 145.000 habitants), Evêque de Maurienne (67 communes, 43.000 habitants), administrateur de Tarentaise (97 communes, 80.000 habitants).

On notera à ce propos que l'Eglise remanie ses structures, mais répugne à faire disparaître ce qui constitue la tradition : le nouveau diocèse comportera trois cathédrales et trois chapitres.



ADMINISTRATION NON CODIFIÉE.
TRÈS VARIABLE SUIVANT LES DIOCÈSES



Les administrateurs de l'Eglise sont tous des prêtres, et l'on peut aller jusqu'à dire que même les « employés » sont des ecclésiastiques. Ici se pose un problème fondamental et dont la solution conditionnera peut être l'avenir de l'Eglise en tant qu'institution. Un prêtre est un homme qui a reçu une certaine instruction. Malgré son caractère orienté et peu axé sur le concret, cette instruction favorise l'adaptation de l'esprit à l'assimilation de connaissances nouvelles, d'autant plus que la formation juridique acquise au séminaire est conforme à l'esprit administratif hérité de la Rome antique et que l'on retrouve dans l'Eglise, aussi bien que dans les « exécutifs » civils de la plupart des pays européens. De plus, le prêtre donne à l'Evêque, à qui il est lié personnellement par l'ordination (3), un dévouement sans commune mesure avec celui que lui donnerait un salarié. L'Evêque n'est pas un « employeur », mais le Chef de l'« Eglise » locale. Les ressources perçues sont très modestes et les heures de travail ne font pas l'objet d'une comptabilité (4). Cependant, en règle générale, le nombre de prêtres est insuffisant. Cela amène à penser que cette élite serait mieux employée dans des tâches d'apostolat et que des laïcs appointés pourraient être « fonctionnaires ». En conséquence de quoi les dépenses devraient être plus élevées et le contrôle plus précis. Pourtant, traditionnellement, on préfère les prêtres à cause de leur discrétion absolue (5) et de leur abnégation, à cause aussi de la tranquillité que leur adhésion totale donne à celui qui les dirige. C'est ainsi que des clercs s'occupent de la « Mutuelle Saint-Martin » ou de l'« Automobile-club Saint-Christophe ».

L'Evêque répartit à sa guise ceux qu'il dirige. Bien sûr, il affectera à l'Administration diocésaine un prêtre qui, à cause de sa santé ou pour d'autres raisons ne peut pas assumer le ministère paroissial. Mais dans l'éventail des postes diocésains le choix reste possible et l'évolution du monde moderne, l'importance accrue des choses matérielles (par exemple la construction d'églises dans les banlieues des grandes villes, ou bien le concile qui impose à un modeste Evêque des déplacements coûteux et difficiles à organiser), rend de plus en plus important le rôle des services de l'évêché. Ici se pose encore le problème financier de la rémunération

(3) La tendance actuelle est au relâchement de ce lien personnel, en ce qu'elle tend à accentuer la disponibilité du prêtre *vis-à-vis* de l'Eglise, notamment en lui faisant quitter un diocèse excédentaire pour aller vers un autre diocèse dégarni, ou en pays de mission.

(4) Les prêtres affectés à l'administration diocésaine, dont le « casuel » (messes, mariages, etc...) est très réduit, ont un traitement plus élevé que les autres. A Perpignan, ce traitement est de 750 F par trimestre (l'Evêque perçoit 2.500 F par trimestre, sans autres frais de représentation).

(5) L'idée de la « discrétion » de l'Administration est, elle aussi, romaine. Au surplus, on pourrait objecter que bien des laïcs respectent, eux aussi, la discrétion professionnelle.

de laïcs. Tant qu'il ne sera pas résolu, les évêques seront appelés à confier les tâches de gestion à des prêtres de plus en plus qualifiés, dont l'absence sera plus durement ressentie là où ils sont indispensables. En poussant le paradoxe plus loin, on en arriverait à dire qu'il n'est pas suffisant d'avoir la foi pour faire la comptabilité de l'Eglise, mais qu'il faut aller jusqu'à l'engagement sacerdotal ! Quoi qu'il en soit, le système actuel laisse à l'Evêque, comme nous l'avons dit, la possibilité du choix. Et la tendance actuelle consiste à accentuer cette possibilité, au moins en ce qui concerne le choix des doyens (6). Cette charge est en effet beaucoup plus liée à la personne qu'au siège, alors qu'en général la règle est contraire (par exemple en ce qui concerne la charge d'archiprêtre).

Il est toujours difficile de résumer ou de synthétiser les résultats de recherches lorsqu'elles sont en cours. Aussi nous en tiendrons nous à ces considérations d'ordre général. D'ores et déjà, les matériaux accumulés se révèlent riches, notamment par les éléments concernant le Statut des étrangers en France. Par certains côtés, ils sont sujets de l'Evêque local, mais ils échappent cependant à ce pouvoir absolu par les liens qui les unissent à l'organisation des immigrants, réglée par la Constitution apostolique « *Exsul familia* » de 1952.

*
**

Arrivée à ce stade, l'étude s'élargit soudain. Parallèlement aux enquêtes, les contacts « internationaux » se sont développés. Des groupes de recherches se sont formés à l'étranger, en contact étroit et suivi avec l'équipe parisienne. Il s'agit en premier lieu de l'Université catholique de Louvain où le Centre de recherches socio-religieuses, affilié à la Fédération Internationale des Instituts de recherches sociales et socio-religieuses (FERES) et dirigé par M. le Chanoine Houtart, a manifesté de l'intérêt pour une collaboration active aux recherches en cours en France (7).

Une recherche analogue concernant un diocèse belge choisi à cet effet est entreprise et un programme commun d'études parallèles à longue échéance est en train d'être élaboré. Une équipe de recherches travaille en outre à l'Université de Californie à Berkeley sous la direction du professeur Ivan Vallier. Une répartition de tâches entre ces différents groupes est prévue et on espère qu'ainsi une collaboration intellectuelle

(6) Le curé-doyen, en plus du rôle de conseiller qu'il joue auprès des curés de son doyenné, exerce une sorte de contrôle administratif portant notamment sur les questions financières.

(7) Cf. p. ex. Lambert BOVY, *Recherches et études socio-religieuses et morales dans la France contemporaine (Stato Sociale, Rome, n° 5, XI, mai 1967, p. 488.*

soutenue et à long terme, entre autres par voie d'échanges, pourra être mise sur pied.

Une étude d'envergure concernant l'Eglise en tant qu'institution, partant du diocèse comme base de recherches comparatives, mais devant s'étendre rapidement aux organismes centraux, embrassant les aspects sociologiques et « organisationnels », est donc en vue, l'étude des diocèses de pays de vieille catholicité s'inscrivant dans une recherche plus générale portant aussi sur les diocèses dans des pays à majorité protestante et dans des pays en voie de développement. En même temps des comparaisons avec d'autres églises de la Chrétienté seraient utiles.

L'équipe parisienne, orientée tout particulièrement vers le phénomène administratif, aborde un cadre plus large en passant aux assemblées nationales et continentales d'évêques, aux archidiocèses et aux provinces, puis au Saint-Siège. Ainsi elle rencontre une administration de plus en plus structurée dont les idées directrices particulières restent à dégager (8).

On espère que cette recherche jettera un jour une lumière nouvelle sur un problème qui jusqu'à maintenant a étonnamment attiré peu l'attention des spécialistes des sciences sociales (9).

(8) Cf. p. ex. James D. MOONEY, *The principles of organization* (rev. éd., New York, Harper, 1939, chap. 12: *General features of Catholic Church organization*, p. 102.

(9) Tout chercheur intéressé par ces études est prié de s'adresser à l'Ecole des Hautes Etudes, 6^e Section (Séminaire de Science administrative du prof. G. Langrod), 54, rue de Varenne, Paris 7^e (France).



Esquisse d'une socio-pathologie de l'information contemporaine

par Paul M.G. LEVY,

Professeur Associé à la Faculté des Lettres
et Sciences Humaines de Strasbourg (1)

★

« *L'information est une fonction biologique consistant à percevoir le réel, en vue de satisfaire aux conditions de la vie et du progrès de l'espèce. Dans tout le règne animal, l'information inexacte entraîne la mort.* » C'est dans ces termes qu'il y a quelques années Paul-Louis Bret introduisait une leçon sur l'information et la société (2). Encore qu'il ait nuancé ensuite son affirmation de départ, il ne s'en tenait pas moins à une conception assez traditionnelle. Trop souvent on part de l'idée que l'informatique a pour unique souci de découvrir et de transmettre la vérité, que la vie n'est possible que sur la base d'une information étendue et véridique, que le développement de l'information est nécessairement bénéfique et qu'une société plus abondamment éclairée est inévitablement mieux organisée et plus consciente de ses véritables intérêts. Or, la réalité est fort éloignée de cette vue théorique.

En rester à un schéma idéal de ce genre conduirait à se limiter aux constatations stériles que ferait un physiologiste décidé à ignorer la pathologie. La science médicale a pour objet l'« art de guérir ». La sociologie a le devoir de préserver sa sérénité en refusant d'être conçue uniquement en fonction de buts utilitaires, mais elle n'a pas le droit d'ignorer les défauts du mécanisme social au point de négliger les maladies qui en sont la réalité quotidienne. La pathologie bien plus que la physiologie est l'étude du réel ; cela est vrai aussi sur le plan sociologique (3).

(1) Notes d'une conférence faite le 29 août 1967 en séance plénière du Forum Européen d'Alpbach (Autriche) dans le cadre d'une session sur le sujet *information et communication : tendances du développement technique et social*.

(2) Paul-Louis BRET, *Information et Société*. Centre Européen Universitaire de Nancy. Département étude des civilisations, 1952.

(3) V. à ce sujet Georges CANGUILHEM, *Le Normal et le Pathologique*. (P.U.F. 1966.)

Si l'information, telle que l'entendent les informateurs est essentiellement le récit d'un fait et si les êtres humains agissent en fonction de leur information, l'information réelle est rarement fidèle et les actions ne sont rationnelles que très exceptionnellement. La conduite de l'humanité n'a rien de raisonnable ; elle cesserait sans doute d'être l'humanité si on la forçait mécaniquement à agir de façon rationnelle. Une connaissance insuffisante nous empêche d'agir, mais une connaissance excessive peut engendrer la stérilité ; une certaine dose d'ignorance est indispensable à l'action. Si par impossible nous savions avec certitude tout ce qui va se produire, nous perdriions probablement notre capacité d'agir. L'information tardive perd son utilité, mais l'information prématurée est parfois dangereuse. Il est donc heureux sans doute que notre information soit imparfaite et que les imperfections de la nature humaine et de nos sociétés nous libèrent de la servitude d'un automatisme qui serait proprement intolérable.

Ceci étant posé, nous suggérons qu'on étudie sous le vocable de « Socio-pathologie de l'Information » les maladies de l'information résultant de son mécanisme social et les maladies du corps social provoquées par la façon dont il réagit à l'information. Nous voudrions donc d'une part nous pencher sur les imperfections de l'information et notamment sur sa non-coïncidence avec la réalité des faits ; d'autre part, sur cette constatation que le régime de l'information détermine des aspects importants de la société.

Ces problèmes existent depuis qu'il y a des hommes sur terre, mais ils ont pris un tour nouveau et une acuité accrue avec l'apparition des moyens de communication de masse. Ces « vecteurs » véhiculent avec autant d'efficacité le vrai que le faux ; ils ont donné à l'information des caractéristiques qui renouvellent entièrement les conditions de sa véracité et de son rôle social.

Il y a donc ce que nous pourrions appeler les malformations congénitales de l'information ; elles sont inévitables, tiennent à sa nature même et existaient à l'âge des cavernes comme elles existent aujourd'hui. Cependant l'application d'instruments nouveaux à des exigences anciennes a incontestablement apporté de profondes modifications aux conditions dans lesquelles, se forme, se développe, se diffuse et est assimilée l'information ainsi qu'aux conséquences que cela entraîne. Aux malformations congénitales sont donc venues s'ajouter des maladies de croissance et peut-être même déjà des maladies de la décrépitude du mécanisme de l'information et de son influence sur la société. On nous reprochera peut-être de mettre dans le mot « pathologie » un sens défavorable a priori et de n'avoir au départ qu'une vue pessimiste des choses.

Trois arguments nous paraissent pouvoir être opposés à une telle inter-

prétation : 1° la société s'organisant en principe pour être informée et pour faire un usage sain de cette information, les situations non pathologiques paraissent suffisamment couvertes par les travaux existants ; 2° en parlant de « maladies » on couvre à la fois le champ des déformations délibérées et des déformations involontaires, ce qui est indispensable ; 3° en parlant de socio-pathologie et non plus de *bourrage de crânes* comme nous l'avons parfois fait dans le passé (4), nous prenons une attitude incontestablement plus objective que celle de ces auteurs qui s'acharnent à dénoncer les erreurs et les manœuvres des maîtres de l'information, ne parlant d'ailleurs, en général, que des péchés de l'adversaire et fustigeant uniquement la fausseté de ce qui n'est pas favorable à leurs propres thèses.

*
**

L'information souffre donc de maladies congénitales, de maladies de croissance et de maladies de la décrépitude. Ces maladies se rapportent à sa génération, à sa circulation, à son assimilation et à son utilisation. Les progrès techniques ont doté cette information d'une *instantanéité*, d'une *universalité* et d'une *fugacité* qui en sont aujourd'hui les caractéristiques principales.

En voici une illustration concrète empruntée à l'actualité récente. Le 19 juin 1967, l'Assemblée générale des Nations-Unies a discuté le conflit du Moyen-Orient. La séance s'est ouverte à Manhattan à 14 h 56 G.M.T. L'Agence France-Presse à Paris a commencé 11 minutes plus tard à en diffuser le compte-rendu sur son réseau européen. Toute l'après-midi les dépêches se sont succédé à des intervalles variant entre une et vingt-quatre minutes. Le premier discours, celui de M. Kossyguin chef du gouvernement soviétique a fait l'objet de 9 bulletins de 7 à 10 lignes chacun. Le discours suivant a été prononcé par M. Eban, ministre des Affaires étrangères d'Israël. Entre le bulletin 13 et le bulletin 14, c'est-à-dire entre 18 h 01 et 18 h 08 est venu s'intercaler à 18 h 05 un bulletin hors série non numéroté : *Pendant que M. Abba Eban parlait, M. Kossyguin accompagné de toute la délégation soviétique a quitté la salle des séances puis le siège de l'Assemblée générale.*

Nous avons analysé les informations données au sujet de cet événement par 18 vecteurs allant de l'Agence France-Presse à la *Neue Zürcher Zeitung* en passant par l'ORTF et le *Times*. Sept journaux n'en ont pas parlé. Parmi les onze autres, il n'en est pas deux qui aient rendu compte de façon absolument identique. La version la plus « dure » est celle

(4) Leçon de l'auteur sous le titre *Théorie et technique du bourrage de crânes* faite le 24 juillet 1966 à l'Université de Paix du R.P. Pire o.p. (Tihange-Huy).

des *Badische Nachrichten* qui disent : *Le Président du Conseil soviétique Kossyguin et son ministre des Affaires étrangères Gromyko quittèrent ostentatoirement (demonstrativ) la séance lorsque Eban condamna la politique soviétique au Proche-Orient.* La plus « douce » est celle de la *Frankfurter Allgemeine* : *Peu avant la fin du discours d'Eban, Kossyguin qui jusque là avait écouté avec attention quitta la salle sans ostentation (nicht demonstrativ) mais en raison d'un engagement à déjeuner à 13 heures.* Des journaux soulignent que « toute » la délégation soviétique a quitté, d'autres que le délégué permanent Federenko est resté. Une simple inversion change parfois l'impact de l'information : il y a une différence entre le *Monde* qui dit *M. Kossyguin avait quitté la salle des séances avec toute sa délégation avant la fin du discours de M. Eban* et *Combat* qui rédige *Après le départ de M. Kossyguin et de toute sa délégation, M. Eban ajouta...* On peut faire un tableau des diverses versions en posant à leur sujet les questions : quoi ? qui ? quand ? comment ? de quelle manière ? puis analyser les nouvelles de chaque journal en vue d'établir la concordance avec ce qui s'est passé en réalité et donner ainsi une mesure de fidélité de la relation. Mais c'est là une pure vue de l'esprit : la réalité a elle-même évolué dans le temps, les éléments mis à la disposition des journalistes leur sont parvenus graduellement, les différences de rédaction n'ont pour la plupart rien d'intentionnel : nous avons choisi délibérément un événement d'importance secondaire, récent, dont la signification aurait pu être grande mais qui aurait pu aussi perdre toute signification très rapidement, ce qui fut en fait le cas. Nous n'avons relevé aucun compte rendu israélien, arabe ou soviétique, mais uniquement ceux de journaux qui avaient toutes les raisons d'être d'une parfaite objectivité.

Cet exemple simple montre :

1. que des journalistes également consciencieux et également qualifiés peuvent voir un même événement de façon très différente ;
2. que des journalistes également conscients de leur devoir de vérité peuvent rendre compte d'un même événement et l'apprécier de façons différentes ;
3. que le moment de la perception, celui de la transmission et celui de la reproduction jouent un rôle essentiel : la connaissance du fait évolue, son importance se modifie en fonction des détails qu'on apprend et de l'importance relative des autres faits qui se produisent ensuite. Il est bien évident que si des grands journaux paraissant le lendemain n'ont rien dit de la sortie de M. Kossyguin c'est que, au moment où

ils ont été composés, le fait était vidé de son éventuelle signification politique par la précision du rendez-vous à déjeuner donnée après cette sortie par le porte-parole de la délégation soviétique.

L'inévitable déformation des témoignages est de tous les temps et de tous les pays, tout autant que le nécessaire *arrêt dans le temps* qu'exige fatalement l'établissement d'une information. Cet arrêt est immédiatement perceptible à la radio, d'où l'importance que l'événement dont nous venons de parler a pris dans l'immédiat à la radio française, par exemple : à l'entendre dans l'heure qui a suivi, c'était un grave incident diplomatique. Les choses se sont atténuées ensuite de telle façon que le lendemain toute importance avait disparu. Il est caractéristique de notre temps et de nos moyens de communication que nous soyons mis en possession de tranches successives dont seule la somme constituera le récit de l'événement (5) et que les divers fragments de ce hâchis d'informations soient diffusés instantanément et sur une échelle énorme.

Universalité, instantanéité et fugacité sont donc intimement liées. L'information a toujours été une matière périssable et éphémère, mais elle est devenue plus éphémère que jamais. Elle est aussi plus fragmentaire qu'elle ne l'a jamais été : fragmentaire à la fois dans le temps et dans la succession des faits. Tel point qui paraissait avoir une signification la perd brusquement et ce qui n'en avait pas en prend soudain. Comme la matière est abondante et qu'il faut choisir pour pouvoir l'inscrire dans l'espace limité dont on dispose — la surface du journal, le temps de la radio, la longueur du film — une *sélection* intervient qui est un des éléments capitaux de la pathologie de l'information.

Un événement qui paraîtra plus digne d'attirer l'attention du lecteur chassera brusquement un autre qu'on suivait : la séquence informationnelle sera interrompue, ce qui rendra l'information discontinue et parfois incompréhensible. Les critères de sélection seront essentiellement subjectifs : l'appréciation de ce qui est digne d'être retenu variera d'un journaliste à l'autre, d'un journal à l'autre et d'un pays à l'autre tant dans les détails de la nouvelle que dans son contenu essentiel.

L'inévitable discontinuité explique pourquoi les organisations internationales, les administrations publiques et les grandes entreprises créent des services d'information : il ne s'agit plus seulement pour elles de disposer d'un bureau de presse sur lequel on se débarrasse de tâches parfois déplaisantes à accomplir au niveau de la haute direction, il s'agit avant tout de maintenir la continuité du courant d'information que la presse ne

(5) Eugène DUPREEL, *La philosophie de l'information*. Conférence à la XVII^e Semaine Sociale Universitaire de l'Institut de Sociologie Solvay, 23 septembre 1935.

peut assurer en raison de l'abondance et de la variété des matières qui la sollicitent (6).

Les moyens de communication de masse ont considérablement augmenté la *quantité* des informations disponibles. L'espace dont on dispose et les canaux de diffusion étant nécessairement limités, une sélection s'impose. Cette sélection se fera au niveau de l'informateur et tout le long de la chaîne qui va du témoin de l'événement et jusqu'à l'informé lui-même qui ne pourra absorber tout ce qui est mis à sa disposition. Les sélections successives se feront suivant des critères qui souvent ne seront liés ni à l'intérêt objectif, ni à l'utilité pratique de l'information.

Une véritable concurrence s'instaurera entre les informations. Quoi qu'en disent ceux qui prétendent qu'il faut « tout publier », on se heurte à une impossibilité physique qui entraîne la nécessité de la sélection. Elle se fait alors suivant des critères de *vitesse*, de *brièveté* et de *sensationnel* très étrangers à la qualité et à la finesse de l'information. Nos contemporains qui veulent être bien informés se trouvent devant la nécessité de choisir ou de laisser choisir pour eux, tout en ne sombrant pas dans la monotonie d'une information rationnelle pure et en conservant à côté des nouvelles utiles d'autres nouvelles qui soient suffisamment amusantes pour alimenter les contacts sociaux et conserver un certain charme à l'existence.

La nature même des critères de sélection et de nos penchants nous conduit finalement à constater que dans le domaine de l'information aussi il existe une véritable *loi de Gresham* (7) : *la mauvaise information chasse la bonne*. Les critères de véracité, d'utilité, de moralité même sont battus en brèche et l'information perd en qualité ce qu'elle gagne en quantité.

*
*
*

A travers les déformations inévitables des témoignages, les distorsions de la transmission, les gauchissements de la « traduction », et les servitudes de la synthèse, le vrai ne trouve pas son compte. On objectera peut-être que ces erreurs sont inévitables et généralement sans très grande importance. Cet argument n'est pas suffisant pour qu'une étude du mécanisme de l'information puisse les négliger. Il est impossible de les sous-estimer si l'on tient compte de leur répétition tout le long de la chaîne de l'information, celle qui va du fait au destinataire final.

(6) Jacques-R. RABIER, Communication à la « Table ronde hebdomadaire sur les relations publiques ». Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Strasbourg, 3 février 1967.

(7) Paul M.G. LEVY, *Servitudes et grandeurs de l'information européenne*. La Revue Nouvelle, Bruxelles, 15 mars 1965, p. 228.

Or, tout se fait et doit se faire très vite et, comme il y a beaucoup de choses à dire, il est fondamental de « bien titrer ». Le lecteur du journal, l'auditeur de la radio, le spectateur de la télévision n'est pas capable d'assimiler une matière aussi abondante : il ne peut retenir que les titres, si même il les retient. Ces titres étant des résumés extrêmement condensés, seront nécessairement infidèles. Au lendemain du discours prononcé le 10 août 1967 par le général de Gaulle, le *Monde* titrait *Londres : l'opposition à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun est confirmée*, tandis que les *Dernières nouvelles d'Alsace* donnaient en gros caractères *Soulagement à Londres où l'on craignait un nouveau « veto » français pour l'adhésion au Marché commun*. A l'honneur de ces deux journaux on peut ajouter que ces deux titres contradictoires étaient aussi exacts l'un que l'autre.

Il convient de remarquer d'ailleurs — et cette remarque dépasse la question des titres qui n'est qu'un cas limite — que la complexité des situations devient telle aujourd'hui qu'il est sans cesse plus difficile de résumer valablement. Cela est vrai en politique comme en science, en art comme en théologie. L'abondance de la matière croissant en même temps que sa complexité, on est amené à résumer de plus en plus ce qui est de moins en moins résumable. Les deux facteurs agissent ainsi en sens inverse et cumulent leurs effets pour diminuer l'exactitude de l'information. Mais en même temps que les informations importantes voient à la fois réduire la place qui leur est donnée et l'exactitude de leur formulation, les informations plus légères (faits-divers, incidents relatifs à des célébrités, informations dites « générales ») voient augmenter leur importance quantitative et se développer la place attribuée aux détails vrais ou faux qui s'y rapportent.

*
**

Si les instruments d'information sont nécessairement aussi imparfaits dans un monde aussi affreusement compliqué à décrire et cela malgré la science et la conscience que les journalistes mettent très souvent à accomplir leur mission, comment se fait-il que nous arrivions à survivre dans un univers que nous connaissons aussi mal ?

Bien qu'une moyenne d'erreurs ne fasse jamais une vérité, ce sont surtout sur des détails que portent les divergences et il se produit alors une certaine compensation qui évoque la théorie statistique des erreurs d'observation. Mais comme le veut également la théorie des erreurs, pour qu'il y ait compensation il faut que les erreurs ne soient pas systématiques, ne proviennent pas d'un défaut de notre instrument d'observation ou de l'observateur lui-même. Ce sont de telles erreurs systématiques

— et donc non compensées — qu'introduisent dans le système tous les procédés de censure.

La censure gouvernementale est toujours haïssable. Mais elle l'est plus encore lorsqu'elle n'ose pas dire son nom, lorsqu'elle s'exerce de façon occulte en laissant proclamer que la presse est libre. Plus détestable encore est l'auto-censure de ces journaux qui se prétendent libres tout en étant les obéissants serviteurs de puissances matérielles ou morales dissimulées.

Enfin, il y a une double censure à laquelle il est impossible d'échapper complètement : celle constituée par l'écran que les informateurs consciemment, inconsciemment ou subconsciemment placent entre le fait et son récit, ainsi que celle que pratique le destinataire de l'information lui-même. Prisonnier de ses opinions, de ses croyances et de ses préjugés, il veut qu'on lui serve la vérité qui lui plaît et non point la vérité vraie. Le journaliste soucieux de bien servir sa maison et les clients de sa maison se conditionne nécessairement non pas seulement en fonction de ce que ses clients désirent mais de ce qu'il imagine lui-même qu'ils désirent. Il y a là des effets de multiple « feed-back » comparables à l'effet de Larsen qui se produit lorsqu'un microphone reprend les sons du diffuseur auquel il est raccordé. La masse croit, la masse demande, la masse exige et l'informateur subit, qu'il le veuille ou non, cette pression avec des résultats dont l'histoire de la presse fourmille d'exemples.

En octobre 1914, le *Matin* de Paris publia cette effarante nouvelle : *Les conquérants barbares d'Anvers ont puni les infortunés prêtres belges qui avaient refusé de sonner les cloches, en les accrochant comme des battants vivants dans les cloches la tête en bas.* Il s'agissait de l'amplification d'une information du *Corriere della Sera* qui lui-même avait développé une information du *Times* qui avait « amélioré » une information venant déjà du *Matin* dont un rédacteur avait « traduit » une dépêche de *Koelnische Zeitung* disant simplement : *Lorsqu'on connut la chute d'Anvers, on sonna les cloches en Allemagne* (8).

En 1936-1937 pendant la guerre civile espagnole, le journal parla de la radio belge essayait de donner une information complète et impartiale. Il fut harcelé de lettres d'injures l'accusant, les unes de favoriser les rebelles, les autres de favoriser le gouvernement. Ces lettres furent reproduites par des journaux belges de l'un et de l'autre bord. Une enquête officielle eût lieu. Elle prouva une parfaite neutralité, mais elle prouva aussi que, les journaux de droite sélectionnant de préférence les nouvelles favorables au Général Franco et ceux de gauche les nouvel-

(8) Cité par Jean GALTIER-BOISSIERE, *Le Bourrage de Crânes*. Le Crapouillot, Paris, juillet 1937.

les favorables aux Républicains, leurs lecteurs respectifs se trouvaient conditionnés dans un sens ou dans l'autre et refusaient le tableau impartial donné par la radio (9).

Il est des vérités que le lecteur refuse. Malgré les efforts de plusieurs journalistes, l'opinion belge n'a jamais admis que l'offensive des Ardennes en 1944-1945 n'ait pas été commandée par von Runstedt alors que le maréchal y était en fait opposé et n'avait aucune part ni proche ni lointaine dans les crimes de guerre commis à l'occasion de cette opération. L'imagination et la volonté du public, son auto-censure, comptent parmi les ennemis d'une information vraie et libre. Le journaliste n'écrit pas ce qu'il veut et ne fait pas accepter ce qu'il veut.

Cette pression du public qui veut certaines choses — ou dont on imagine qu'il les veut — va parfois jusqu'à provoquer la *génération spontanée* de nouvelles. Nous entendons par là la naissance d'informations qui ne correspondent à aucun fait. En mai 1927, *La Presse* de Paris a annoncé à grands fracas l'arrivée de Nungesser et Coli à New York ; non seulement les deux aviateurs français ne sont jamais arrivés, mais encore aucune information dans ce sens n'est jamais parvenue à Paris. La pression qu'exerce le désir d'information, jointe à la compétition entre journaux à sensation, peut provoquer une affirmation qui n'est basée que sur l'anxiété, la vraisemblance et la concurrence commerciale. Car l'information est coûteuse et, dans les sociétés occidentales au moins, les journaux sont des affaires qui doivent rapporter ; trop souvent dans des journaux peu sérieux la concurrence mène à la surenchère, au sensationnel et à la légèreté. Les conditions difficiles d'existence de certains organes de presse menacés de disparition ou de rachat exacerbent les conditions de cette concurrence.

La presse n'est hélas jamais complètement libre : qu'elle soit délibérément dirigée comme dans les pays communistes ou fascistes, qu'elle dépende de l'Etat, du capital privé, de puissants annonceurs ou d'autres groupes de pression elle n'est jamais qu'un instrument. Ce sont sans doute les sociétés de rédacteurs et les radios officielles paritairement gérées dans la plupart des pays occidentaux qui représentent les types de vecteurs les plus dégagés de servitudes.

Le Pape Paul VI a annoncé en juin 1965 qu'il se réservait de prendre une décision sur le contrôle des naissances. Le monde attend cette décision et les sondages montrent l'intensité de cette attente. Elle provoque des difficultés pour beaucoup de couples catholiques et les informations

(9) Paul M.G. LEVY, *Puissance de la Presse*. Revue de l'Université de Bruxelles, octobre 1939-janvier 1940, p. 155 et ss.

qui s'y rapportent sont aussi goûtées d'un public avide de sensationnel et de « sexomanie ». Cette situation provoque l'apparition d'informations sauvages. *Newsweek* annonçait au mois d'août 1967 que le Pape préparait une Encyclique sur la question, qu'elle serait publiée en septembre et précéderait la réunion de Synode épiscopal. Le Saint-Siège a démenti et rien ne s'est passé.

Certaines de ces nouvelles nées par génération spontanée n'apparaissent jamais comme telles : formées « comme des fausses nouvelles » — c'est-à-dire en dehors de la connaissance réelle de l'événement — elles ne parviennent au public que lorsque l'événement s'est effectivement produit. Ce sont en quelque sorte des *fausses nouvelles vraies*. L'expression de la vision, la perception par nos sens imparfaits, la transmission par des vecteurs inertes (c'est-à-dire incapables de redresser ou de rectifier, bien que capables de se tromper), la diffusion et finalement l'assimilation elle aussi gouvernée par l'imperfection et l'insuffisance de nos sens, tout cela fait appréhender que, dans la masse des informations que nous absorbons, la part de la vérité absolue reste assez limitée.



Il est fondamental pour l'étude de la socio-pathologie des moyens de communication sociale qu'on se rende bien compte de la nature exacte du besoin d'information. Il y a bien longtemps déjà (10) nous avons proposé qu'on distingue le besoin direct (l'information désirée pour elle-même) du besoin indirect (l'information désirée pour ce qu'elle peut procurer). En d'autres termes, nous séparons le besoin purement psychologique direct du besoin utilitaire indirect.

Les informations utilitaires doivent être exactes, sans quoi elles risquent de n'être d'aucune aide : nous avons besoin d'indications exactes sur l'état du chemin que nous allons suivre, sur le cours des marchandises que nous allons négocier, sur l'état de l'opinion que nous voulons influencer. En revanche pour les informations qui ne nous apportent qu'une satisfaction purement psychologique, il n'est pas indispensable qu'elles soient d'une exactitude absolue. Eugène Dupréel soulignait le rôle de l'information comme *ciment social* (11); il montrait que ce rôle de ciment social est l'une des racines de la valeur du vrai ; mais il arrive que l'erreur soit assez répandue pour que tout le monde en parle

(10) Paul M.G. LEVY, *Quelques remarques sur le besoin d'information*. Revue de l'Institut de Sociologie, Bruxelles, Quinzième année, 1935, no 2, pp. 385 à 394.

(11) Eugène DUPREEL, *Les deux racines de la valeur du vrai*. Revue de l'Université de Bruxelles, décembre 1934-janvier 1935, p. 181 et ss.

et soit d'accord ! Henri de Man, décrivant la psychologie du supporter sportif le montrait cherchant à *satisfaire ses besoins héroïques par personne interposée* (12) ; il est certain qu'une telle attitude est le plus souvent celle du destinataire de l'information et qu'elle n'exige nullement une rigoureuse exactitude. Le récit d'un beau crime, d'une affreuse catastrophe, d'une ingénieuse escroquerie, nous apporte rarement des éléments que nous pouvons utiliser dans notre vie de tous les jours ; en revanche, il permet au lecteur, à l'auditeur ou au téléspectateur de s'identifier à son héros et cela d'autant mieux que les détails sont plus nombreux, plus précis, plus horribles ou plus savoureux, sans pour autant qu'ils doivent être plus exacts. Il dépend uniquement de la conscience du journaliste que son récit ne contienne pas de détails imaginés ou grossis et de la probité du metteur en page que le titre ne bouscule pas exagérément la réalité.

Jusqu'à présent nous n'avons pas parlé des nouvelles inventées sans qu'existe une forte présomption qu'elles soient vraies et une pression pour qu'on les donne. Le mensonge absolu et délibéré reste en effet exceptionnel. Il n'y a jamais de mensonge « pur » : un mensonge consiste généralement en fragments de vérités mis bout à bout dans un ordre qui ne correspond pas à la réalité. Cependant le mensonge a joué un rôle important en histoire et c'est peut-être l'une des conquêtes les plus certaines de la démocratie que le fait qu'aucune guerre n'ait pu être commencée depuis la fin du dix-huitième siècle sans qu'un mensonge ait été répandu pour tromper l'opinion publique au départ (13).

Un cas récent de falsification qui a fait quelque bruit montre à quel point le faux et le vrai peuvent difficilement être séparés dans l'information. Un hebdomadaire français (14) a publié en juin 1966 un reportage dans l'ensemble exact (dans la mesure où la pratique croissante du *rewriting* permet de respecter la vérité) sur le néo-nazisme en Allemagne. À côté d'authentiques photographies des chefs du NPD en pèlerinage sur la tombe de criminels de guerre, on voyait des réunions paysannes qui n'avaient rien de nazi sinon le lointain passé du bourgmestre du village et aussi d'impressionnantes photographies en couleurs représentant des jeunes gens en uniforme de SS célébrant les gloires de la période hitlérienne. Blâmé par les services officiels de Bonn, l'hebdomadaire en question admit qu'il s'agissait de *reconstitutions* ; un des responsables de la publication nous a déclaré trouver légitime de « recon-

(12) Henri de MAN, *Zur Psychologie des Sozialismus*, Iena 1927, pp. 37-38.

(13) Paul M.G. LEVY, *Le mensonge dans l'information*. Homo, Bruxelles, février 1937, pp. 302-303.

(14) *Paris-Match*, 18 juin 1966, pp. 54-61.

stituer » des réunions qui se tiennent « vraisemblablement ». Ces images étaient incontestablement des faux ; mais on peut évidemment se demander si une illustration sous forme de dessins traduisant ce qui se trouve affirmé dans un article n'est pas « aussi fausse » qu'une photographie reconstituée. On passe hélas trop facilement de l'un à l'autre : le « rewriting », c'est la re-rédaction sous une forme attrayante de notes qui en principe ne contiennent que des éléments exacts ; pour peu que le rédacteur y mette trop de fougue, ajoute de la couleur ou des précisions accessoires, on passe du domaine du vrai au domaine du faux. Ce faux est d'autant plus dangereux qu'il est plus séduisant et que le destinataire de l'information fait constamment la confusion entre *précision et exactitude*. Le caractère séduisant des statistiques — vraies ou fausses — n'a pas d'autre origine.

La photographie, la cinématographie et la télévision ne sont donc pas nécessairement des protections contre l'aménagement de la vérité : elles peuvent être complétées par des légendes ou des commentaires ne correspondant pas à la réalité et dont le crédit est augmenté par la puissance suggestive de l'image (15).

Le mensonge négatif est infiniment plus grave, plus efficace et plus dangereux que le mensonge positif. Le mensonge positif — affirmation volontairement erronée — peut être combattu : son intention, son absurdité et sa fausseté sont parfois démontrables. Le mensonge par omission, celui qui consiste à cacher la vérité, est infiniment plus dangereux. Il est particulièrement fréquent dans les citations. Ainsi, lorsque voici quelques années, les agences africaines de presse tinrent leur premier congrès à Tunis, le discours d'ouverture du Président Bourguiba, après avoir fait l'éloge de la décolonisation, rappela que les épidémies et les famines qui ravageaient l'Afrique avant l'arrivée des Européens avaient été combattues par eux ; il semble qu'aucune des agences associées au Congrès n'ait reproduit ce passage.

Lors du 75^e anniversaire de « Rerum Novarum », le Pape dans un message au Mouvement Ouvrier Chrétien de Belgique parla avec éloges de son fils bien-aimé Léon Joseph Cardinal Suenens, primat de Belgique et de la nécessité de vivre en respectant *la langue, la culture, le génie propres, des diverses fractions du peuple belge*. Or, à ce moment le Cardinal avait été violemment attaqué par les extrémistes flamingants ; de trois journaux catholiques flamands, tous trois fort attachés à Rome, l'un reproduisit fidèlement le message du Souverain Pontife, le deuxième supprima l'allusion au Cardinal et aux diverses fractions du peuple belge,

(15) V. aussi Roger CLAUSSE, *Les Nouvelles, Synthèse critique*, Bruxelles, Institut de Sociologie, 1963, pp. 347 à 360.

le troisième laissa ses lecteurs dans l'ignorance complète des paroles papales.

Dernier exemple du même genre : le 27 juillet 1967 le Président Johnson rappela à la télévision américaine que le Congrès venait de refuser un crédit de 20 millions de dollars destinées à la dératification des taudis des quartiers noirs où des milliers d'enfants sont victimes des rongeurs. Il concluait : *Cette loi aurait signifié beaucoup pour les enfants des taudis. Un gouvernement qui a dépensé des millions pour la protection des petits veaux peut sûrement faire autant pour la protection des petits garçons et des petites filles.* Les agences de presse américaines ont oublié ce passage, au moins dans leurs services pour l'étranger (16).

*
**

On aperçoit quatre grandes raisons pour lesquelles la survie de l'humanité est possible malgré une information très imparfaite :

1. *le caractère accessoire des points sur lesquels porte l'imperfection ;*
2. *la compensation partielle des déviations dans un sens et dans l'autre ;*
3. *Le fait que la grosse masse des informations est destinée à satisfaire nos besoins héroïques et notre curiosité sans jouer de rôle utilitaire ;*
4. *le peu d'importance que revêt en général une information isolée.*

Insistons sur ce dernier point. Que la nouvelle soit vraie ou fausse, agréable ou désagréable, favorable ou défavorable, plaisante ou déplaisante, morale ou immorale,... elle n'agit qu'en fonction du capital d'informations accumulées.

On a pu relever (17) de nombreux cas d'annonce de décès de personnalités, annonces vraies ou fausses ; certaines ont produit des catastrophes, d'autres n'ont eu aucun effet, d'autres encore ont eu des conséquences favorables parfois même pour ceux dont le décès avait été annoncé. C'est que, pour que se produise un événement, il faut que diverses conditions soient réunies ; pour qu'une information ait des conséquences, il faut qu'il y ait au préalable une probabilité en faveur de ces conséquences. La nouvelle ne tombe pas en terrain vierge : le sol est préparé par tout ce qui a précédé, qui s'est accumulé dans le conscient et l'inconscient, qui a pu influencer le subconscient des individus.

(16) Cité par *Le Soir*, Bruxelles, 9 août 1967.

(17) Paul M.G. LEVY, *Le mensonge dans l'information*. Homo, Bruxelles, février 1937, pp. 303-304.

Depuis Freud on souligne l'importance des impressions oubliées ; nous oublions la plupart des informations dont nous prenons connaissance mais leur influence continue à s'exercer sur nous. La nouvelle qui agit, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase, mais combien de gouttes a-t-il fallu pour amener le liquide au ras du bord ? Mieux encore : une information isolée est comparable au détonateur d'une bombe atomique ; seul, ce détonateur ne peut avoir que des effets minimes, mais ces effets deviennent considérables s'il se trouve plongé au sein d'une masse prête à exploser parce qu'elle a atteint son point critique.

Cette comparaison permet de mieux comprendre ce paradoxe : la formidable puissance des moyens de communication sociale et leur fréquente impuissance. Une nouvelle est « oubliée » dès après sa diffusion tandis qu'une autre nouvelle de même nature, de même ordre et de même importance déclenche une terrible réaction en chaîne. Nous accumulons les informations qui nous parviennent jusqu'au moment où nous arrive celle qui mettra en mouvement ce capital. De là aussi la clef d'une éventuelle défense contre la mise en condition de l'opinion ; son empoisonnement éventuel ne se fait pas d'un coup. C'est une action longue, lente, patiente et persévérante. Vérité et mensonge y sont utilisés tour à tour par ceux qui cherchent à influencer. Ce qui les dirige avant tout c'est le contenu des informations, leur choix, leur présentation, le sens dans lequel elles orientent les esprits. L'être humain n'est donc pas désarmé. Il est vrai que, comme le disait Montaigne : *La vérité et le mensonge ont leur visage conforme, le port, le goût et les allures pareilles : nous les regardons du même œil* ; cependant, il dépend de l'homme de se laisser faire ou de résister, de rechercher sans se lasser la vérité ou de se laisser dicter sa conduite.

Il dépend de lui... à condition cependant qu'il soit en état de le faire. Marie-José Doyère publiait récemment un intéressant article sur la presse des unions de consommateurs (18). Elle montrait l'effort considérable fait pour réaliser l'éducation du public au sujet d'une publicité trompeuse pour des produits frelatés. Il s'agit donc d'une action répondant à un important besoin indirect d'information. L'auteur était obligé de conclure que les publications de ce genre ne prêchent que des convertis, ceux qui auraient le plus besoin de leurs conseils n'ayant pas le temps, les loisirs ou même le simple désir d'en prendre connaissance. C'est le type de l'information éducative décevante. Notre société est tellement fatiguée et tellement surinformée — ce qui la *mésinforme* — que, comme le disait un syndicaliste strasbourgeois : « *Quand l'ouvrier moyen rentre*

(18) Marie-José DOYERE, *Le droit à l'Information. Le Monde*, août 1967.

chez lui, il n'est plus capable et n'a plus envie de lire les publications syndicales ; il a au mieux le courage de s'installer devant son poste de télévision et d'absorber, en s'endormant, ce que la télévision lui ronronne... » (19).

*
**

Cette remarque nous conduit à examiner brièvement l'autre panneau du diptyque. Ayant examiné quelques-uns des effets des mécanismes sociaux de l'information sur la qualité de celle-ci, il convient de nous intéresser à l'influence que l'information massivement répandue a sur la société.

La diffusion immédiate et étendue donnée aux nouvelles déclenche des phénomènes de contagion sociale. La matière des conversations est directement influencée par les nouvelles mises simultanément à la disposition de tous. Le bon langage ou les formules vicieuses se répandent dans la mesure où la radio parle bien ou mal. La diffusion de la langue littéraire menace dangereusement les patois avec les effets favorables et défavorables que cela comporte. Les façons de se vêtir, de vivre, de se nourrir, de se conduire ont tendance à s'uniformiser. Réaction contre cette tendance, recherche systématique d'un non-conformisme par une partie croissante de la jeunesse avec ce résultat que son non-conformisme lui-même tend par contagion à être ... conforme au non-conformisme des autres. Le non-conformisme devient une mode !

Les valeurs évoluent très rapidement. On a pu dire — et c'était une idée d'Eugène Dupréel (20) — que l'information tue les valeurs qu'elle diffuse : elles n'ont plus le temps de rester la propriété de quelques-uns et de tirer leur valeur de cette exclusivité. La masse s'en empare, la rente de rareté disparaît, l'originalité cesse rapidement d'être originale. Les modes passent très vite : cheveux et barbes s'allongent et se raccourcissent plus vite encore que les jupes. Les artistes et les auteurs, les vedettes et les champions apparaissent et disparaissent. Par l'emploi des moyens de communications de masse, la publicité et les relations publiques peuvent lancer à peu près tout ce qu'elles veulent. Mais la confrontation viendra très vite et, pour y résister, il faudra finalement la qualité... à moins qu'elle soit remplacée par l'intensité et le poids d'une publicité plus obsédante encore. Car la qualité et la solidité ne seront pas toujours suffisantes : le bombardement permanent mettra les nerfs et la conscience des victimes — c'est-à-dire de chacun d'entre-nous —

(19) René TABOURET-KELLER, Communication à la « Table Ronde hebdomadaire sur les relations publiques ». Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Strasbourg, 12 mai 1967.

(20) Eugène DUPREEL, *La philosophie de l'information*. Conférence à la XVII^e Semaine Sociale Universitaire de l'Institut de Sociologie Solvay, 23 septembre 1935.

à rude épreuve. Les valeurs évoluent de plus en plus rapidement et les modes sont de plus en plus contraignantes. Le besoin de changement est exacerbé, les traditions sont mises à mal et la seule conclusion qu'on puisse formuler devant cette spirale folle c'est que le rythme des modifications devient tel qu'il provoque un malaise permanent limitant notre sérénité et donc notre liberté.

Les phénomènes de mode peuvent s'étendre aux secteurs les plus inattendus de la vie sociale. En 1966, à la première Conférence démographique européenne, Alfred Sauvy (21) évoquait cette idée de Jean Stoetzel : si l'homme devient maître absolu de la génération par la « pilule » ou par un autre procédé, la natalité pourra devenir un phénomène de mode — il pourra être de bon ton à certains moments d'avoir des enfants ou de ne pas en avoir, d'attendre que le couple ait atteint un certain niveau d'aisance, de retarder l'arrivée du premier enfant jusqu'à un âge donné, etc... Portées par les vecteurs que nous savons ces idées pourraient se répandre très rapidement et très loin, provoquant des bouleversements de la société, déformant la pyramide des âges, déplaçant les générations creuses et les multipliant de telle façon qu'une gestion rationnelle de la chose publique devienne finalement impossible. Nous serions passés de ce que le mathématicien français Marcel Boll appelait les *certitudes du hasard* (22) à ce que nous permettrons d'appeler les *incertitudes du déterminisme*.

Nous avons dit que les moyens de communication sociale ont transformé la matière de la conversation. Tout le monde est au courant des nouvelles. Jadis, le prestige de l'informé était grand : l'être le plus simple pouvait s'assurer un prestige social considérable en apportant une nouvelle. Cette possibilité tend à disparaître ou plus exactement à se transformer. A l'époque du journal, du transistor, du cinéma et de la télévision, tout le monde est au courant des nouvelles. Le prestige retourne au *bien informé*, à celui qui pourra ajouter le détail inédit, qui aura des idées ou qui pourra présenter les choses plus habilement. Car le *bien informé* n'est pas nécessairement celui dont l'information se rapproche le plus de la vérité. Dans le sens où nous l'entendons ici, c'est celui qui peut apporter le plus de précisions : un chiffre, une couleur, une forme, une date... en jouant une fois de plus sur cette confusion que nous avons déjà signalée entre la précision (vraie ou fausse) et l'exactitude (nécessairement vraie). Les techniques de mise en forme

(21) Alfred SAUVY, *Conférence Démographique Européenne*. Conférence à la séance inaugurale, 30 août 1966, Strasbourg (Volume IV des Documents officiels de la Conférence).

(22) Marcel BOLL, *Les Certitudes du Hasard*. Collection « Que sais-je ? », Presses universitaires de France, Paris 1941.

des textes et des illustrations, des messages sonores ou des messages visuels tendent à donner une impression d'authenticité qui ne répond pas toujours à la valeur réelle de la matière présentée. On ajoutera à ces techniques de présentation le prestige propre aux vecteurs utilisés : *C'est dans le journal, donc c'est faux* nous disait un brave paysan qui croyait tout ce qui lui disait son journal, car il n'y a pas de récepteur plus docile que celui qui se targue de son incrédulité. Qui donc ose mettre en doute la télévision ?

Confrontés avec le flux des informations, avec l'immensité des problèmes soulignés par des titres provocants, déchirés entre le sentiment de devoir intervenir et celui de ne pouvoir le faire, atterrés par la complexité des institutions ou des situations, nos contemporains ont tendance à démissionner. La tension est grande entre le sens croissant des obligations qu'on a vis-à-vis de ses semblables malheureux et celui qu'on a de sa propre impuissance. A quoi bon lutter contre de tels ennemis, à quoi bon prétendre trouver la solution de problèmes que les plus grands parmi nos contemporains paraissent ne plus pouvoir contrôler ? Si les puissants de ce monde sont menacés d'impuissance, que peut donc le citoyen moyen ?

On disait jadis qu'il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre, mais aujourd'hui la presse nous introduit chaque jour dans l'alcôve des puissants. Cette désacralisation des surhommes ajoute au sentiment d'impuissance sociale et politique et aboutit au désintéressement de la chose publique. Il y a des sursauts, comme il y en eût aux dernières élections présidentielles françaises, lorsque la lutte prend une allure sportive parce qu'elle est réduite au schéma élémentaire des deux champions sur le ring. Mais cet exemple montre justement que pour réintéresser le citoyen et le remettre dans le circuit politique, il faut *décompliquer* les problèmes et les ramener à un niveau élémentaire. Nous ne disons pas *simplifier*, mais bien *décompliquer*, car la simplification serait admissible alors que l'opération à laquelle on doit procéder ne l'est généralement pas. D'une part, il s'agit d'une véritable trahison à l'égard de la complexité croissante de tout ce qui nous entoure, de l'autre cela conduit en droite ligne à un *manichéisme* qui ne peut qu'accentuer les oppositions et creuser les frontières. Remplacer un angoissant excès de connaissance par une apaisante ignorance est une méthode à laquelle il est tragique d'être acculé.

L'information, bénéficiant de l'usage de ces prestigieux vecteurs, exerce une véritable tyrannie sur nous. Comme toutes les tyrannies, elle incite à la révolte. Dans le cas de l'information, la révolte est impossible. Va-t-on choisir la soumission ? Elle paraît inadmissible. Il ne reste plus alors, faute de correctifs normaux, que l'émigration, c'est-à-dire la fuite

de la masse réclamant le droit d'asile au pays de la fiction. L'exubérant développement de la littérature policière, la dévaluation de la vie, l'anthropocidomanie, la tachymanie, la kleptomanie, la sexomanie, les révélations sur les futurs maris de Soraya et les futures toilettes ou absences de toilettes de Brigitte Bardot, sont des refuges de choix où vont se blottir les traumatisés de l'information.

Sur le plan politique, dans la mesure où la presse arrive à suivre, on constate un autre phénomène qui n'est pas moins angoissant. M. Kossyguin se lève pendant le discours de M. Eban et son geste est aussitôt connu du monde entier et interprété. Le prince Régnier de Monaco débarquant à Vancouver est interrogé au sujet du discours du général de Gaulle à Montréal ; il fronce le sourcil et cela devient un blâme au Président de la République française de façon telle que seul un démenti officiel pourra arranger les choses. Le général Westmoreland quitte Saïgon pour les Etats-Unis et chacun des journalistes qui l'a aperçu donne sa version des raisons qui l'ont fait sourire ou grimacer.

A l'arrivée des personnalités sur les aérodromes, une batterie de microphones leur est tendue : la déclaration soigneusement anodine qu'elles ont préparée dans cette perspective est aussitôt traduite en fonction des désirs, des craintes et des croyances des uns et des autres. Cela conduit tout naturellement les hommes d'Etat à se taire ou du moins à ne plus parler que pour tendre des rideaux de fumée. On assiste à un retour à la diplomatie secrète. Comme nous ne sommes plus mis au courant de l'ensemble de la négociation mais de ses tranches successives, les négociateurs ont tendance à cacher les étapes de son déroulement afin de pouvoir la mener convenablement à son terme. Les adversaires de ce qu'on a appelé « la diplomatie sur la place publique » triomphent : pour aboutir et pour réussir il faut se taire. Au sortir de la maison de Glassboro, il faudra parler de tout sauf de ce dont on a parlé. Les plus énergiques adversaires de la diplomatie secrète, les meilleurs démocrates, en viennent à exclure le peuple des délibérations qu'ils mènent en son nom. Interrogé sur l'efficacité des délibérations publiques d'une Assemblée européenne, Paul-Henri Spaak déclarait aux journalistes que le seul travail important se faisait en commission ; questionné sur les raisons pour lesquelles le travail des commissions se déroulait alors à huis-clos, il n'hésitait pas à répondre : *Comment voulez-vous que je puisse me laisser convaincre par l'interlocuteur qui ne partageait pas mes idées si vous avez averti le monde entier de ce que je pensais ?* (23). Alors qu'une pré-discussion d'un projet ministériel dans la presse aurait pu

(23) Réponse faite à l'issue de la conférence de presse prononcée à l'occasion de sa première élection à la présidence de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe.

théoriquement éviter des faux pas, le souci de ne pas aboutir à la détérioration de certaines de ses parties conduit à le garder secret jusqu'à l'ultime minute.

La démocratie est ainsi mise en question sur le plan national comme sur le plan international. Une publicité trop rapide et trop étendue ramène nécessairement au secret ; la diffusion universelle et instantanée de l'information conduit à la brusquerie dans les méthodes de gouvernements. On peut se demander dans quelle mesure elle n'a pas pour inévitable rançon une mutation profonde et fondamentale de la démocratie.

*
**

Nous sommes loin d'avoir épuisé la matière. En proposant l'étude des maladies dont notre société fait souffrir l'information et de celles dont l'information fait souffrir notre société, nous avons tenu à nous rapprocher d'une réalité qu'ignorent ceux qui attendent que tout progrès technique soit un progrès dans tous les sens du mot.

Nous connaissons certes beaucoup plus de choses que nos grands-parents, mais nous les connaissons moins bien et en tous cas nous avons un sens débilitant du relativisme de nos connaissances. Notre monde, notre savoir, notre statut sont sans cesse remis en question.

La vérité est toujours payante nous disait récemment le spécialiste des relations publiques d'une grande firme commerciale. Il ajoutait aussitôt avec une nuance de regret ... *car les gens finissent tout de même par apprendre qu'on leur a menti.*

Dans l'absolu rien ne vaut la vérité. Dans la réalité sociale, nous n'apercevons la vérité qu'à travers des prismes déformants. Nous ne nous abaisserons pas à répéter le *Quid est veritas ?* de ce fonctionnaire romain dégénéré qui apaisait sa conscience en se lavant les mains et réglait les problèmes en suivant le règlement : *Quod scripsi scripsi.*

La presse, sous toutes ses formes, a rendu et rend d'énormes services. Elle n'a pourtant plus jamais eu depuis l'aurore du XVII^e siècle, alors que paraissait à Anvers le plus ancien des journaux d'Europe, le courage d'un Abraham Verhoeven qui avertissait ses lecteurs : *Den tijd sal leeren (of 't waar is) — Le temps nous apprendra (si c'est vrai) —*. En se vulgarisant et en se développant, elle n'a plus pu se permettre cette précaution d'élémentaire honnêteté.

La liberté de la presse a eu et a aujourd'hui encore ses martyrs. Le service de la vérité vaut les plus grands sacrifices. Mais le sens de la responsabilité sociale se développe en fonction même du développement du social par rapport à l'individuel. Chacun doit méditer son rôle dans la société et apporter librement sa contribution au bonheur commun. On

ne sert pas dans l'abstrait. Or, ce n'est que dans l'absolu que coïncident le Vrai, le Beau, et le Bien.

La lutte que les informateurs doivent mener pour découvrir la vérité, l'exprimer et la faire admettre prend, dans le monde contemporain, l'allure d'un apostolat. Elle exige une formation, une force de caractère, une conscience professionnelle et un courage peu communs.



Maatschappelijke zekerheid en inkomensherverdeling in België ⁽¹⁾

door Dr. Michel NEIRYNCK

Lector aan de Katholieke Universiteit te Leuven

★

Van oudsher leeft in de mens een soort van heimwee naar vrije vergoedingen, naar een inkomen dat niet op economische functies zou gesteund zijn, wel op behoeften. Het is het fameuze : « ... à chacun selon ses besoins ». Deze utopie vindt men herhaaldelijk terug in beschrijvingen van een ideale staat maar in de werkelijkheid kon zij slechts bij uitzondering en voor een beperkte tijd verwezenlijkt worden. Het is bekend dat de communistische samenleving gelooft na jaren van soberheid en strijd deze meer paradijselijke toestand ooit te realiseren. In onze westerse landen kan men menen dat een steeds snellere stijging van de productie eenmaal sommige communautaire hervormingen mogelijk en zelfs wenselijk zal maken. De maatschappelijke zekerheid betekende een stap in deze richting.

Wanneer in december 1944 België het nieuwe stelsel inrichtte, waren verscheidene constituerende elementen niet nieuw. In feite heeft de verantwoordelijke minister, de heer A. Van Acker, op dat ogenblik diverse zaken uit de sociale wetgeving en voorzorg samengebracht, om ze, waar nodig of nuttig, een verdere uitbouw te geven.

De oorsprong van het stelsel wordt in Groot-Brittannië gezocht. Deze natie wilde uiteindelijk met sociale maatregelen een waarschijnlijk geachte economische depressie bestrijden. Daarom moet J.M. Keynes beslist als een van de peters van de maatschappelijke zekerheid worden aangezien. Dat Lord Beveridge, die voor de meesten als de vader ervan doorgaat, zijn standaardwerk de titel gaf « Full Employment in a Free Society » kan als bewijs gelden dat de democratieën in die tijd een moeilijk te verbergen schrik hadden van conjuncturele

(1) DELEECK H., *Maatschappelijke zekerheid en inkomensherverdeling in België*, Centrum voor Economische Studiën, Leuven, Standaard Wetenschappelijke Uitgeverij, Antwerpen, 1966, 347 blz., gen. 375 fr.

en structurele werkloosheid. Zij zochten naar methodes die ook buiten de communistische landen, dus in de vrije wereld, toepasselijk waren.

Men mag aannemen dat op meer sociaal-economisch gebied de aantrekkingskracht van het communistische regime reëel was rond 1944. Moest de maatschappelijke zekerheid de economische depressies helpen bestrijden, door inkomensherverdeling zou zij onze bevolking meteen dichter brengen bij het communautair ideaal, het « ... à chacun selon ses besoins » waarover wij het zojuist hadden.

Herman Deleeck heeft een grondige studie gewijd aan het onderwerp « Maatschappelijke Zekerheid en Inkomensherverdeling in België ». Met deze thesis promoveerde hij aan de Katholieke Universiteit te Leuven tot doctor in de economische wetenschappen. De Belgische Vereniging der Banken bekroonde het boek met de Prijs Albert Edouard Janssen.

Tussen 1948 en 1962 bedroegen de totale ontvangsten van de maatschappelijke zekerheid in België verhoudingsgewijze tot het nationaal inkomen gemiddeld iets meer dan 10 %. In 1948 was het 9 %, in 1962 echter 11,6 % en tijdens het volgende jaar, dat niet in de studie weerhouden werd omdat te veel statistische gegevens ontbraken, zelfs 12,1 %. Een langzame stijging dus. Deze 10 à 12 % worden gefinancierd, aan de ene kant door de werkgevers en de werknemers, die respectievelijk twee vierden en een vierde voor hun rekening nemen, aan de andere kant door de staat die via toelagen het laatste vierde aanbrengt.

De auteur zoekt naar de verdeling van het aldus geconstitueerde bedrag. Achtereenvolgens bespreekt hij de vertikale en de horizontale herverdeling. De vertikale herverdeling is degene die men spontaan verwacht, aangezien zij een nivellatie tussen de hogere en de lagere looncategorieën beoogt. De horizontale herverdeling betreft inkomensoverdrachten van de meest door het lot begunstigen of de minst lastdragende subjecten naar de minst begunstigen of naar de subjecten met de zwaarste lasten.

In vele westerse landen hebben sociale kringen de maatschappelijke zekerheid geestdriftig begroet. Sommigen hebben gemeend dat daarmee de « kapitalistische » periode definitief achter de rug was en dat de nieuwe periode anders, in elk geval beter zou zijn voor de arbeidersbevolking. Er zijn elementen in de sociaal-economische statistiek die deze opvatting ondersteunen. Zo is het mij steeds opgevallen hoe in België de oudere enquêtes van arbeidersbudgetten die goed vergelijkbaar waren (speciaal de enquêtes van 1853-1854, 1891 en

1928-1929), na de tweede wereldoorlog gevolgd werden door verscheidene andere die een volledig gewijzigd beeld brachten ; in het verbruik van de arbeidersgezinnen mocht van een nieuwe periode gesproken worden. De maatschappelijke zekerheid was hierbij niet het enige element, wel een zeer belangrijk.

Toch hebben de werknemers moeten ondervinden dat na 1945 een aantal sociale vraagstukken onverminderd bleven bestaan. Hoogstens was er meer steun om een kwade periode te overbruggen. De ontgoocheling over een ontoereikende maatschappelijke zekerheid — en hierbij legde men de nadruk op het laatste woord — was wellicht het grootst in Groot-Brittannië zelf. In het land van herkomst waren de verwachtingen hoger gespannen aan elders. Iedereen weet hoe het aldaar in de laatste decennia niet heeft ontbroken aan sociaal-economische vraagstukken van allei aard, werkloosheid en crisis niet uitgesloten.

In België wordt de maatschappelijke zekerheid hoofdzakelijk gefinancierd door het bedrijfsleven, nl. ongeveer 75 %, zoals hierboven werd verklaard. De openbare besturen over het Kanaal dragen in belangrijker mate bij. Ook in België gaan al eens stemmen op ten gunste van meer fiscalisatie en het is typisch dat sociaal zeer vooruitstrevenden in hun actie gesteund worden door groepen middenstanders. De eersten wensen meer herverdeling, de tweeden rekenen erop minder grote bijdragen te betalen. Dit eigenaardig bondgenootschap vindt zijn ontstaan o.m. in het feit dat ons huidig stelsel de kleine bedrijven normaal zwaarder belast dan de grotere bedrijven ; deze laatste zijn sterk gemechaniseerd zijn en bij voorkeur doen zij een beroep op (zeer) geschoold personeel. De loongrens die voor het vaststellen van de bijdragen van maatschappelijke zekerheid wordt gebruikt, bevoordeelt natuurlijk de ondernemingen die veel personeel met hoge bezoldiging te werk stellen. Deze toestand was bijzonder treffend in België juist omdat men er lange tijd heeft vastgehouden aan een opmerkelijk lage loongrens. In de jongste tijd werd zij gevoelig verhoogd, en de beweging is waarschijnlijk nog niet ten einde. Daarop wijzen ook uitspraken van de heren Fuss en Leën die worden geciteerd (blz. 159) en die aandringen om in bepaalde sectoren de loongrens zonder meer te laten wegvallen. Maar zij is er nog altijd en het kan niet geloochend worden dat, telkens de herverdeling ter sprake komt, zij een uitzonderlijk grote betekenis heeft.

Er zijn ook de uitgaven van de maatschappelijke zekerheid : voor een aantal gezinnen en alleenstaande vertegenwoordigen zij een

belangrijk inkomen. Men mag aannemen — en doctor Deleeck brengt in dat verband nieuwe bewijzen aan — dat de bevolgingsklassen met een hogere levensstandaard normaal meer gebruik kunnen maken, en effectief ook maken, van allerlei diensten uit de sociale sector. Een enquête in Frankrijk heeft achterhaald hoe zulks zeker het geval is met de gezondheidszorg. Moet men niet vrezen dat deze tendentie nog bevestigd wordt, mocht naar het voorbeeld van andere welvaartstaten de psychiatrie aan betekenis winnen? Het is niet de eenvoudige arbeider die gewoonlijk deze zorgen nodig heeft, of meent nodig te hebben. De auteur citeert een aantal gemeenschappelijke sociale diensten die het meest door werknemers met hoog inkomen worden gebruikt, desgevallend zelf min of meer in beslag worden genomen : studiebeurzen, sociale woningbouw, onderwijs, openbare zwembaden en sportterreinen, vakantiehuisen. In dit licht gezien moet de vraag : studiebeurzen of studieleningen, opnieuw onderzocht worden. Wanneer rijkere werknemers het meest van deze sociale dienst gebruik maken, is het voor de gemeenschap aangewezen eerder met studieleningen te werken.

Maar ook bij een gewone sociale vergoeding als de kinderbijslag kan men merken dat niet zelden de rijkere het meest kunnen genieten : voor één naar boven gelimiteerde bijdrage staat er kinderbijslag soms ten gunste van meer kinderen, in elk geval voor kinderen die langer studeren en dus gedurende meer jaren een recht hebben op deze vergoeding. Een gewoon arbeidersgezin zal in ruil voor verscheidene bijdragen, b.v. van vader, van moeder, van één of twee werkende kinderen, slechts tijdens een aanzienlijk kortere periode kinderbijslag ontvangen. Dergelijk gezin heeft weinig belangstelling voor de studiebeurzen van daareven, ook niet voor de studieleningen. Men laat deze tegemoetkomingen van de Staat aan de meer welstellenden. Nu is het typisch dat hetzelfde verschijnsel zich voordoet in een communistisch land als de USSR. Ook daar gaan een aantal sociale uitgaven, vooral in verband met opvoeding en scholing van de kinderen, bij voorkeur naar de mensen met het hoogste arbeidsinkomen !

Gelukkig bestaat ook een horizontale herverdeling. Hier is, aldus de auteur, een waarachtige sociale herverdeling aanwezig, nl. van jongeren naar ouderen, van gezonden naar zieken, van actieven naar niet actieven. Diverse cijfers worden geciteerd (blz. 279) : de horizontale herverdeling had in 1961 betrekking op een bedrag van 42,9 miljard frank. Het werd over de verschillende categorieën van gezinnen aldus verdeeld :

| | |
|---|--------------------|
| — aan de niet-meer-actieven (gepen- sioneerden en weduwen) | 18,0 miljard frank |
| — aan de niet-actieven van beperkte duur | 7,9 miljard frank |
| — aan de actieven met kinderlast . . | 13,9 miljard frank |
| — aan de actieven zonder kinderlast . | 3,1 miljard frank |

Na een aantal berekeningen om de netto-herverdeling te kunnen vaststellen, formuleert de auteur het volgende besluit (blz. 272) :

De uitkeringen opgenomen door de niet-actieven worden integraal gefinancierd door de actieven; dit komt neer op een netto-inkomensverplaatsing van 25,9 miljard frank. De actieven met kinderen nemen het grootste deel van wat zij bijdragen terug op. De grootste verliezers zijn de groep der actieven zonder kinderen; zij brengen de twee derde van de bijdragen op en ontvangen slechts 7 % van de uitkeringen.

Ergo, binnen de groep van de loon- en weddetrekkenden worden de uitkeringen van de maatschappelijke zekerheid essentieel gefinancierd door de ongehuwden (waaronder een groot aantal jongeren die nog in het gezin van hun ouders verblijven), door de gehuwden zonder kinderen en door de echtgenoten die naast het gezinshoofd een tweede inkomen voor het gezin verwerven.

Noteert andermaal de zware last die rust op de meewerkende echtgenote evenals op de jeugdige, niet-gehuwde arbeiders en arbeidsters. De bijdrage van een welstellend gezin voor de horizontale herverdeling zal normaal geringer zijn dan in een armer gezin. Dit bevestigt onze vroegere conclusie.

De organisatie van een herverdeling kost geld : in bepaalde sectoren is tot 10 % daarmee gemoeid. Het zal een sociale bekommernis blijven het systeem van de maatschappelijke zekerheid niet onnuttig te verzwaren. Tijdens zijn opzoekingswerk heeft de auteur moeten vaststellen dat sommige bevolkingsgroepen praktisch evenveel ontvangen als zij voor bijdrage betalen. Het is duidelijk dat vereenvoudigingen mogelijk zijn. Dezelfde bemerking heb ik reeds herhaaldelijk gemaakt en neergeschreven in verband met de geneesmiddelen. Voor een aantal geneesmiddelen wordt door de ziekte- en invaliditeitsverzekering een bedrag van enkele franken terugbetaald. De financiële verrichting moet natuurlijk administratief verwerkt worden en men kan menen dat bij dergelijke operatie de boekhouding meer kost dan het *ristorno* zelf. Ware het daarom niet beter onze inspanningen te richten op een verminderde verkoopprijs van de geneesmiddelen, b.v.

door het verbieden of door het fiscaal belasten van alle uitgaven die de producent maakt in verband met de promotie? De lagere verkoopprijs zou de zieken ten goede komen en de administratie zou wezenlijk lichter uitvallen.

Toen de strijd tussen de ziekteverzekering en de geneesheren in België een hoogtepunt had bereikt, werd herhaaldelijk een discussie gevoerd over de vraag of een privé-onderneming, b.v. een verzekeringsmaatschappij, tegen een merkelijk lagere prijs dezelfde sociale diensten aan de bevolking had kunnen bewijzen als de rijksdienst. Naar mijn mening zou de overname door de privé-sector in elk geval onderstellen dat, in tegenspraak met het algemeen doel van solidariteit, een aantal « sociale » gevallen uit de verzekering worden geweerd. Het kan echter niet betwist worden dat er een aantal betalingen en ontvangsten zijn, die zich beperken tot een compensatie, compensatie waarvoor een hoge prijs betaald wordt. Wie erin slaagt de maatschappelijke zekerheid te vereenvoudigen, zal de sociale gevallen een dienst bewijzen.

In zijn besluiten is doctor Deleecq genuanceerd. Hij schrijft o.m. (blz. 320) : *De maatschappelijke zekerheid is van geringe betekenis voor de egalisatie van de levensvoorwaarden; zij is in hoofdzaak een steun aan de gezinnen der niet-actieven, aan de ouderen, aan de zware zieken. De verticale herverdeling mag als een te verlaten gezichtspunt beschouwd worden, en de aandacht moet des te meer gericht op de mechanismen van de horizontale herverdeling. Dit geldt dan vooral voor de stelsels van maatschappelijke zekerheid die voor het grootste deel gefinancierd worden uit bijdragen op het loon. Wanneer de aandacht in het verleden dikwijls toegespitst geworden is op de maatschappelijke zekerheid als instrument van inkomensspreiding dan is dit misschien wel te wijten aan de invloed van de Angelsaksische literatuur, die echter van uit een wezenlijk verschillende werkelijkheid en « onderlyng philosophy » gegroeid is. Dat de maatschappelijke zekerheid geen nuttig instrument is om inkomensegalisatie na te streven sluit trouwens aan bij het meer algemeen scepticisme omtrent de mogelijkheid om de inkomensstructuur respectievelijk de inkomensspreiding te wijzigen bij middel van nominale inkomensoverdrachten. Men kan zich zelfs afvragen of de weg der uitbreiding van de collectieve voorzieningen in het algemeen niet een risico inhoudt, in deze zin dat de lagere sociale lagen van de bevolking er minder van genieten dan de hogere lagen en vooral de middengroepen ».*

In de Belgische politiek bestaat al eens de neiging om het sociale karakter van een regering te meten naar het al of niet verhogen van de inkomsten bij de maatschappelijke zekerheid. Juist door de studie

van een aantal sociale uitgaven toont Herman Deleeck aan dat dergelijke houding zondigt door oppervlakkigheid en dat zij in een aantal gevallen tot gans verkeerde conclusies leidt. De massa van gewone arbeiders werd waarschijnlijk weinig geholpen door vele hogere inkomens bij geneesheren en apothekers, en toch was het de uitbouw van de maatschappelijke zekerheid die de evolutie bevorderde. Het Nationaal Instituut voor de Statistiek heeft een paar jaar geleden over deze aangelegenheid treffende cijfers gepubliceerd en deze geïllustreerd met een veelzeggende grafiek (Nationaal Instituut voor de Statistiek, Statische en economische Studiën, n° 13, 1966). In de grafiek wordt het verloop geschetst van het nominaal inkomen bij 3 groepen van de sector zelfstandigen en vrije beroepen, ten eerste, geneesheren en apothekers, ten tweede, advocaten en ten derde belastbare handelaars en ambachtlieden. Het jaar 1953 is gelijkgesteld met 100 en tijdens 4 jaar is er voor de drie groepen een bijna gelijke langzame stijging, tot ongeveer 120. Daarna gaan de geneesheren en apothekers iets sneller de hoogte in maar er is een hergroepering rond 1963 op ongeveer 160. Dan begint het gewone, aangezien in een minimum van tijd het nominaal inkomen van geneesheren en apothekers stijgt tot 220. Het is de periode van de onderhandelingen tussen de ziekteverzekering en het geneeskundig korps, met ook de staking als drukkingsmiddel. Het resultaat was een verrassend snelle verhoging van het inkomen bij één groep, volledig in tegenstelling met hetgeen zich voordeed bij de twee overige. Inderdaad, deze moesten het stellen met een stijging van enkele punten.

Wie zou durven te beweren dat het hoger inkomen van geneesheren en apothekers uitsluitend het gevolg is van meer sociaal dienstbetoon, zodat de maatschappelijke zekerheid, belangrijke financieringsbron van het medisch korps, niet anders kon doen dan haar uitbetalingen gevoelig verhogen? M.a.w., gaat achter het snel gestegen bedrag uitsluitend of hoofdzakelijk een groter aantal sociale prestatie schuil, prestaties die te recht door de maatschappelijke zekerheid vergoed worden? Indien op deze vraag « ja » wordt geantwoord, betekent zulks dat op zuiver sociaal gebied een indrukwekkend resultaat werd bekomen. Een restrictieloze bevestiging is echter, naar algemene overtuiging, uitgesloten. Dus werd het nagestreefde doel slechts onvolledig bereikt en het ware fout de snel groeiende uitgaven van de ziekte- en invaliditeitsverzekering zonder meer het predikaat « sociaal waardevol » toe te kennen.

Het is niet de eerste maal in de geschiedenis dat een sociaal goed bedoelde maatregel in een andere, niet voorziene richting werd omge-

bogen, al of niet opzettelijk. Nemen wij als voorbeeld de nationalisatie van de steenkolenmijnen in Groot-Brittannië door de regering-Attlee, onmiddellijk na de tweede wereldoorlog. Twintig jaar later kan men zeggen dat de Labour de mijnbazen die voor een onafwendbare crisis stonden, toegelaten heeft hun zorgen aan de gemeenschap over te dragen. Zij die in de vette jaren de winsten hadden opgestreken, werden dank zij een socialistische maatregel vrijgesteld van de verliezen tijdens de magere jaren! Een ander voorbeeld is bij ons de wetgeving op de banken die dateert van 1934-1935. Opnieuw was er een sociale om niet te zeggen socialistische motivatie. De nieuwe reglementen hebben de spectaculaire opgang van de financiële instellingen na 1945 geenszins belet, integendeel. En het bestaan van een controlelichaam als de Bankcommissie heeft eerder de producenten (de banken) dan de verbruikers (bedrijfsleven en privé-personen) geholpen. Dit laat toe te herhalen wat als een algemeen bekende waarheid te beschouwen is : niet de bedoelingen schenken een wet, een reglementering, een maatregel hun sociaal karakter, wel de resultaten die uiteindelijk worden bereikt.

In de maatschappelijke zekerheid schijnen deze resultaten meer nog dan elders secundair te zijn. Pers, vakbonden en drukkingsgroepen allerhande gaan van bij het ogenblik van de beslissing kwistig om met goede en slechte punten voor hen die het initiatief namen ; hoe de bedoelingen van de wetgever of van de regering in de werkelijkheid worden omgezet, acht men in een aantal kringen van minder belang. De studie van doctor Deleecq maakt ons op deze inkonsekventie attent en bezorgt meteen de methodes om de sociale werkelijkheid van meer nabij te volgen.

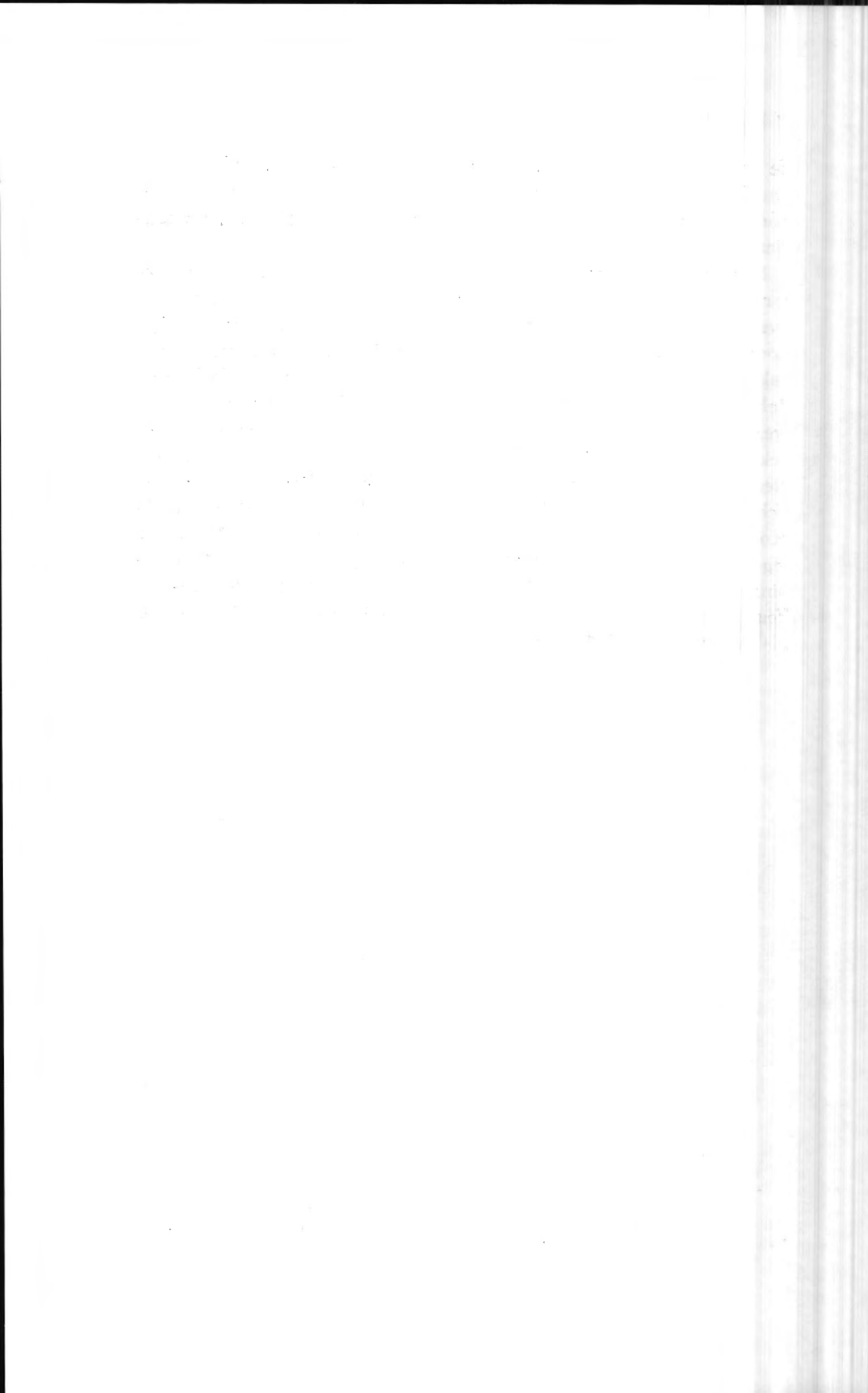
In een interessant boek over de Nederlandse geschiedenis in de XIX^e en XX^e eeuw (2) wordt gewezen op het onderscheid tussen stemming en houding in verband met sociale hervormingen. Stemming is spectaculair en laat soms toe grootse zaken te verwezenlijken. De maatschappelijke zekerheid in 1944 is daaraan een voorbeeld, ook de verovering van achturendag onmiddellijk na 1918. Maar de eerste stap of sprong volstaat niet altijd. Wie grondig werk wil verrichten, moet na de « stemming » een meestal langere periode van « houding », aanvaarden, van ajusteren, juist om hetgeen tijdens de eerste fase werd afgedwongen in een definitieve sociaal-economische verwezenlijking om te zetten. Onze eeuw is echter op het spectaculaire ingesteld, en zij scheidt ongaarne de tijd voor ander werk, voor werk in

(2) HOEFNAGELS H., *Een eeuw sociale problematiek*, tweede druk, uitg. J.J. Romen en Zonen, Roermond-Maaseik, 1966.

de schaduw. Meer nog, wie in het openbare leven nadruk legt op nadelen die desgevallend uit de stemmingsinitiatieven zijn voortgekomen, wordt gemakkelijk verdacht gemaakt en niet zelden als sociaal bestempeld.

Het boek van Herman Deleecq nodigt tot bezinning uit in een sector die zeer belangrijk is voor het sociale leven; spectaculaire veroveringen werden er waarschijnlijk in onvoldoende mate gevolgd door precisiewerk. Om sociale redenen is dit laatste volstrekt noodzakelijk. Wat doctor Deleecq aanklaagt met de horizontale herverdeling in omgekeerde zin — de armeren die betalen voor de rijkere — weze een aansporing om de vraagstukken van de maatschappelijke zekerheid en de inkomensherverdeling met grote vrijmoedigheid steeds opnieuw te onderzoeken en te bespreken. Niet een majestueus gebouw is voor de maatschappelijke zekerheid het belangrijkste — de economische motieven waarop Keynes en vooral Beveridge de nadruk legden konden toch (voorlopig?) achterwege blijven — wel dat er binnenin functionele zalen, kamers en kamertjes zijn waarin bij voorkeur zorgen ontvangen de mensen die recht hebben op de bekommerenis van een sociaal ingestelde gemeenschap!





Les jeunes sont-ils « européens » ?

par J.-R. RABIER

★

Dans tous les pays, au cours des dernières années, de nombreuses études ont été effectuées sur les problèmes de jeunesse et sur l'influence des jeunes dans la société. Mais jusqu'ici nous avons très peu de renseignements précis sur les attitudes des jeunes à l'égard de la construction de l'Europe. Tout au plus disposait-on de deux enquêtes menées simultanément en Belgique et en France, en 1961-1962, sur les aspirations des jeunes de 16 à 24 ans (1), et d'un certain nombre de travaux souvent intéressants, mais assez disparates, et parfois contradictoires. C'est ainsi que le « livre blanc sur la jeunesse », publié en mai dernier par le ministère français de la Jeunesse, ne contenait aucune indication sur les attitudes des jeunes à l'égard de l'Europe, tandis qu'une enquête effectuée quelques mois plus tôt par le Haut comité français de la Jeunesse, organisme au sein duquel coopèrent des organisations de toutes tendances, en liaison avec le ministère, soulignait que le thème « Europe » était l'un de ceux qui retenaient le plus souvent l'attention des mouvements de jeunesse.

Grâce à un chercheur américain de l'Université du Michigan, Ronald Inglehart, qui vient de soutenir à l'Université de Chicago une thèse de doctorat, non encore publiée, sur « The Socialisation of Europeans », c'est-à-dire sur l'apprentissage de la vie sociale par les « Européens », nous disposons maintenant, sinon de renseignements définitifs, validés par un sondage d'opinion sur échantillon représentatif de l'ensemble de la population jeune, du moins de données toutes nouvelles et d'hypothèses particulièrement stimulantes (2).

Ronald Inglehart a interrogé, en 1964 et 1965, 5.000 jeunes élèves

(1) « Jeunesse belge, opinions et aspirations », Université libre de Bruxelles, Institut de Sociologie, 1964.

« Les 16-24 ans », Editions du Centurion, Paris, 1963.

(2) Voir, du même auteur et sur le même sujet : « An End to European Integration? », *The American Political Science Review*. Vol. LXI, no 1, March 1967. Traduction en français effectuée par les soins du Service de Presse et d'Information des Communautés européennes.

de l'enseignement primaire et secondaire, âgés de 13 à 19 ans, en Allemagne, en France, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne. Il a ensuite comparé les réponses données par ces jeunes à des questions relatives à l'intégration de l'Europe avec celles qu'avaient données les adultes, dans les mêmes pays, à l'occasion de sondages d'opinion sur les mêmes sujets. Les jeunes se révèlent encore plus nettement favorables que les adultes à l'intégration européenne.

Par exemple, à la question « *Dans quelle mesure êtes-vous favorable ou défavorable aux efforts entrepris en vue d'unifier l'Europe* », les réponses « très favorables » et « favorables » des adultes et des jeunes de 13 à 19 ans se comparent comme suit :

| | Pays-Bas % | France % | Allemagne % | Grande- Bretagne % |
|------------------------------|---------------|-------------|----------------|--------------------------|
| Adultes (1962) | 87 | 72 | 81 | 65,5 (*) |
| Jeunes (1964-1965) | 95 | 93 | 95 | 72 |

(*) Pour la Grande-Bretagne, moyenne des pourcentages recueillis au cours d'enquêtes en 1955, 1956 et 1957.

Autre exemple, à une série de questions spécifiques portant respectivement sur la suppression des droits de douanes, la libre circulation de la main-d'œuvre et des services, l'application d'une politique étrangère commune, l'utilisation des impôts nationaux pour aider des pays européens étrangers, les réponses des jeunes sont *dans tous les pays*, à deux exception près, plus favorables que celles des adultes.

Pourcentage moyen « pour » les quatre mesures

| | Pays-Bas % | France % | Allemagne % | Grande- Bretagne % |
|------------------------------|---------------|-------------|----------------|--------------------------|
| Adultes (1963) | 73 | 56 | 62 | 57 |
| Jeunes (1964-1965) | 78 | 72 | 78 | 63 |

Ces différences entre générations sont encore plus frappantes lorsque les réponses des adultes sont décomposées selon la classe d'âge :

Pourcentage moyen « pour » les quatre mesures par classe d'âge

| | Pays-Bas % | France % | Allemagne % | Grande- Bretagne % |
|-----------------------------------|---------------|-------------|----------------|--------------------------|
| 55 ans et plus | 70 | 47 | 52 | 49 |
| 40 - 50 ans | 73 | 58 | 63 | 57 |
| 30 - 39 ans | 71 | 59 | 64 | 61 |
| 21 - 29 ans | 72 | 58 | 67 | 60 |
| 16 - 19 ans (Inglehart) | 77 | 72 | 78 | 63 |

Aux Pays-Bas, l'écart entre les plus jeunes et les plus âgés ne s'élève qu'à 7 points. Il est beaucoup plus grand en Allemagne et en France (26 et 25 points) et atteint 14 points en Grande-Bretagne.

L'auteur est donc fondé à écrire que « la jeune génération est notablement plus favorable à l'intégration européenne que la catégorie « 55 ans et plus » — catégorie qui occupe actuellement dans ces pays les positions les plus élevées du point de vue de la puissance politique ». Mais il ne se borne pas à cette conclusion.

La classe d'âge de 55 ans et plus était âgée d'au moins 10 ans à la fin de la première Guerre mondiale. Les individus qui en font partie ont été exposés, pendant leur enfance, à l'âge où se forme le sentiment de nationalité et les préjugés nationalistes, aux formidables craintes et suspicions que la guerre a suscitées. C'est ce qui expliquerait la chute brutale d'europanisme que nous observons, dans cette classe d'âge, dans tous les pays étudiés, excepté aux Pays-Bas, pays qui n'a pas pris part à la Guerre de 1914-1918.

En parcourant le tableau des classes d'âge, nous ne relevons qu'une faible progression d'europanisme parmi la population adulte. Il faudrait voir dans cette particularité un résidu psychologique d'un autre événement majeur : la seconde Guerre mondiale. En revanche, le groupe le plus jeune (16 - 19 ans) est formé d'adolescents qui sont nés en 1945 ou plus tard ; ils ont acquis leurs premières perceptions politiques dans un monde où l'organisation européenne paraît naturelle et juste. Or, dans ce groupe, nous trouvons un niveau d'europanisme plus élevé que chez les adultes de la classe d'âge immédiatement précédente (21-29 ans), notamment en Allemagne et en France, mais aussi aux Pays-Bas. L'écart est cependant très faible en Grande-Bretagne.

« Deux éléments au moins, conclut l'auteur, sont nécessaires à la création d'un sens vigoureux de l'europanisme :

1. L'absence de souvenirs générateurs de division (mais ceci ne saurait suffire en soi).

2. Un sens de la participation positive à des activités communes importantes. La Grande-Bretagne n'a pas participé aux institutions de la Communauté européenne. Cependant, dans les trois autres pays, la jeunesse a grandi dans une certaine conscience d'un effort commun, et ceci peut expliquer, du moins en partie, son degré de soutien plus élevé à l'égard des mesures visant à l'intégration européenne. »

Ronald Inglehart tire de son enquête beaucoup d'autres hypothèses, notamment sur la stabilité des attitudes dans le temps, qu'il serait trop long d'exposer ici. Ceux de nos lecteurs que ces problèmes intéressent pourront se reporter à son article de l'*American Political Science Review* et, lorsqu'elle aura été publiée, à sa thèse elle-même.

Nous nous bornerons à noter ici que « l'Europe est bien partie », puisqu'elle semble avoir le soutien des jeunes générations, de ces jeunes gens et de ces jeunes filles nés depuis 1945 qui, nous disent les démographes, comptent actuellement pour 35 % environ dans la population totale des six pays de la Communauté européenne, mais dont le pourcentage passera à 39 % en 1970, 46 % en 1975 et 53 % en 1980. Si l'on considère, non plus la population totale, mais la population que l'on peut qualifier de « socialement active », c'est-à-dire la classe d'âge de 20 à 59 ans, on note que, dans cette classe d'âge, le pourcentage des hommes et des femmes nés depuis 1945 sera de 14,4 % en 1970, de 28,5 % en 1975, de 40,5 % en 1980 et de 54 % en 1985.

**Pourcentage des « jeunes » nés à partir de 1945
dans la population totale de la Communauté européenne (1)**

(estimation, au 1^{er} janvier de chaque année)

| | 1965 | 1970 | 1975 | 1980 | 1985 | 1990 |
|-----------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Allemagne | 28,5 | 36,0 | 43,2 | 50,1 | 57,0 | 63,9 |
| Belgique | 31,2 | 38,7 | 46,4 | 54,2 | 61,8 | 69,2 |
| France | 33,8 | 40,9 | 47,9 | 54,6 | 61,0 | 67,0 |
| Italie | 31,7 | 39,5 | 45,6 | 51,8 | 59,1 | 65,3 |
| Luxembourg | 27,7 | • | • | • | • | • |
| Pays-Bas | 37,9 | 44,9 | 51,6 | 57,9 | 63,9 | 69,5 |
| Communauté | 31,9 | 39,2 | 45,9 | 52,9 | 59,5 | 65,9 |

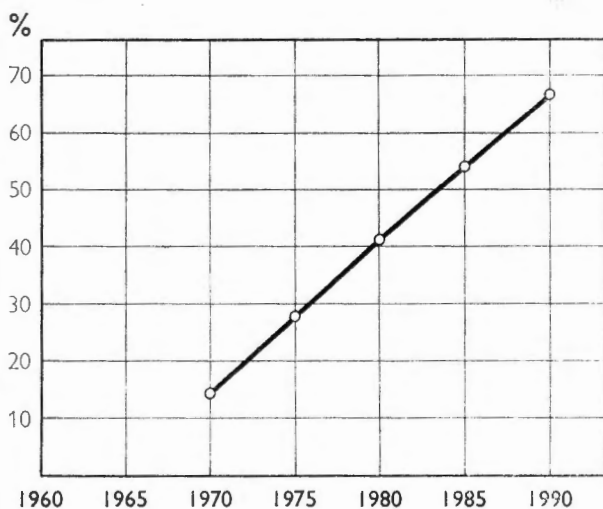
**Pourcentage des effectifs nés après le 1^{er} janvier 1945
dans la population âgée de 20 à 59 ans, dans les six pays (1)**

(estimation, au 1^{er} janvier de chaque année)

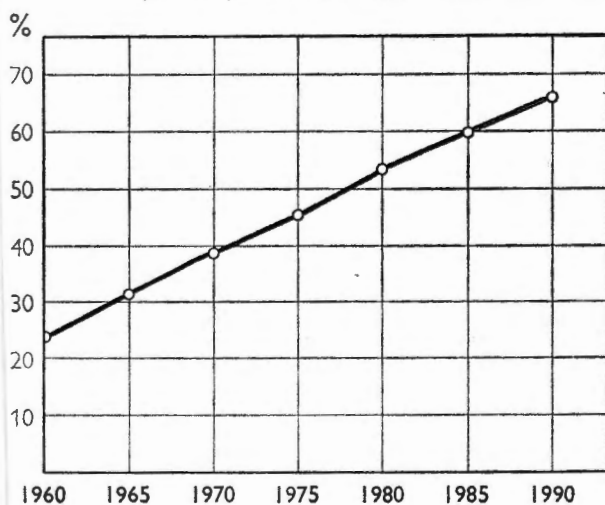
| | 1970 | 1975 | 1980 | 1985 | 1990 |
|-----------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Allemagne | 11,7 | 24,4 | 36,6 | 50,5 | 63,6 |
| Belgique | 14,5 | 28,7 | 41,6 | 55,5 | 69,0 |
| France | 16,4 | 31,9 | 44,3 | 57,6 | 69,9 |
| Italie | 14,9 | 28,6 | 39,5 | 52,9 | 65,7 |
| Luxembourg | • | • | • | • | • |
| Pays-Bas | 18,2 | 33,2 | 46,7 | 59,6 | 70,9 |
| Communauté | 14,4 | 28,5 | 40,5 | 54,0 | 66,8 |

(1) Source : Office des statistiques des Communautés européennes.

**Pourcentage des « jeunes » nés à partir de 1945
dans la population des six pays de la Communauté européenne (1)**
(au 1^{er} janvier de chaque année)



**Pourcentage des effectifs nés après le 1^{er} janvier 1945
dans la population âgée de 20 à 59 ans, dans les six pays (1)**
(au 1^{er} janvier de chaque année)



(1) Source : Office des statistiques des Communautés européennes.

C'est dire que l'influence de ces jeunes générations, étudiée par Ronald Inglehart, sur la vie économique, sociale et politique de nos pays, va se faire sentir de plus en plus fortement au cours des dix ou quinze prochaines années.



Regards sur les troubles de Chine

par Charles MELCHIOR DE MOLENES

docteur en science politique, lauréat de l'Institut de France
et de la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris.



Que la Chine compte 700 millions d'habitants, comme on a coutume de le répéter en France, ou seulement quelque 400 millions, selon les estimations du *Statist*, hebdomadaire de Londres corroboré par d'autres sources (Raymond Boisdé, qui les mentionne, cite même l'opinion exprimée en 1965 dans un périodique sérieux, *Population*, par l'expert néerlandais W.F. Wertheim selon laquelle l'ex-Empire du Milieu serait sous-peuplé et manquerait de main-d'œuvre...), le pays de Mao Tsé-Toung et de son héritier supposé Lin Piao est appelé à jouer un rôle croissant dans les affaires du monde. Son poids démographique — quelle qu'en soit la mesure exacte — est énorme. Cette immense population est traditionnellement très laborieuse et industrielle. La superficie est vaste, supérieure à celle de l'Europe entière, et le territoire moins dépourvu de ressources naturelles — en charbon par exemple — que la pauvreté présente ne le laisserait présumer. Les armes nucléaires commencent de figurer dans l'arsenal des dirigeants de Pékin, quoique en 1966 encore, un spécialiste aussi bien informé que Robert Guillaïn pensât que « la bombe » n'en était pas encore au stade dit opérationnel, c'est-à-dire utilisable en pratique. Le parti qui a gagné, contre le Kouo-Min-Tang de Tchang Kaï-Chek, la guerre civile en 1949 et son idéologie exercent de par le monde une attraction incontestable, bien qu'elle ne soit pas fatalement irrésistible, ainsi que l'ont montré déjà quelques-uns de ses échecs, en Afrique notamment.

De nombreux observateurs considèrent la situation internationale d'aujourd'hui et celle de l'avenir prévisible comme caractérisées par un conflit entre le régime de Pékin et les Etats-Unis. Celui qui les opposait à l'URSS tenderait, malgré certains retours de flamme surtout verbaux, à s'apaiser, particulièrement depuis les accords de Moscou en août 1963. Beaucoup, — qui sont souvent les mêmes —, analysent la conflagration du Vietnam — « la guerre néfaste qui ravage l'Asie du Sud-Est », selon l'expression du général de Gaulle — moins comme une résistance natio-

nale autochtone à la présence de l'étranger américain censé indésirable que comme un épisode, le plus violent actuellement, d'une rivalité planétaire et à long terme entre Pékin et Washington. Dernièrement, un éditorial non signé du *New York Times*, qui est loin de soutenir constamment et sans réserve les thèses et les initiatives du président Lyndon B. Johnson, envisageant l'éventualité que « le Nord Vietnam puisse être à même de secouer le joug chinois », ajoutait : « Une indépendance réelle à Hanoi pourrait malgré tout être la clef qui mettrait fin aux combats au Vietnam ».

Dans un autre secteur de l'opinion en octobre 1966, l'ancien président du conseil P. Mendès-France, au X^e Colloque juridique organisé par le regretté bâtonnier R.W. Thorp, et relatif aux conditions du règlement pacifique en Indochine, a, si l'on en croit le résumé du *Monde* (dont le directeur et plusieurs collaborateurs participaient à ces assises), exprimé l'avis que l'affrontement sino-américain en Asie du Sud-Est est le fond du problème, non sans raison.

*
**

Coincidence, ou corrélations, chacun a constaté, depuis plusieurs années, la progression du rôle politique de l'armée, attestée, entre beaucoup d'autres signes, non seulement par la présence du maréchal Lin Piao au portefeuille de la Défense nationale, mais par la nomination d'autres officiers à la tête de ministères traditionnellement confiés à des civils, tel que Chen Yi aux Affaires étrangères, Li Hsien-Nien aux Finances, Ho-Lung aux Sports, Nieh-Jung-Chen aux Affaires atomiques, cinq militaires sur les huit ministres techniques « pour la fabrication des machines », etc.

L'animateur des recherches nucléaires, dont l'explosion du 17 juin a confirmé la qualité et l'avancement, se trouve être un militaire, ayant les titres de vice-président du gouvernement, et du conseil national de défense, ainsi que de président de la commission nationale et scientifique. C'est le maréchal Nieh Jung-chen, déjà cité. Originaire du Szechuan, âgé de 68 ans, entré au parti à 22 ans, au retour de ses études en France, il siège, depuis 1956, au cabinet Chou En-lai. Soit dit en passant, le Premier Ministre a, lui aussi, vécu jeune dans notre pays, au lendemain du conflit de 1914-1918. De formation ingénieur électricien (partiellement reçue en Belgique, selon des analystes dignes de foi) le maréchal atomique avait joué un rôle important, parmi les chefs de la 8^e armée, face à l'envahisseur japonais. Manifestement influent, il travaille depuis longtemps dans l'entourage de Chou, puisque son collaborateur à l'école militaire de Whampoa, dès 1924.

Autre personnalité gouvernementale à laquelle est attribué le grade

de général : le ministre de la Sécurité Hsieh Fu-Shih, président du comité révolutionnaire de Pékin. A la fin de juillet 1967, la mission effectuée par lui à Wuhan avec le directeur de la propagande du parti Wang Li a fait quelque sensation. Il semble qu'ils étaient chargés d'une sorte de reprise en main de la province de Hupeh, dont Wuhan est le chef-lieu, et où certains éléments, tels que le général Chen Tsaitao et le député et maire de la ville, Wang Jen-Chung, premier secrétaire provincial du parti, divergeaient de l'orthodoxie maoïste. Le général Hsieh aurait été emprisonné par les dissidents. Sa libération et son retour dans la capitale auraient été assez laborieux. Selon le journal *Wen Hui Bao*, de Changhaï, un groupe révolutionnaire de cette métropole envoya au ministre de la Sécurité une motion d'encouragement affirmant notamment, sur un ton si caractéristique : « A la veille de leur anéantissement, les leaders de Wuhan, en adoptant la voie capitaliste, ont poussé la folie jusqu'à inciter une organisation conservatrice à encercler et attaquer Hsieh Fu-chih et Wang Li (...) Les masses de Changhaï, indignées, transmettent leur profonde sympathie aux camarades Hsieh et Wang, victimes de cette affaire ».

Faut-il s'étonner qu'à Moscou, les *Izvestia* en aient donné le 27 juillet une version assez différente ? « Les émissaires de Mao Tsé-toung, Hsieh et Wang, envoyés à Wuhan rétablir l'ordre, furent arrêtés par les adversaires de la révolution culturelle. Ils ne purent rentrer à Pékin que difficilement. Les tentatives des maoïstes pour reprendre en main la situation à Wuhan ont échoué. Les unités militaires cantonnées dans la province (...) ne soutinrent pas Mao dans son dessein de destituer les chefs provinciaux du parti et de l'administration (...) » Et le grand quotidien soviétique d'en inférer : « La réserve principale de la révolution culturelle, l'armée, est de moins en moins docile à Mao. Même les unités qui lui sont fidèles hésitent. Les troupes prennent souvent une position d'attente, et parfois se placent directement du côté des adversaires de Mao. Les événements de Wuhan sont la preuve directe du manque de loyalisme d'une partie appréciable de l'armée au groupe de Mao. »

D'après les *Izvestia*, les mésaventures du général ministre de la Sécurité à Wuhan, centre routier, ferroviaire et portuaire considérable (sur le fleuve Bleu) et dont la population dépasse 2 millions d'habitants, attesteraient que « les convulsions de la révolution culturelle continuent d'épuiser les forces de la Chine ». J'ignore quelle compatibilité l'éditorialiste, porte-parole officieux du Kremlin en l'occurrence, voit entre cette thèse et la célérité-record de la progression thermonucléaire. Quoi qu'il en soit, et concernant l'armée, on relève que les doctrinaires chinois de la révolution dite culturelle la présentent comme appuyée sur la nécessaire conjonction de trois forces, dont les militaires sont l'une. Les

deux autres sont les cadres du parti et la jeunesse révolutionnaire. C'est même cette triple alliance qu'il était fait grief aux autorités de Wuhan de n'avoir pas, à l'échelon de leur région, opérée dans le délai voulu.

*
**

Quant au vaste mouvement de révolution culturelle, ses causes et ses buts véritables sont loin d'être clairs pour les étrangers. La variété des hypothèses émises en Occident le soulignerait. La version autorisée de Pékin a été formulée, une fois de plus, par Chou En-Lai dans une allocution consacrée à une exposition industrielle nipponne. La presse japonaise qui entretient plusieurs correspondants en Chine, et qui est une des sources du monde non communiste les mieux informées sur le pays de Mao, s'en est fait largement l'écho. D'après le correspondant du *Mainichi Shimbun*, le Premier Ministre a donc, le 26 juin 1967, défini cette agitation comme une sorte de mobilisation psychologique, principalement axée contre les Etats-Unis : « Si les Etats-Unis pénètrent sur notre continent, nous ferons l'impossible pour les en chasser. C'est notre ferme intention ». A vrai dire, personne n'en doutait. L'orateur éminent aurait ajouté que, dans cette éventualité, « la Chine combattrait seule. Nous ne tenterions pas de faire entrer les Soviétiques dans cette guerre ». Sa remarque suivante est déjà moins limpide : « L'affaire serait différente si les Soviétiques devaient venir à l'aide des Américains ».

A en croire le correspondant du *Yomiuri Shimbun*, le chef du gouvernement aurait aussi, et peut-être surtout, expliqué les événements par trois facteurs intérieurs. Il s'agirait d'abord d'une « révolution idéologique. Dix-sept ans après la fondation de la République populaire, l'économie a été reconstruite selon les préceptes du socialisme, mais souvent les anciennes conceptions demeurent. A moins de rénovation, il y a danger de dégénérescence à la fois pour l'économie et pour le régime. La révolution culturelle n'est pas terminée ».

Le deuxième point est allusif et non dépourvu, au moins pour un lecteur français, d'obscurités sans doute volontaires : « Nous devons lutter pour prendre les leviers de commande. En URSS, Khrouchtchev est venu au pouvoir après la mort de Staline et a essayé de rétablir le capitalisme. De cette expérience, nous avons appris que nous devons arracher le pouvoir des mains de ceux qui sont aux postes de commande ». C'est là, ordinairement, le langage et le programme d'un opposant et non d'un chef de gouvernement en place depuis une dizaine d'années. Que visait-il ou qui ? Est-ce une justification du mouvement par la lutte contre d'autres dirigeants, nationaux et locaux, civils et militaires, par exemple la faction du président de la République Liu Shao-Chi ?

Quant au troisième point, « il consiste à éduquer la prochaine génération. Il s'agit d'empêcher le danger du révisionnisme de renaître à l'avenir. Les Etats-Unis semblent avoir compris qu'ils ne peuvent placer leur espoir en la prochaine génération ». Assez précise en apparence, cette triple énonciation l'est sensiblement moins en réalité quand on en scrute de près la teneur. Dans un habile dosage, ces déclarations font alterner les lieux communs du marxisme avec les passages énigmatiques. On ne saurait dire qu'après les avoir examinées, tous les coins du voile fussent levés...

Les propos de Chou En-Lai confirment donc ce qu'écrivait, cinq mois avant, un des meilleurs connaisseurs français de l'Extrême-Orient, Robert Guillain : « La grande révolution culturelle prolétarienne est pour l'observateur occidental un casse-tête quotidien, d'ailleurs passionnant : difficile à déchiffrer dans ses origines et ses motifs, furieusement chinoise et originale sous son habillage marxiste, presque muette sur les faits réels, quand elle est tonitruante et intarissable dans les mots ». Et l'auteur du livre *Dans trente ans la Chine* d'ajouter avec raison : « Rarement l'interprétation d'un grand événement politique contemporain aura été plus délicate. Le journaliste étranger qui s'y essaye doit commencer, comme faisaient les Chinois eux-mêmes il y a peu d'années, par faire profession de modestie et confesser une grande part d'ignorance ».

L'expression même de révolution culturelle n'est pas sans ambiguïté en français. Certains, et non des moindres, ont dit qu'il s'agissait d'un contre sens de traduction. De fait, elle remonterait à V.I. Lénine. Dans l'application chinoise, elle semblerait signifier une mutation fondamentale des mentalités. C'est pourquoi le même Premier Ministre, exposant à son Assemblée nationale, dès la fin de 1964, les « tâches de la révolution culturelle », déclarait indispensable « une transformation radicale de toute idéologie, bourgeoise, féodale ou autre, qui ne convient pas à la base économique et au système politique socialistes ». C'est ce qui contribuerait à expliquer que des notabilités intellectuelles comme le ministre de la Culture Maotun, le vice-président de l'association des écrivains Shao Chuan et l'ancien président de l'Institut marxiste de Pékin Yang Hsien-Chen, aient été parmi les premières et principales cibles de cet ostracisme. Sans doute, le discours-programme de décembre 1964 concédait-il aux bourgeois, sur le plan personnel, « un brillant avenir pourvu qu'ils consentent à se remouler et qu'ils passent avec succès l'épreuve de la révolution socialiste ». Mais Chou En-Lai n'en affirmait pas moins sans équivoque : « Notre but est d'abolir finalement et une fois pour toutes la bourgeoisie et le capitalisme par une longue lutte de classes, et absolument pas de liquider la lutte de classes, ni de pratiquer la conciliation de classes, ni de garder la bourgeoisie

et le capitalisme ». C'est un an et demi plus tard que, par un article fort remarqué, l'organe de l'armée, le 18 avril 1966, mettra l'accent sur le vocable et le thème de la « révolution culturelle ».

Ses racines plongeaient dans un passé de plusieurs années au moins puisque, dès mai 1963, dans une note considérée comme une des chartes de l'entreprise, Mao Tsé-Toung lui-même soulignait la nécessité de la lutte de classes, de la lutte pour la production et de celle pour l'expérimentation scientifique dans la construction du socialisme, faute de quoi le pays courrait le risque d'« une restauration contre-révolutionnaire à l'échelon national ». Il en disait, du reste, autant dès 1962. Autre symptôme d'une crise durable et profonde : depuis la 2^e session de son 8^e congrès en mai 1958, le parti n'a plus tenu de congrès et n'a pas renouvelé, avant 1966, son comité central, ne respectant pas en cela le rythme quinquennal statuaire de ses désignations. Or, dans un pays communiste, la vie politique effective se situe bien moins dans les organes constitutionnels de l'Etat que dans les instances du parti.

*
**

De cette décennie si troublée, une explication cohérente, sinon entièrement convaincante, a été proposée par un spécialiste américain auquel s'est référé un grand journal de Milan. Selon ces analystes, et en bref, le conflit actuel opposerait « deux factions, qui veulent toutes deux réaliser le communisme, mais dont l'une, la faction anti-maoïste, veut arriver au communisme à travers l'impossible », écrit l'éditorialiste du *Corriere della Sera*. D'après l'auteur des Etats-Unis, Mao, écarté en 1958-1959 (il est exact que Liu Shao Chi fut élu chef de l'Etat en avril 1959 et réélu en janvier 1965) du pouvoir, en raison de l'échec de sa politique économique, celle du « grand bond en avant » et de l'expérience dite des communes populaires, n'aurait, depuis, cessé de manœuvrer pour retrouver son omnipotence. D'où la grande opération de la révolution culturelle, visant principalement à le débarrasser de Liu et de l'équipe de celui-ci. La conclusion de ces auteurs est que, « si Mao l'emporte, n'importe quelle folie sera possible y compris que Mao attaque la Russie. Si les anti-maoïstes l'emportent, il y aura une « démaoïsation » ; peut-être aussi une réconciliation avec la Russie, mais temporaire : le conflit est désormais dans les faits ». Cette dernière affirmation n'est malheureusement pas motivée par le publiciste italien, dans son intéressant article. Elle donnerait toutefois l'impression que les causes de la division actuelle des pays marxistes ne tiennent pas seulement à la personne du dictateur extrême-oriental et aux deux ambitions majeures qu'à juste titre, ces auteurs lui attribuent : celle d'acquérir un armement nucléaire et de

devenir lui-même « un des deux grands pontifes du communisme mondial ».

A mon sens, cette lecture des événements contient beaucoup de vrai. Elle n'en soulève pas moins des réserves ou objections. Des observateurs, qualifiés, notamment installés à Tokyo et se disant l'écho de certains milieux gouvernementaux japonais, estiment que Liu a perdu tout moyen d'action et ne conserve ses fonctions que parce que sa présence nominale à la tête de la République offre une cible commode à la campagne des maoïstes, dont le leit-motiv est l'appel à la vigilance. Dans cette vision des choses, la rénovation des cadres dirigeants du parti, locaux, régionaux et nationaux, est l'objet véritable de la grande mutation en cours. Les luttes — qui, à en croire des sources soviétiques, auraient été jusqu'à nécessiter le recours aux tanks et à l'artillerie lourde — se dérouleraient entre éléments également maoïstes, mais se disputant les postes d'autorité. La faction qualifiée d'anti-maoïste sur place serait celle des vaincus.

Sur ce point, les informations disponibles ici ne permettent pas de se prononcer avec certitude. Et qui sait si la réalité serait à mi-chemin des deux versions et varierait selon les zones et les moments de ce vaste et long processus ? Mais on constatera, par ailleurs que Mao, dépeint ci-dessus comme une sorte de chevalier de l'impossible — et, de surcroît, écrit l'expert américain, comme « un vieil homme en plein déclin intellectuel », dominé par sa « vanité » et ses « folies » (le mot : *folia* revient plusieurs fois dans le texte italien) a, dans une large mesure accompli ce que, selon ces mêmes auteurs, il s'assignait. La poursuite de ces fins n'était donc pas tellement utopique. Malgré la défection russe, à un prix énorme mais dans un délai record, la bombe H figure dans son arsenal et Pékin est devenu, sur le plan idéologique, un des deux pôles de la révolution prolétarienne — surtout dans le tiers-monde mais incontestablement, même si c'est un degré moindre que Mao ne le souhaitait.

Sur cet étrange homme d'Etat, je partagerais plutôt l'opinion de l'ambassadeur A. François-Poncet, auquel il n'inspire certes aucune attraction. Et pourtant, ainsi qu'il le dit avec raison, « ce despote est un extraordinaire personnage. Ce poète, dont on vante la délicatesse, a réussi là où un Hitler, un Mussolini n'avaient atteint leur but qu'approximativement, et pour peu de temps. Il a réussi à modifier profondément le caractère de son peuple, à l'obliger à ne plus fumer l'opium, à le niveler, en lui imposant un travail commun et, si l'on peut dire, un même uniforme, une même religion, qui repose sur l'adoration de sa personne ». Et le biographe et portraitiste de *Stendhal en Allemagne* ajoute : « Il a fasciné et fanatisé la masse de ses compatriotes. Du reste, si une velléité de desserrer ces contraintes et de penser librement se manifeste

parmi eux, il a tôt fait de charger ses « gardes rouges » d'y mettre bon ordre ».

Nul ne s'étonnera qu'une interprétation différente de la version pékinoise officielle ait été apportée par le diplomate précité. Il résume parfaitement son orientation en intitulant ses recueils d'articles : *Propos d'un libéral*. A. François-Poncet connaît d'autant mieux les régimes dictatoriaux — du moins ceux des années 1930 en Europe — qu'il représenta la France auprès d'Adolf Hitler, puis de Benito Mussolini. A ses yeux, la révolution culturelle a pour « instrument brutal et scandaleux » les gardes rouges, « c'est-à-dire la jeunesse des écoles et des universités ». Selon lui, « leur action répressive est dirigée contre les non-conformistes. Elle s'en prend à des communistes notoires, à des personnages investis de hautes fonctions, ayant joué un rôle important dans l'histoire de la révolution et qui passaient pour des amis tout proches de Mao. Mais ils critiquaient ce dernier ; ils laissaient voir qu'ils n'étaient plus d'accord avec sa politique ; ils étaient devenus, à leur tour, des « déviationnistes », et, par conséquent, des suspects. La mission des Gardes Rouges a été de les rappeler à l'ordre sans ménagement ».

L'éminent observateur explique de la sorte l'épithète par laquelle se caractérise la grande vague de fond qui soulève présentement l'ex-Empire du milieu : « La révolution dont ces jeunes forcenés sont les exécutants se qualifie de culturelle non pas parce qu'elle se propose de relever une culture déclinante, mais parce qu'elle tend à éliminer la mauvaise culture, une culture subversive, influencée par le réveil de l'esprit critique, et à restaurer la vraie culture, celle qui repose sur le communisme révolutionnaire intégral de Mao ». Et l'ancien haut commissaire à Bonn de se demander également si les « révolutionnaires prolétariens » recourent à « un vaste appareil de police, de prisons, de camps de concentration ? Y a-t-il une Gestapo chinoise ? ». A ce propos, il ajoute : « on ne nous parle jamais de cet aspect des choses ». Autre question qu'André François-Poncet se pose : « L'armée a tiré Mao d'affaire ; mais, demain, sera-t-elle encore avec lui ? ». Tel ne semble pas l'avis de l'académicien : « Tout ce qui est excessif périt. On ne peut pas vivre constamment avec le poing tendu. Un moment arrive, tôt ou tard, où il faut baisser le bras. La Chine populaire rejettera le conformisme exigé par Mao ». Et de pronostiquer un Neuf Thermidor, peut-être prochain d'après lui.

Dans leur ensemble, ces appréciations semblent pertinentes. Quant à un éventuel renversement de la vapeur, l'avenir seul dira ce qu'il en était.

*
*
*

Sur la révolution culturelle, beaucoup d'incertitudes demeurent, soit par la nature confuse des choses, soit par l'insuffisance des renseigne-

ments. Il semble que les plus hautes autorités de l'Occident, et celles censées les mieux informées, en soient aussi, au moins dans une certaine mesure, réduites à hasarder des conjectures. Le *New York Times*, le 19 août 1967 notait : « S'il y a un pays que les Etats-Unis connaissent mal, c'est bien la Chine. Personne à la Maison Blanche comme au département d'Etat n'est capable, après plus d'un an, de dire ce que signifie réellement le conflit intérieur chinois ». Assurément, l'éditorial critiquait sévèrement Lyndon B. Johnson, dont il commentait une allocution télévisée. Cependant, ce quotidien est en général fort averti de ce qui se dit, se passe et se pense à Washington, et il entrait au moins une part de vérité dans sa dénonciation de l'« incapacité » officielle sur ce point. Tout incline à estimer que les autres gouvernements de l'Ouest sont, dans ce domaine, logés à la même enseigne...

La valeur des informations qui nous parviennent sur la révolution culturelle a été fondamentalement révoquée en doute par un journaliste qui ne semble pas incompetent, puisqu'il représenta l'agence Tanyoug à Pékin pendant sept ans et jusqu'en mai 1967. Il fut alors expulsé. (De fait, en août, après le départ du correspondant des agences scandinaves Munthe-Kaas, la presse occidentale n'a plus qu'un seul envoyé permanent dans la capitale chinoise, celui de l'AFP, Jean Vincent.) D'après un interview de ce publiciste yougoslave, Branko Bogounovitch. « les étrangers sont assignés à des hôtels qui leur sont réservés. Leurs mouvements sont restreints à un secteur limité. Ils ne peuvent voir grand-chose de ce qui se passe dans la ville ». Il en conclut que contrairement aux affirmations des correspondants japonais, soviétiques, etc., aucun voyageur « n'a vu à Canton des cadavres dans les rues et des corps pendus aux poteaux », et que ces narrations sont un tissu d'inventions ou d'inexactitudes volontaires. D'après lui, « tout semble se passer comme si quelqu'un au pouvoir à Pékin avait intérêt à ce que de telles nouvelles fussent lancées et surtout tolérées ».

Le collaborateur de Tanyoug vise ou le groupe de Mao, ou celui de Liu, et plus probablement le premier. Car c'est celui qui a le moyen de faire expulser les journalistes étrangers, instrument de pression auquel fait allusion B. Bogounovitch. J'ignore quel « intérêt » les animateurs des « révolutionnaires prolétariens » trouveraient à la propagation de rumeurs sans fondement, donnant l'impression au monde entier qu'ils se heurtent à une forte résistance et tendant à discréditer leur propre régime par l'étalage fictif de violences et de désordres sanglants. La discorde entre les maoïstes et les partisans du chef de l'Etat est un des points les plus évidents de cette agitation, tapageuse et ténébreuse à la fois, encore que certains analystes croient à une connivence secrète de Mao et de Liu pour donner le change à l'extérieur sur un

conflit factice, hypothèse qui me paraît difficilement acceptable. Sur quoi portent les divergences, sans parler des rivalités de personnes ? Plusieurs facteurs ont dû jouer. En juillet 1967, le *Quotidien du peuple* a distingué la « démocratie élargie » et la « démocratie extrême ». La première, d'inspiration maoïste, réserve la parole aux marxistes léninistes, et met l'accent sur la dictature du prolétariat. Par contre, la « démocratie extrême », système imputé aux partisans de Liu, donnerait la puissance à la bourgeoisie et liberté d'expression à chacun (y compris aux non communistes, par conséquent) avec l'anarchie pour résultat. Cette version maoïste tendrait à dépeindre les adversaires de la révolution culturelle comme plus tolérants que ses zéloteurs. Le *Quotidien* pékinois précise : « les leaders suivant la voie capitaliste exploitent les faiblesses de nos équipes révolutionnaires afin de créer une confusion et tenter un retour sur la scène politique. Ainsi l'anarchie et l'extrême-démocratie sont pour eux des armes favorites dans la contre-attaque contre le prolétariat ».

Quant à l'organe de l'armée, le *Drapeau rouge*, affirmant, vers la mi-août, que « l'homme qui détient les responsabilités les plus élevées dans le parti a toujours commis le crime de capitalisme », il a accusé Liu Shao-Chi de souhaiter, en dépit de la guerre du Vietnam, « développer des relations amicales » avec les Etats-Unis, d'avoir « collaboré » avec le Kouo Min-Tang réfugié à Formose, y compris par l'envoi d'armements, et, pour résumer, d'être « à la solde des impérialistes ». Il est donc officiellement inculpé de collusion avec les Américains, c'est-à-dire, dans le cadre des rapports actuels de la Maison Blanche et du palais de Chung Nan-hai, d'intelligence avec l'ennemi. Il a d'ailleurs aussi été incriminé récemment, d'avoir, il y a plusieurs années déjà, préconisé, dans les délibérations internes des instances dirigeantes du parti, une attitude plus conciliante à l'égard de l'URSS.

Vers la fin d'août, l'agence Chine nouvelle a rendu compte d'une grande réunion de Pékin où des journalistes, bien entendu acquis à la ligue gouvernementale, et représentant notamment la Radiodiffusion et les principaux organes de la capitale, ont vivement blâmé, comme « absurdes, révisionnistes et anti-révolutionnaires » les principes que le chef de l'Etat avait tenté de faire prévaloir quant à la tenue de la presse, par exemple : « des journaux pour le peuple tout entier », « des émissions pour tous », « une information doit être objective, juste, véridique et complète », « une information doit éveiller l'intérêt de tous ». Ces critiques de Liu Shao Chi ont traité « d'absurdités réactionnaires » les notions de véracité, objectivité, etc., auxquelles ils le disent attaché, expliquant que, pour eux, « la tâche essentielle de nos journaux, de notre radio et de notre agence de presse, est de répandre la pensée de Mao Tsé-toung, aujourd'hui et toujours, dans toute la Chine et dans le monde entier ».

Ce point tendrait à confirmer que Liu pâtit de son inclination, si atténuée soit-elle, à un peu plus de libéralisme. Or, cette doctrine a toujours été jugée irrémédiablement bourgeoise par la pensée marxiste. De même le *Quotidien du peuple* a fait grief au président de la République d'avoir, en préconisant l'attribution de primes de rendement, etc., aux ouvriers, favorisé chez eux le goût du bien-être et d'avoir, en agriculture, fait obstacle à la collectivisation des terres.

*
**

Si fragmentaires ou sujettes à caution, voire contradictoires que soient, sur ce domaine, les informations reçues à cette heure, certaines données essentielles n'en paraissent pas moins incontestables, ne serait-ce que par la concordance, sur ces faits, des appréciations portées par les analystes les plus divers, et même d'orientation hostiles les uns aux autres. En admettant que l'agence Tass exagérât au début d'août, en prétendant que « le climat en Chine méridionale et centrale ressemble de plus en plus à celui de la guerre civile », il n'en est pas moins exact que le maréchal Lin-Piao lui-même, non suspect de grossir l'opposition rencontrée, a qualifié cette situation de « guerre civile sans fusil », et que le 5 août, le *Quotidien du peuple* confirmait, s'il en était besoin, l'authenticité et l'intensité des remous — pour employer un euphémisme — en ces termes : « les attaques contre la dictature du prolétariat en Chine sont venues non seulement des échelons supérieurs, mais aussi des échelons inférieurs ». Le même organe de Pékin, fêtant le 8 août la commémoration de l'extension de la révolution culturelle décidée, un an avant, par le comité central, avait raison d'écrire : « Les douze mois écoulés ont été une période de grandes secousses ».

Ces « secousses » ont, manifestement été très violentes. Les troubles consécutifs sont loin de s'être tous résorbés « sans fusil », comme le donnait à espérer le ministre de la Défense. L'un des caractères de cette vive agitation, qu'il s'agisse d'une cause ou d'un effet de celle-ci, est la désunion apparue parmi les chefs, logiquement répercutée parmi leurs subordonnés. Si tel ou tel exemple est douteux, si le degré de fidélité ou de rébellion de tel général, ou de tel corps d'armée, ou de telle région militaire prête à contestation, par insuffisance quantitative et qualitative de renseignements, le phénomène — fort ancien, *mutatis mutandis*, dans la tradition chinoise avant 1949 — sa nature et sa réalité ne semblent pas discutables.

C'est dans ce contexte que se situent et s'éclaircissent les événements de Wuhan. Le *Quotidien du peuple* du 5 août n'avait pas tort d'y voir un « sérieux incident ». Celui-ci n'avait guère de précédent récent. En

outré, constitué des trois villes de Han Yang, Han Kéou et Wou Chang, ce port du Yang Tsé est une des principales métropoles du pays, en dehors de la capitale, de Changhai et de Canton. D'après le journal précité de Pékin, dont on n'aperçoit pas pourquoi il majorerait artificiellement la tension, l'épisode de Wuhan attesterait que « les promoteurs de la ligne bourgeoise contre-attaquent de plus en plus frénétiquement ». Prise à la lettre, cette formule de l'organe maoïste laisserait rêveur sur le bilan de dix-huit ans de révolution triomphante...

Quoi qu'il en soit, un des aspects centraux, l'essentiel peut-être, de la dissidence, fût-elle partielle et provisoire, du Hupeh est que celle-ci a été animée par une partie au moins des militaires locaux, dont le commandant de la garnison de Wuhan, le général Chen-Tsai-tao. Sans doute la mission du général ministre de la Sécurité, en juillet, a-t-elle conduit à l'arrestation de Chen, et son adjoint, le général Liu Feng, s'est rallié, d'après Pékin, à la ligne du gouvernement. (A condition, bien entendu, d'exclure de cette notion le président de la République, situation assez déconcertante pour des esprits dits cartésiens, puisque tout en restant chef de l'Etat, jusqu'à présent du moins, Liu Shao-Chi est vilipendé comme « agent du capitalisme infiltré dans le parti » depuis quarante ans, « ennemi du peuple » ou encore, selon la périphrase du *Drapeau rouge* le 31 juillet, « une haute personnalité au pouvoir qui a pris le chemin du capitalisme ».) Il n'en reste pas moins que sans la défection d'une large fraction des troupes du Hupeh et de leurs cadres, « les réactionnaires de Wuhan », selon l'expression de leurs ennemis, n'auraient pu avoir tant de succès.

Si l'en fallait confirmation, un officier d'aviation de Wuhan, chef de section de la 77^e compagnie, Sun Jin Fan, l'eût apportée sur les ondes de Radio Pékin, le 8 août. Il a souligné le désaccord de beaucoup de ses camarades aviateurs avec l'action de Mao (suivie par Sun), dissensions qu'il a attribuées au « Khrouchtchev chinois et ses agents dans le parti et l'armée », c'est-à-dire aux amis de Liu Shao-chi. Ces derniers, à l'échelon national, si l'on en croit une autre émission de Radio-Pékin, ont failli deux fois, en juin-juillet 1966 et janvier 1967, s'emparer du contrôle de l'aviation ; la lutte pour le commandement de cette arme restant, d'après cette source maoïste, « âpre et compliquée ».

*
**

Or, le cas de la grande cité de la Chine centrale n'est pas isolé. L'énumération serait longue et fastidieuse des villes et provinces où des sources sérieuses et variées ont signalé des émeutes graves et des combats dans l'été de 1967. Et ce d'un bout à l'autre de l'immense pays, de

Tchoung-King, capitale du Kouo Min-tang pendant l'invasion japonaise, au Sud-Ouest, jusqu'au Kirin, au Nord-Est, vers la Mandchourie. Le correspondant à Pékin du journal japonais *Asahi Shimbun* a signalé de graves déperditions dans la production industrielle et l'extraction de matières premières. L'important centre pétrolier de Taching a été perturbé, ainsi que les hauts fourneaux d'Anshan, et le bassin houiller de Fushun, le principal, s'est interrompu plusieurs semaines. Est-ce donc là le résultat des efforts que donnait à présager, dès le 26 décembre 1966, le *Quotidien du peuple* ? Cet organe d'une parfaite orthodoxie maoïste affirmait : « Un nouveau bond de la grande révolution culturelle prolétarienne se produit maintenant dans les entreprises industrielles et minières à travers la Chine entière. Dans les dix-sept dernières années nos entreprises industrielles et minières ont accompli de grands résultats. Mais beaucoup sont, à des degrés divers, sérieusement influencées par le capitalisme, le révisionnisme et même le féodalisme dans leur idéologie politique, leur organisation, leur administration et le travail de direction. La révolution culturelle doit être menée dans les entreprises et être menée vigoureusement ».

Le même journal sera contraint d'écrire huit mois après, que les adversaires de la révolution culturelle « ont lancé des attaques dans toutes les régions » et dira vrai. De même le *Drapeau Rouge* constatant — faudrait-il dire avouant ? —, dans un éditorial que la Radiodiffusion de Pékin mentionnait le 19 août et qui se voulait plutôt lénifiant, puisqu'il tendait à attester le loyalisme des militaires à l'égard de Mao : « les erreurs sont inévitables dans une lutte de classes aussi aiguë et complexe que celle qui se déroule actuellement en Chine ».

Pour s'en tenir à l'armée, et à quelques exemples parmi bien d'autres, le *Star* de Hong-Kong a mentionné la tentative de 13 chefs de régions militaires, à l'instigation du général Chen, de Wuhan, auprès de Chou En-lai, fin juillet. Ils invitaient le Premier Ministre à prendre les rênes, à cantonner désormais Mao dans un rôle décoratif, et à se séparer de Lin Piao. Cette rumeur peut surprendre dans la mesure où les trois personnages visés passent pour avoir lié partie. Plus sûre paraît la vaste épuration dont le *Mainichi Shimbun* de Tokyo s'est fait l'écho en août. Elle aurait touché le tiers des commissaires politiques de l'armée, dont le premier secrétaire du bureau du Sud-Ouest, Li Ching Chuan, et son homologue du Nord-Ouest, Liu Lan-tao.

Le ministre des Affaires étrangères, le maréchal Chen Yi, censé influent sur la 2^e armée, celle du Shantoung qu'il a jadis commandée, aurait eu à se justifier, le 7 août, devant des gardes rouges assemblés dans son propre ministère. Ils l'incriminaient d'avoir « mené une politique étrangère révisionniste, » accusation que l'Occident estime bien injuste...

Tout au plus eût-il pu être tenu pour partiellement fautif de certains échecs diplomatiques, en Indonésie surtout, en Afrique et à Cuba aussi ? Mais ces mécomptes procédaient plutôt de la rigidité du dogmatisme que de la mollesse du révisionnisme. Du moins a-t-il gardé son portefeuille, à l'instar du ministre de l'Agriculture Tan Chen-lin, taxé de déviations analogues.

Plusieurs de ses collègues, dont des militaires, ont été moins heureux. Selon des analystes sérieux (car même la composition exacte du gouvernement chinois n'est pas certaine), huit des quinze vice-Premiers Ministres auraient été limogés en un an. Ils ne sont pas les seuls. Voici huit années que le maréchal Peng Teh-huai a été évincé par son successeur Lin Piao du ministère de la Défense. Mais, d'après l'*Asabi* japonais, il garderait une influence sur la première armée, au Nord-Ouest. Depuis 1966 auraient également été écartés, selon l'*Asabi*, le maréchal Liu Po-cheng, qui commandait la troisième armée, au Sud-Ouest (comptant, avec la quatrième, étalée de Pékin à Canton et contrôlée par Lin Piao, environ les quatre cinquièmes des effectifs totaux) et appartient au Politburo, le maréchal Ho Lung, l'ex-responsable politique de l'armée Liu Chih-chien, et l'ex-chef d'état-major, le général Lo Jui-ching.

De haut rang naguère, ce dernier serait d'après l'agence yougoslave Tanyoug plus ou moins passé en jugement devant la garnison de Pékin (ou une sorte de tribunal émanant de celle-ci) à la fin de juillet, et aurait été condamné pour usurpation. Le *Drapeau rouge* a accusé celui-ci, de même que le maréchal Peng Teh-huai, d'avoir, entre autres méfaits, « recruté des déserteurs, accepté des rebelles, formé des factions pour satisfaire des intérêts privés, entretenu des relations illégales avec l'étranger et fomenté des complots pour usurper le pouvoir du parti et de l'armée ». C'est à l'ombre tutélaire de Liu Shao-Chi et de son homme lige Peng Chen, maire destitué de la capitale, qu'ils sont censés avoir perpétré ces actes plus que délictueux.

A la fin d'août, la très officielle agence Chine nouvelle a signalé un autre grief imputé aux mêmes personnages. Si tant est qu'il soit au moins partiellement fondé, il serait des plus suggestifs. Lors d'une séance récente des Instituts de recherche de la Défense nationale tenue dans la capitale, le maréchal Peng et le général Lo se sont vus imputer d'avoir tenté de faire obstacle au progrès de l'armement nucléaire, vivement préconisé par Mao et poussé sur ses instructions, et à la construction des fusées intercontinentales, qui en sont le vecteur. Leur thèse, selon leurs adversaires, qui la dénoncent comme « non-sens capitulaires », se résumerait ainsi : « nous pouvons compter sur l'Union soviétique pour les missiles à longue portée » et « nous pouvons acheter des armes aux

pays capitalistes ». Les « capitulards » prônaient également l'orientation préférentielle des travaux de recherche vers la production. *Chine nouvelle* estime que « cette lutte est loin d'être finie » ; qualifiée « d'aigüe et compliquée », elle durerait depuis une dizaine d'années. Ces indications seraient fort importantes. Elles montreraient que l'ancien ministre de la Défense et l'ancien chef de l'état-major, dont l'avis n'était et n'est certainement pas isolé au sein de l'armée, désapprouvaient la politique militaire d'autarcie et même la priorité donnée aux efforts thermo-nucléaires — ou, comme l'a si justement défini, dans une autre occasion, Robert Guillain, « le terrible poids de la préparation de la bombe atomique chinoise », qui est, au surplus, l'une des pommes de discorde avec l'URSS.

Cette dernière, toujours dans ce même domaine et à en croire le *Star* de Hong-Kong à la fin d'août, serait de connivence avec le général commandant le Sinkiang, Wang En-Mao. Il serait en état de rébellion ou de semi-rébellion et, de collusion avec ses collègues du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, garderait le contrôle de sa province. Il aurait empêché le directeur des installations atomiques, Wang Pin-chan, de partir du chef-lieu, Ouroumtchi. Le but du Kremlin serait d'entraver le développement nucléaire de ses voisins, ou du moins de priver les maoïstes de la disposition de cet arsenal terrifiant. Le journal de Hong-Kong attribue même aux Russes, dont le Turkestan est limitrophe du Sinkiang, le souhait et le dessein de favoriser l'ascension politique de Wang En-mao dans une Chine où, en raison de son âge, la succession de Mao Tsé-toung est manifestement ouverte.

Habituellement bien renseigné sur ce qui se passe en Chine, le *Mainichi* de Tokyo a signalé la constitution d'un comité du parti communiste de cinq personnalités dit « groupe révolutionnaire de gauche appuyant les masses ». Animé par le général Hsieh Fu-Chi, vice-Premier Ministre, cet organe serait chargé, en réalité et sous son titre pompeux, depuis août 1967, d'aider au rétablissement de l'ordre dans l'armée. Si, comme tout incline à le penser, ce fait très vraisemblable est exact, n'est-il pas, à lui seul, une confirmation des plus claires ?

Autre indice, certain semble-t-il, puisqu'il s'agit d'une cérémonie publique qui a dû avoir de nombreux témoins et qu'ont relatée les agences France-Presse, Associated Press, et Reuter. A la commémoration du 40^e anniversaire de l'armée rouge chinoise, le 1^{er} août à Pékin, 9 des 13 généraux commandants de régions militaires étaient absents. Diversement interprété, le fait a été fort remarqué des observateurs.

Au terme de ces quelques réflexions sur un inépuisable sujet, qu'il soit permis de conclure en mentionnant deux passages des allocutions prononcées par le Premier Ministre Chou En-lai et par son collègue le maréchal Lin Piao lors de la dernière commémoration de la fête de la Révolution les 30 septembre et 1^{er} octobre 1966. Ces affirmations nous ont paru, dans leur concision, caractériser parfaitement un état d'esprit, ou du moins résumer éloquemment les thèmes majeurs de la doctrine en cours.

S'exprimant au nom du comité central du parti communiste et de Mao Tsé-Toung devant quelque 1.500.000 auditeurs, le ministre de la Défense, qualifié récemment de « dauphin apparent » par un analyste français pénétrant, a déclaré notamment : « l'impérialisme dirigé par les Etats-Unis et le révisionnisme moderne, sous l'impulsion du parti communiste de l'Union soviétique, sont de connivence, et ils préparent activement des escroqueries à la paix, en vue d'étouffer la flamme intense de la lutte révolutionnaire nationale du peuple vietnamien contre l'agression américaine ». Et de dénoncer « le complot des impérialistes américains et des révisionnistes soviétiques ».

Quant au chef du gouvernement décrit par l'observateur précité, non sans une touche d'ironie, comme « modérément extrémiste » dans la lutte actuelle des factions au sein de l'équipe dirigeante, il offrit le 30 septembre, un banquet à un millier d'invités réunis au palais de l'Assemblée populaire, pour leur proposer, entre autres vues, cet abrégé de la situation mondiale : « *En collusion avec le révisionnisme moderne, l'impérialisme américain,* qui est au bout de son rouleau, utilise les Nations unies pour concocter de nouvelles manœuvres intitulées pour-parlers de paix. Mais les Nations unies n'ont aucun droit à s'intégrer dans la question vietnamienne. L'héroïque peuple vietnamien ne cédera jamais ». Au cas où l'on penserait que le temps a calmé cette agitation, le style du communiqué de l'agence *Chine nouvelle* annonçant la fin de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies consacré en juillet 1967, à la crise du Moyen-Orient, montrerait qu'il n'en est rien : « La farce mise en scène par la clique révisionniste soviétique en collaboration étroite avec l'impérialisme américain a pris fin samedi ».

En 1967, dans cette ligne, une publication autorisée du pays n'a-t-elle pas été jusqu'à énoncer que la guerre est la forme supérieure de la lutte des classes ? On mesure mieux la portée d'une telle prise de position en se souvenant du rôle essentiel et moteur occupé, depuis l'origine, par le *Klassenkampf* dans la cosmogonie et la terminologie de Karl Marx, Friedrich Engels et leur école dont, comme on le sait, se réclament les dirigeants de la République populaire, qu'ils soient civils

ou militaires. Ils tendent même à revendiquer le monopole de cet héritage spirituel, et par conséquent, à leurs yeux, de l'orthodoxie socialiste comme de l'action authentique révolutionnaire — puisque la tradition communiste s'est toujours flattée d'associer indissolublement théorie et pratique.



The first part of the book is devoted to a general survey of the history of the subject, and to a discussion of the various methods which have been employed in its study. The second part is devoted to a detailed examination of the various theories which have been advanced to explain the phenomena which are observed. The third part is devoted to a discussion of the various applications of the subject to the various branches of science.

Informations

INTERNATIONAL SUMMER COURSE ON LEGAL ASPECTS OF EUROPEAN INTEGRATION 19-31 August, 1968

The « Europa Instituut » of the University of Amsterdam, in co-operation with the Netherlands Universities Foundation for International Co-operation (NUFFIC), will organize an International Summer Course on Legal Aspects of European Integration at Amsterdam, to be held from 19-31 August 1968.

The course is open to graduates in law and the language of instruction will be English.

The programme, consisting of lectures and discussion meetings, will be held immediately after the 1968 summer session of the Hague Academy of International Law.

The lecturers in the course are recruited from university professors and other experts in the field of European integration.

The course will probably be concluded by an excursion to Brussels, the headquarters of the European Economic Community.

During the course the participants will be accommodated in the student hostel « Anne Frankhuis » which is situated in the centre of Amsterdam.

Further information can be obtained from the Registrar's Office: c/o NUFFIC, 27 Molenstraat, The Hague.



INTERNATIONAL COURSE ON EUROPEAN INTEGRATION Amsterdam : September 1968 - May 1969

Herewith I should like to ask your attention for the third International (post-graduate) Course on European Integration which will be held at the « Europa Instituut » of the University of Amsterdam from September 12, 1968 till May 13, 1969.

The course which will be held in the English language is organized by the « Europa Instituut » in co-operation with the Netherlands Universities Foundation for International Co-operation (NUFFIC) and is primarily destined for nationals from member states of the European Economic Community (EEC), the Economic Free Trade Association (EFTA) and North America, though candidates from other countries who take a special interest in the problems of European integration are also welcome to attend.

The lecturers in the course are both professors coming from various Dutch Universities and experts who have gained experience in the field of integration through their professional connections with the European Communities, Benelux, and OECD.

During the first term introductory tutorials and lectures on general problems of integration will be held followed during the second term by lectures, seminars and conferences on specific problems, individual research and a study tour to the European Institutions.

Twice a month informal discussion evenings will be organized where Dutch and foreign experts on different aspects of European integration will discuss current problems.

The tuition fee is 1000 Dutch guilders (abt. £ 100.0.0).

There is a limited number of fellowships available.

The prospectus with full details is in the process of being printed and can be obtained from NUFFIC, 27 Molenstraat, The Hague.



THE CANADIAN JOURNAL OF POLITICAL SCIENCE REVUE CANADIENNE DE SCIENCE POLITIQUE

Buts généraux :

a) Etablir, à l'échelle mondiale, un moyen de communication entre politologues et political scientists qui bénéficieraient de l'avantage d'atteindre les milieux intéressés à la science politique, aussi bien anglophones que francophones.

b) Créer un lien d'une importance spéciale entre les politologues du Canada et ceux qui, à l'étranger, s'intéressent aux questions canadiennes.

General purposes :

a) The provision of a badly needed but heretofore nonexistent medium of communication : a journal facilitating the direct and regular exchange of ideas between English- and French-speaking political scientists.

b) The creation of a medium of communication of special interest to political scientists in Canada and to those elsewhere interested in Canada.

Langues :

L'anglais et le français. Les articles rédigés en anglais seront précédés d'un sommaire en français et vice versa.

Language :

English and French. English articles will be abstracted in French and vice versa.

Conditions d'abonnement / Subscription rates :

Dix dollars Canadien par an (4 n°)—Tenth dollars Canadian per year (4 issues).

The Canadian Journal of Political Science. University of Toronto Press.
Toronto 5, Ontario, Canada.



Comptes rendus

M. BOLLE de BALLE, La vie de l'entreprise, suppléments de rémunération et participation ouvrière. Collection de sociologie du travail. Edition de l'Institut de Sociologie, Université libre de Bruxelles, 1967, p. 162.

L'ouvrage que voici est le résultat d'une recherche menée en équipe à la demande de l'Office belge pour l'Accroissement de la Productivité. Dans sa préface, le professeur Doucy rend hommage à cet Office dont il souligne le large esprit de compréhension à l'égard des impératifs particuliers de la recherche scientifique : la nécessité de programmes à long et moyen terme, l'encouragement de la réflexion théorique, une politique de continuité dans les thèmes de recherche et dans la composition des équipes de chercheurs.

Malgré le caractère collectif du travail, M. Bolle de Balle qui ne se veut que le porte-parole de l'équipe, signe seul cet ouvrage de synthèse, car celui-ci est composé essentiellement de textes rédigés de sa main.

Comment faire pour accroître la participation ouvrière à la vie de l'entreprise ? Cette question préoccupe tant les employeurs soucieux d'efficacité économique que les travailleurs ou leurs représentants soucieux de démocratie sociale.

Dans la première partie du livre, qui en compte trois, les auteurs analysent les « problèmes » déontologiques, terminologiques et méthodologiques.

La participation ouvrière à la vie de l'entreprise peut aisément être conçue dans des sens différents selon qu'on l'envisage sous l'angle patronal ou sous l'angle syndical. Sous l'angle patronal, la participation paraît à priori conçue dans ses dimensions psychologique et économique, c'est-à-dire comme un ensemble d'attitudes ouvrières « modèles », attitudes que l'on veut créer afin d'accroître le rendement et d'intégrer les individus à l'entreprise.

Sous l'angle syndical, la participation paraît envisagée dans un sens juridique et sociologique, en tant qu'intervention des travailleurs et de leurs représentants dans la gestion de l'entreprise.

Dans la deuxième partie, les « démarches » font l'objet d'un examen fouillé. On y découvre les attitudes et comportements des travailleurs, ainsi que les opinions patronales et syndicales.

Enfin, la troisième partie révèle les résultats de la recherche, résultats forcément partiels et nuancés.

Dans ces pages, proches de la réalité vécue mais éloignées des recettes trompeuses, les hommes d'action comme les hommes de science trouveront matière à réflexions nouvelles sur un sujet qui est au nœud de l'activité économique et sociale.

Wladimir S. Plavsic.



Centre national d'étude des problèmes de sociologie et d'économie européennes, *L'Actualité de Proudhon*, Colloque de novembre 1965, Editions de l'Institut de Sociologie, Université libre de Bruxelles, 1967, 258 pages.

L'année 1965 marque le centenaire de la mort de Pierre-Joseph Proudhon. A l'occasion de cet anniversaire, un colloque a eu lieu les 24 et 25 novembre 1965 sur « L'actualité de Proudhon ». Ce livre en est le compte rendu.

A la fin du XIX^e siècle, la pensée de Proudhon s'insérait mal dans l'évolution politique, économique et sociale : l'Europe était au stade de l'industrialisation frénétique, de la production de masse, du travail morne et « répétitif » ; les Etats, de plus en plus centralisés et bureaucratisés, tendaient à se constituer sur la base de nations se voulant culturellement et linguistiquement homogènes, volontiers possédées par l'image de leur mission historique exclusive.

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, de nombreux esprits se demandent s'il est possible, après avoir éliminé le paupérisme, de dépasser l'aspect autoritaire et conquérant lié au développement industriel. On est tenté de démembrer de plus en plus les fonctions de l'Etat national au profit d'entités plus vastes ou plus restreintes, de développer toutes les formes d'autonomie, de souligner l'élément libre et contractuel de tout engagement social, d'associer l'ouvrier à la gestion de l'entreprise et même de l'économie. Cette tendance répond-elle à certains soucis fondamentaux de Proudhon ? Les travaux du colloque ont tenté d'apporter une réponse à cette question.

Une allocution d'accueil du professeur Doucy et une introduction au colloque du Ministre Dehousse ouvrirent les débats. M. Bancal traita de Proudhon : la propriété, la démocratie économique et le fédéralisme mutualiste. M^{me} Kriegel analysa le syndicalisme révolutionnaire et Proudhon. Un homme de lettres, M. Guérin évoqua Proudhon et l'autogestion ouvrière. Le professeur Gurvitch fit un magistral exposé sur Proudhon et Marx. Le Doyen Lajugie décrivit les conceptions économiques de Proudhon. Le professeur Vuyenne s'arrêta au fédéralisme de Proudhon. Le problème de Proudhon et les nationalités fit l'objet d'une analyse pénétrante du professeur Goriély. Le professeur Bartier fit un exposé, de loin le plus fouillé, sur Proudhon et la Belgique. La richesse de ses notes bibliographiques fera la joie des chercheurs. Enfin, les conclusions furent tirées par le professeur Rifflet.

Chacun de ces exposés fut suivi d'une discussion. La qualité des intervenants enrichit indubitablement la tenue déjà élevée de ce colloque dont l'apport aux sciences sociales est évident.

Wladimir S. Plavsic.



Comité des Sciences Juridiques de l'Académie Polonaise des Sciences, *Introduction à l'étude du Droit Polonais*, Editions Scientifiques de Pologne, Varsovie, 1967, 588 pages.

C'est la première fois qu'un groupe de représentants de la science juridique polonaise tente de présenter aux lecteurs étrangers un tableau complet du droit actuellement en vigueur en Pologne populaire.

Dans son introduction, le professeur Stefan Rozmaryn, qui n'est plus un inconnu pour les lecteurs de cette Revue, écrit : « il existe des études en

langues étrangères consacrées au régime politique et aux diverses institutions juridiques de la Pologne populaire, mais non un ouvrage présentant tout le système du Droit ».

C'est dire si ce livre comble une lacune. Faisons un bref inventaire. Après une substantielle étude du professeur Rozmaryn sur le système du Droit de la République populaire de Pologne, les différents auteurs, tous professeurs à la Faculté de Droit de l'Université de Varsovie, présentent à tour de rôle : le Droit constitutionnel, le Droit civil, le Droit de famille, le Droit des assurances le Droit aérien, le Droit maritime, le Droit rural, le Droit international privé, le Droit pénal, l'organisation judiciaire, la procédure civile, la procédure pénale, le Droit administratif, le Droit financier, Droit du travail.

Les auteurs ont limité au minimum les références dans les textes aux sources juridiques, à la doctrine et à la jurisprudence. A la fin de chaque étude, on trouve la bibliographie polonaise et française du sujet traité. A la fin de l'ouvrage, un chapitre est consacré aux revues juridiques et aux publications bibliographiques.

L'éventail des sujets envisagés dans cet important ouvrage est de nature à élargir la gamme des personnes susceptibles d'y recourir. La variété et la technicité de ces exposés savants interdisent une analyse même sommaire. Nous avons, toutefois, le sentiment que ce livre sera le point de départ obligé de toutes recherches relatives au Droit polonais contemporain.

Wladimir S. Plavsic.

★

Le Comportement politique, Etudes comparatives réunies et présentées
par **Mattei DOGAN**, Centre National de la Recherche Scientifique,
Revue française de Sociologie, Numéro spécial 1966, Paris.

Ce numéro spécial réunit sept études ayant pour thème commun : le comportement politique. Angus Campbell part de recherches effectuées aux Etats-Unis, par le Survey Research Center qu'il dirige, pour retrouver dans plusieurs pays européens une relation entre le sens et l'intensité des attitudes politiques. Robert E. Lane, esquisse une typologie des tempéraments politiques qui se forment durant l'adolescence, domaine qu'il explore parallèlement en Allemagne et aux Etats-Unis. Dwaine Marvick définit les types de militants et expose la problématique d'une importante enquête auprès des cadres des partis dans une grande ville allemande. François Chazel dresse le bilan des enquêtes réalisées par la méthode du panel outre-Atlantique et montre dans quelles conditions cette technique peut être utilisée en France. Jean Blondel et Robert Hall fournissent la primeur d'une recherche dans deux communautés britanniques où ils observent les attitudes à l'égard du pouvoir local. Richard Rose, posant le problème aussi bien en termes historiques que sociologiques, établit les clivages sociaux et politiques de la Grande-Bretagne et présente ainsi une synthèse de nombreuses études. Mattei Dogan cloture la série par les résultats d'une recherche sur les bases sociales des partis politiques en Italie.

L'ensemble de ces études revêt un caractère comparatif. D'autant plus qu'il n'est pas un auteur qui étudie ici son propre pays ou du moins s'y cantonne.

Wladimir S. Plavsic.

★

L'Institut Atlantique, *Etudes Atlantiques*, vol. IV, n° 1, 1967,

Le Centre de Documentation de l'Institut Atlantique a pour but, par l'intermédiaire de son bulletin, de tenir les chercheurs du monde entier rapidement informés des études en projet ou en cours de réalisation, de leur éviter des doubles emplois, et, au besoin, de provoquer des compléments de recherche ou des recherches groupées. Pour cette raison, seules sont mentionnées en principe les études en préparation ou en voie d'exécution, à l'exclusion de celles qui ont déjà été publiées.

Etudes Atlantiques fait le relevé de toutes les recherches intéressantes : les relations entre pays atlantiques et la coordination de leurs actions sur les plans politique, économique, militaire et contrôle des armements, social, juridique et culturel ; les relations de ces pays avec les nations en voie de développement et leurs relations avec les pays socialistes. Les projets limités à un cadre purement national n'y figurent pas. Etant donné le nombre croissant des études professionnelles annoncées à l'Institut Atlantique, les thèses et les dissertations entreprises dans les collèges et les universités ne figurent dans ce bulletin que si leur publication est prévue.

Le tome IV, n° 1, d'*Etudes Atlantiques* rend compte des travaux des experts et chercheurs, isolés ou rattachés aux instituts, centres, universités et organisations nationales des pays suivants : Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Grèce, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Fédérale d'Allemagne, Suède, Suisse et Turquie, ainsi que des programmes de recherches des organisations internationales de la zone atlantique, parmi lesquelles : OCDE, OTAN, Association du Traité Atlantique, Conseil de l'Europe, Communautés européennes, Union de l'Europe occidentale et l'Institut Atlantique. Il y aussi des contributions de quelques pays de l'Est.

Bref, un répertoire bibliographique anticipatif riche d'espérances scientifiques ; ce sont les plus belles.

Wladimir S. Plavsic.



Pierre JOYE et Rosine LEWIN, *L'Eglise et le Mouvement ouvrier en Belgique*, Société Populaire d'Editions, Bruxelles, 1967, 382 pages.

Tout le monde s'était habitué ces dernières années à voir paraître sous la plume de théologiens réputés ou de catholiques éminents des études savantes relatives au marxisme. L'originalité du livre que voici réside dans le fait qu'il s'agit des vues de deux marxistes sur l'Eglise et le Mouvement Ouvrier en Belgique. En effet, les auteurs sont tous deux membres du Comité central du Parti Communiste de Belgique et sont respectivement l'ancien et l'actuel Rédacteur en chef du « Drapeau Rouge ». Pierre Joye est l'auteur d'études retentissantes consacrées aux trusts ; nous nous demandons parfois s'il se console de savoir que son best-seller, plusieurs fois épuisé, « Les trusts en Belgique, la concentration capitaliste » trône sur les bureaux des magnats de la finance.

Les auteurs, puisant aux sources les plus autorisées : A. Simon, K. van Isacker, R. Reszohazy, B.S. Chlepner, R. Aubert, F. Baudhuin, ont refait l'histoire de Belgique sur le canevas des rapports entre l'Eglise et le monde ouvrier.

Dans la première partie, ils ont situé les forces sur lesquelles l'Eglise catholique s'appuie lors des débuts de la Belgique indépendante. Une Eglise qui s'efforce de concilier sa soumission à la papauté — demeurée d'Ancien régime — avec sa propre insertion dans un Etat moderne doté d'une Constitution libérale. Mais celle-ci, qui ne postule en fait qu'une certaine séparation entre l'Eglise et l'Etat n'a pas empêché la bourgeoisie de se servir du sentiment religieux pour asseoir « son » ordre social, enracinant ainsi dans le pays une tendance équivoque. Dès avant la proclamation de l'Etat belge indépendant, un accord s'établit entre les courants libéral et catholique pour attribuer à la religion une fonction d'opium du peuple.

Dans la deuxième partie sont évoqués les premiers pas de la démocratie chrétienne, son orientation résolument anti-socialiste, et le poids que font peser sur elle tant le passé des « bonnes œuvres » que le paternalisme encore très présent de la bourgeoisie catholique. Les affrontements de classe dont la démocratie chrétienne sera, malgré elle, le siège, rendront bientôt caduque l'unité du Parti catholique, si laborieusement acquise.

La troisième partie est consacrée à l'entre-deux guerres. Après 1918, le mouvement ouvrier chrétien atteint l'âge adulte et le Parti catholique lui donne théoriquement la même place en son sein que l'organisme représentatif de la bourgeoisie. En fait, sous le couvert des « Standen » (sections du Parti catholique qui recrutaient leurs membres dans les différentes classes de la société : bourgeois, ouvriers, paysans et classes moyennes) de violentes oppositions de classes déchireront encore le Parti catholique, débouchant sur des crises souvent aiguës.

Enfin, dans la quatrième partie, les auteurs examinent l'évolution du mouvement catholique après 1944. La volonté de renouveau et de décléricalisation exprimée dans le « Programme de Noël 1945 » du Parti social-chrétien sera étouffée pendant les treize années qu'absorbent la Question royale et la Question scolaire. Jusque 1958, non seulement le PSC mais toute l'opinion catholique se reconfectionnalisent systématiquement. Le clivage clérical-anticlérical refait surface. Depuis quelques années, ce clivage s'affaiblit au profit de regroupements davantage conditionnés par des facteurs économiques et sociaux que tend d'ailleurs à dominer le problème des communautés wallonne et flamande.

Dans leur conclusion, les auteurs posent la question de savoir par quelles voies le sentiment religieux peut entraîner la masse des travailleurs chrétiens vers le socialisme.

D'une part, l'aspiration à une société sans privilèges s'exprime au sein de puissantes organisations sociales. Mais là, dès que sont mis en cause les fondements du régime, les orientations, décidées au sommet, filtrent au maximum la poussée d'en bas, en freinant le mouvement, en organisant l'équivoque, et souvent en semant le découragement. Pas de perspectives donc, à cet égard.

D'autre part, les plus « purs » des catholiques en quête de socialisme sont habités par une crainte obsédante. Echaudés par l'Histoire, ils redoutent en effet toutes les formes de confessionnalisme. Leur souci premier, c'est d'affirmer leur opposition à toute collusion entre Eglise et parti politique, c'est de faire valoir la liberté du chrétien dans ses engagements politiques et sociaux. Avec l'Action catholique ouvrière de France, ils professent que « ce ne sont pas des partis et des syndicats chrétiens qu'il faut faire, mais rejoindre les hommes dans les institutions qu'ils se sont données ». Sur cette base, des prêtres au travail, ont adhéré à la FGTB plutôt qu'à la CSC, quelques syndica-

listes ont rejoint de petites formations socialistes de gauche, d'autres s'interrogent sur l'opportunité de rallier le PSB. Cette voie est incontestablement conforme à l'anticléricalisme le plus intransigeant. Elle n'en reste pas moins une voie étroite.

Dans un pays comme le nôtre, la collaboration de plusieurs partis constitue une condition nécessaire pour avancer vers le socialisme, pour réduire peu à peu les positions détenues par les trusts et les holdings et pour renverser finalement le capitalisme.

La perspective qui s'offre aujourd'hui aux travailleurs catholiques de ce pays est d'élaborer avec leurs camarades socialistes et communistes une société nouvelle. Celle-ci ne serait pas livrée clé sur porte. Les plans en seraient dressés de concert et la construction menée en commun.

Ce livre puissant ne plaira pas à tout le monde. Mais beaucoup le liront, les croyants parce que l'analyse de leurs problèmes est celle de matérialistes, les non-croyants parce qu'il pourra les aider à mieux comprendre d'où viennent et où vont les travailleurs chrétiens, ces « frères séparés »...

Wladimir S. Plavsic.



Sociaal-Wetenschappelijk Instituut, Vrije Universiteit Amsterdam, De Nederlandse Kiezers in 1967, Agon Elsevier, Amsterdam-Brussel, 1967, blz. 77.

Dit boek bevat het eerste verslag van het verkiezingsonderzoek 1967, ingesteld door de afdeling politicologie van het Social-Wetenschappelijk Instituut der Vrije Universiteit te Amsterdam.

Met dit onderzoek naar de beweegredenen van de kiezers levert de afdeling politicologie een bijdrage tot de verwezenlijking van het doel van het SWI : de bevordering van de bestudering van politicologische, planologische en sociologische vraagstukken, alsmede de studie der niet-westerse gebieden en der internationale betrekkingen.

Wladimir S. Plavsic.



C. GOOSSENS, Caractères fondamentaux de l'évolution constitutionnelle et parlementaire de la Belgique ; lignes directrices du régime politique actuel. Université de Thessaloniki, Mélanges en l'honneur de Elie G. Kyriacopoulos, 1966, pp. 667-732.

Le professeur Goossens, qui est titulaire de la chaire de Droit public et de Science politique à l'Université de Liège, a saisi l'occasion de l'hommage rendu à un confrère grec pour tracer les lignes directrices du régime politique actuel de la Belgique.

L'objectif poursuivi est à la fois de donner au lecteur une idée aussi fidèle que possible de la physionomie sous laquelle se présente aujourd'hui le régime politique belge et de montrer le chemin parcouru depuis l'instauration de celui-ci.

L'auteur distingue trois ordres de difficultés auxquels se heurte la réalisation des réformes : d'abord, il faut concevoir et déterminer concrètement les réfor-

mes susceptibles de conduire aux objectifs recherchés. C'est une tâche délicate. Ensuite, les réformes étant définies, il importe de les réaliser. Pour ce faire, il faut réunir une majorité des deux tiers dans chacune des chambres. Et cela n'est pas facile. Enfin, réaliser les conditions nécessaires à ce que la réforme ait la résonance désirée sera, vraisemblablement, la tâche la plus difficile de toutes.

Ces diverses difficultés, conclut le professeur Goossens, ont jusqu'à présent retardé les réformes indispensables. On ne pourra cependant laisser celles-ci indéfiniment en suspens. Il est à présumer que, tôt ou tard — et le plus tôt sera le mieux — nos dirigeants auront à prendre des options capitales pour l'avenir du pays.

W.S.P.



Les Communautés européennes et les relations Est-Ouest. Colloque des 31 mars et 1^{er} avril 1966. Editions de l'Institut de Sociologie, Université libre de Bruxelles, 1967, p. 166.

Le Centre d'étude des pays de l'Est et le Centre national d'étude des problèmes de sociologie et d'économie européennes présentent le compte rendu d'un colloque qui a eu lieu à l'Institut de Sociologie de l'Université de Bruxelles, sous la présidence des professeurs Fernand Dehousse et René Dekkers.

Le domaine des relations commerciales est assurément celui où la mise en application des traités de Rome a amené les changements les plus spectaculaires, et il est devenu un lieu commun de constater que l'union douanière est en avance sur l'union économique. Mais la suppression progressive des barrières douanières intra-communautaires et l'adoption d'un tarif extérieur commun ne vont pas sans modifier les courants commerciaux ni sans inquiéter certains pays tiers.

L'expansion des échanges entre les Etats membres de la CEE et les pays de l'Est, notamment, ne paraît pas se faire à un rythme satisfaisant, et les pays de l'Est s'estiment pénalisés par l'existence de la Communauté. Tandis que les instances communautaires cherchent la solution dans l'instauration d'une politique commerciale commune, leurs interlocuteurs de l'Est souhaitent s'en tenir au bilatéralisme. A ces difficultés s'ajoutent celles inhérentes aux relations entre pays à commerce d'Etat et pays à économie de marché.

La rencontre d'avril 1966 a donné l'occasion à des économistes de cerner les véritables obstacles politiques et économiques, de faire la part des données objectives et des représentations subjectives que s'en font les divers interlocuteurs et de dégager les choix réels qui se présentent.

W.S.P.



Seminarie voor pers- en communicatiewetenschap. Directeur : Prof. Dr. Theo LUYCK. « Actuele problemen rond krant, radio en TV ». Wetenschappelijke Uitgeverij E. Story-Scientia, Gent, 1967, 114 bladzijden.

Het Seminarie voor Perswetenschap te Gent verzorgde de uitgave van de voordrachten en besprekingen gehouden op de 6^e vergadering van de afde-

ling « Communicatiewetenschap » op het jongste Vlaamse Filologencongres dat doorging van 29 tot 31 april 1967 en een ruime en tevens een intense belangstelling kende.

De tekst van de voordrachten van de prominenten die het woord namen werd volledig opgenomen in dit werk. Professor dokter Theo Luykx sprak over de negentiende eeuwse persprocessen en hun invloed op de Belgische perswetgeving. Professor dokter Pierre Kluyskens gaf zijn mening over Vrijheid en beperkingen in de kunstkritiek. Professor dokter Jan Briers deed een mededeling over de segregatie van de artistieke wereld in pers, radio en televisie. Dokter Luc Boone gaf zijn indrukken over objectiviteit en radio-berichtgeving. Lic. Lode van Uytven sprak over informatie in de televisie. Lic. Herman van Pelt analyseerde theoretische en parlementaire debatten rond de televisie-reclame in Nederland.

Elk hoofdstuk wordt gevolgd door een beknopte samenvatting van de besprekingen.

In zijn uiterst belangwekkend betoog neemt professor Luykx de gelegenheid te baat om aan te sluiten bij een zeer recente actualiteit : hij analyseert nl. de inbeslagname van het weekblad *Pourquoi-Pas ?* dat voor korte tijd heel wat opzien heeft gebaard in de perswereld en bij de politisten.

De mass-media staan in het brandpunt van de hedendaagse belangstelling. Deze wetenschappelijke benadering en analyse van de problemen die ze stellen vormt een verrijking van de politieke en sociale wetenschappen.

Wladimir S. Plavsic.



S.W. COUWENBERG, « Herlevend nationalisme », Confrontatie met een oude uitdaging. Uitgeverij H. Nelissen, Bilthoven, 1967 79 blz.

Tegen veler verwachting in zien wij in onze tijd een herleving van het nationalisme. Er is dan ook reden toe zich opnieuw te verdiepen in dit fenomeen en in de problematiek die ermee verbonden is. Dit boekje tracht hiertoe bij te dragen.

Het is niet de bedoeling geweest het onderwerp uit te putten : het boekje wil niet meer zijn dan een eerste inleiding tot deze stof. Het wil tevens de belangstelling opwekken voor dit onderwerp, waaraan vooral in de politieke-wetenschappelijke literatuur in Nederland onvoldoende aandacht wordt besteed.

Hoofdstuk VI is speciaal gewijd het vraagstuk van nationaliteit en supranationaliteit, gezien vanuit Nederland's oogpunt.

Op het einde van zijn werk schrijft de auteur : « Willen wij op realistische wijze de objectief noodzakelijke ontwikkeling van een wereldrechtsorde, gebaseerd op een publiek wereldgezag met universele competentie, bevorderen en niet ontmoedigd worden door vele onvermijdelijke teleurstellingen, dan dienen wij doordrongen te zijn van het besef, dat er nog een zeer lange weg is, welke moet worden afgelegd vóór dit grote doel is bereikt ». *W.S.P.*



Democratisch Centrum Nederland, « Naar nieuwe politieke verhoudingen », Uitgeverij H. Nelissen, Bilthoven, 1967, 160 blz.

In zijn voorwoord schrijft de Heer S.W. Couwenberg, voorzitter van het Democratisch Centrum Nederland, dat dit boekje de vrucht is van een gezamenlijke studie en gesprek in het DCN, dat op 6 april 1966 is opgericht met de bedoeling als politieke katalysator op te treden in het proces van algehele politieke vernieuwing, die in steeds bredere kring als onvermijdelijk wordt beschouwd.

De verschillende onderdelen van dat boekje zijn ontworpen door de heren Andriessen, Fiege, van der Put, van Tienen en Couwenberg.

Met dit boekje hebben de auteurs niet de bedoeling gehad meteen een volledig uitgewerkte visie te geven op de nieuwe politieke stroming en beweging, die naar hun mening ontwikkeld dient te worden, want het is een groei-proces, dat de nodige tijd vergt.

Daar het DCN behalve studie ook een actiegroep wil zijn, ligt het in de bedoeling thans actief te gaan medewerken aan de opbouw van een nieuwe partijstructuur. Met het oog hierop streeft het DCN ernaar een eigen politieke organisatie op te bouwen, die mede als uitgangspunt kan dienen voor nieuwe partijformatie, welke beantwoordt aan de eisen en problemen van deze tijd.

Wladimir S. Plavsic.

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

INSTITUT DE SOCIOLOGIE

Fondé par Ernest Solvay

•

Revue de l'Institut de Sociologie

Rédaction-Administration :

INSTITUT DE SOCIOLOGIE de l'U.L.B. - 44, avenue Jeanne, Bruxelles 5

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Revue trimestrielle (Editions de l'Institut de Sociologie)

| | |
|--------------------------------|----------------------------------|
| 600 fr belges pour la Belgique | 200 fr belges pour le fascicule. |
| 700 fr belges pour l'Etranger | 400 fr belges le n° double |

Articles de fond : Science politique, économie politique, économie sociale, sociologie du travail, sociologie africaine, psychologie sociale, sociographie, etc.

Chronique du mouvement scientifique

Notices bibliographiques : Notes et documents
comptes rendus critiques

Acquisitions de la bibliothèque

Chronique de l'Institut — Informations

RES PUBLICA

Revue de l'Institut belge de Science politique
Tijdschrift van het Belgisch Instituut voor Wetenschap der Politiek

Conditions de vente et d'abonnement de la revue RES PUBLICA : Verkoops- en abonnementsvoorwaarden van het tijdschrift RES PUBLICA :

Les montants comprennent le port et les 7 % de la taxe de transmission
In de bedragen zijn draagloon en 7 % omzetbelasting inbegrepen

| | 1968 |
|--|-------------|
| | F.B. — B.F. |
| 1. Abonnement annuel (4 numéros) — jaarlijks abonnement (4 nummers). | |
| Pays de la Communauté européenne - Gemeenschappelijke Europese landen | 350 |
| Autres pays - Andere landen | 420 |
| Etudiants - Studenten | 175 |
| 2. Abonnement annuel (4 numéros) et souscriptions aux numéros spéciaux (2) — Jaarlijks abonnement (4 nummers) en inschrijvingen op speciale nummers (2). | |
| Pays de la Communauté européenne - Gemeenschappelijke Europese landen. | 450 |
| Autres pays - Andere landen | 530 |
| Etudiants - Studenten | 225 |
| 3. Souscription aux 2 numéros spéciaux — Inschrijving op 2 speciale nummers. | |
| Pays de la Communauté européenne - Gemeenschappelijke Europese landen. | 200 |
| Autres pays - Andere landen | 250 |
| Etudiants - Studenten | 100 |
| 4. Vente au numéro - Verkoop per nummer | 125 |

Collection complète de 1959 à 1967 inclus : 3.000 F.B.
Volledige verzameling van 1959 tot 1967 inbegrepen : 3.000 B.F.

Ces sommes sont à verser au C.C.P. n° 533.74 de l'Institut belge de Science politique ou au compte 68.70200 de la Société Générale de Banque, 3, Montagne du Parc, Bruxelles 1.

Deze sommen moeten gestort worden op P.C.R. n° 533.74 van het Belgisch Instituut voor Wetenschap der Politiek of op rekening n° 68.70200 van de Generale Bankmaatschappij, 3, Warandeberg, Brussel 1.



L'Institut belge de Science politique compte quatre catégories de membres :

- lecteurs ;
- correspondants ;
- associés ;
- protecteurs.

Les abonnés à la revue **RES PUBLICA** sont d'office membres lecteurs.

Tous les membres sont régulièrement informés des activités de l'Institut (publications, conférences, colloques, journées d'étude, travaux scientifiques).

Het Belgisch Instituut voor Wetenschap der Politiek telt vier soorten van leden :

- lezende ;
- corresponderende ;
- aangesloten ;
- beschermende.

De intekenaars aan het tijdschrift **RES PUBLICA** zijn van zelfs lezende leden.

Al de leden worden regelmatig ingelicht over de bezigheden van het instituut (publicaties, voordrachten, colloquia, studiedagen, wetenschappelijke werken).



Bibliothèque de l'Institut belge de Science politique
Bibliotheek van het Belgisch Instituut voor Wetenschap der Politiek

1^{re} SERIE — 1^{ste} REEKS

- N^o 1. **Aspects du régime parlementaire belge**, par G. Ciselet, H. Fayat, W.J. Ganshof van der Meersch, M.-L. Gérard, M. Grégoire, P. Harmel, H. Rolin et P. Wigny. Epuisé.
1 vol., 1956, 144 pages.
- N^o 2. **Le contrôle parlementaire de l'action gouvernementale**. Colloque du 17 mars 1956.
1 vol., 1957, 131 pages.
- N^o 3. **Le problème des grandes agglomérations en Belgique**. Colloque organisé le 17 novembre et le 1^{er} décembre 1956.
Préface de V. Crabbe, Assistant à l'Université libre de Bruxelles, Secrétaire général de l'Institut belge de Science politique.
1 vol., 1957, 220 pages.
- N^o 4. **Euratom. Analyse et Commentaire du Traité**, par J. Errera, Professeur à l'Université libre de Bruxelles; E. Symon, Directeur des relations internationales au Centre d'Etudes de l'Energie nucléaire (Bruxelles); J. Van der Meulen, Directeur général au Ministère des Affaires économiques de Belgique, et L. Verhaeve, membre du secrétariat de la Haute Autorité de la C.E.C.A.
Préface de P. Guillaumat, administrateur général, délégué du Gouvernement français près le Commissariat à l'Energie atomique (Paris).
1 vol., 1958, 476 pages.
- N^o 5. **Aspects de la Société belge**, par P. Tschoffen, C. Bronne, le chanoine Leclercq, le Lieutenant Général e.r. G. Beernaerts, Mme P. Wigny, A. Molitor, A. Peeters, L. Camu, A.-S. Gérard, P. Golschmidt-Clermont, A. Delfosse, M. Lamberty et le Comte Louis de Lichtervelde.
Préface de Marcel Grégoire, Président de l'Institut belge de Science politique.
1 vol., 1958, 332 pages.
- N^o 6. **Grands Problèmes de la Science politique contemporaine**, par G. Vedel, A. Siegfried, A. de Staercke, J. Fourastié, M. Florin, P. van Zeeland, A. Sauvy, A. Molitor et P. Ryckmans.
1 vol., 1958, 264 pages.
- N^o 7. **Les Elections législatives belges du 1^{er} juin 1958**, par C. Deguelle, M.P. Herremans, L. De Groote, Fr.J. De Weert, R. Rifflet, R. Clausse, M. Laloire, V. Crabbe, R. Evalenko et Senatus.
1 vol., 1959, 320 pages.
- N^o 8. **L'avenir politique du Congo belge. Colloque du 28 novembre 1958**.
Introduction de A. Doucy, Professeur à l'Université libre de Bruxelles, Secrétaire général de l'Institut de Sociologie Solvay, Membre de l'Académie royale des Sciences coloniales.
1 vol., 1959, 127 pages.



2^{me} SERIE — 2^{de} REEKS

- N^o 1. **Pouvoir de fait et règle de droit dans le fonctionnement des institutions politiques**, par W.J. Ganshof van der Meersch, Professeur à la Faculté de Droit et à la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques de l'Université libre de Bruxelles. Epuisé.
1 vol., 1957, 173 pages.
- N^o 2. **La fonction et les services du Premier Ministre en Belgique**, par R. Urbain, conseiller juridique aux Services du Premier Ministre.
Préface de W.J. Ganshof van der Meersch, Professeur à la Faculté de Droit et à la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques de l'Université libre de Bruxelles.
1 vol., 1958, 257 pages.

Les ouvrages précités sont édités par la Librairie encyclopédique, 7, rue du Luxembourg, à Bruxelles. Tél. 11.35.51 - C.C.P. n^o 7087.07.

Les prix des ouvrages ont été modifiés par l'éditeur.

De bovenvermelde werken worden uitgegeven door de « Encyclopedische Boekhandel », 7, Luxemburgstraat, te Brussel. Tel. 11.35.51 - P.C.R. n^o 7087.07.

De prijzen der werken werden veranderd door de uitgever.



NOUVELLE SERIE — NIEUWE REEKS

- N^o 1. **Aspects actuels des problèmes de la Défense nationale.** Colloque du 21 et du 28 novembre 1959.
Préface de A. Gilson, Ministre de la Défense nationale.
1 vol., 1960, 304 pages. Prix : 220 francs belges.
- N^o 2. **La démocratie enrayerée,** par Fr. Perin, professeur à l'Université de Liège.
1 vol., 1960, 288 pages. Prix : 250 francs belges.
- N^o 3. **La querelle du recensement,** par P.M.G. Lévy, Membre du Conseil supérieur de statistique de Belgique.
1 vol., 1960, 172 pages. Prix : 175 francs belges.
- N^o 4. **Quelques aspects de l'activité de la Société Nationale du crédit à l'industrie,** par R. Vandeputte, professeur à l'Université catholique de Louvain.
1 vol., 1961, 122 pages. Prix : 120 francs belges.
- N^o 5. **Structures et régimes de l'enseignement dans divers pays,** par C. Palm et B. Trouillet, A. Simon, J. Leclercq-Paulissen, C.A. Bird, A. Coutrot, E.G. King, F. Bonacina, J. Idenburg, R. Jotterand et L. Moulin.
Préface par H. Janne, Ministre de l'Education nationale et de la Culture.
1 vol., 1964, 392 pages. Prix : 400 francs belges.



SERIE « DOCUMENTS » — « DOCUMENTS » REEKS

- N^o 1. **Recueil de Documents relatifs à la Propagande des mouvements socialistes au XIX^e siècle à Bruxelles,** établi et commenté par H. Lhoest-Offermann.
1 vol., 1967, format 21 x 30 cm, 65 p., 122 planches. Prix : 200 francs belges.

Les ouvrages de la Nouvelle Série et série « Documents » sont édités par l'Institut belge de Science politique, 43, rue des Champs-Élysées, Bruxelles 5. C.C.P. n^o 533.74.

De werken van de Nieuwe Reeks en « Documents » reeks worden uitgegeven door het Belgisch Instituut voor Wetenschap der Politiek, 43, Elyzeese Veldenstraat, Brussel 5. P.C.R. n^o 533.74.



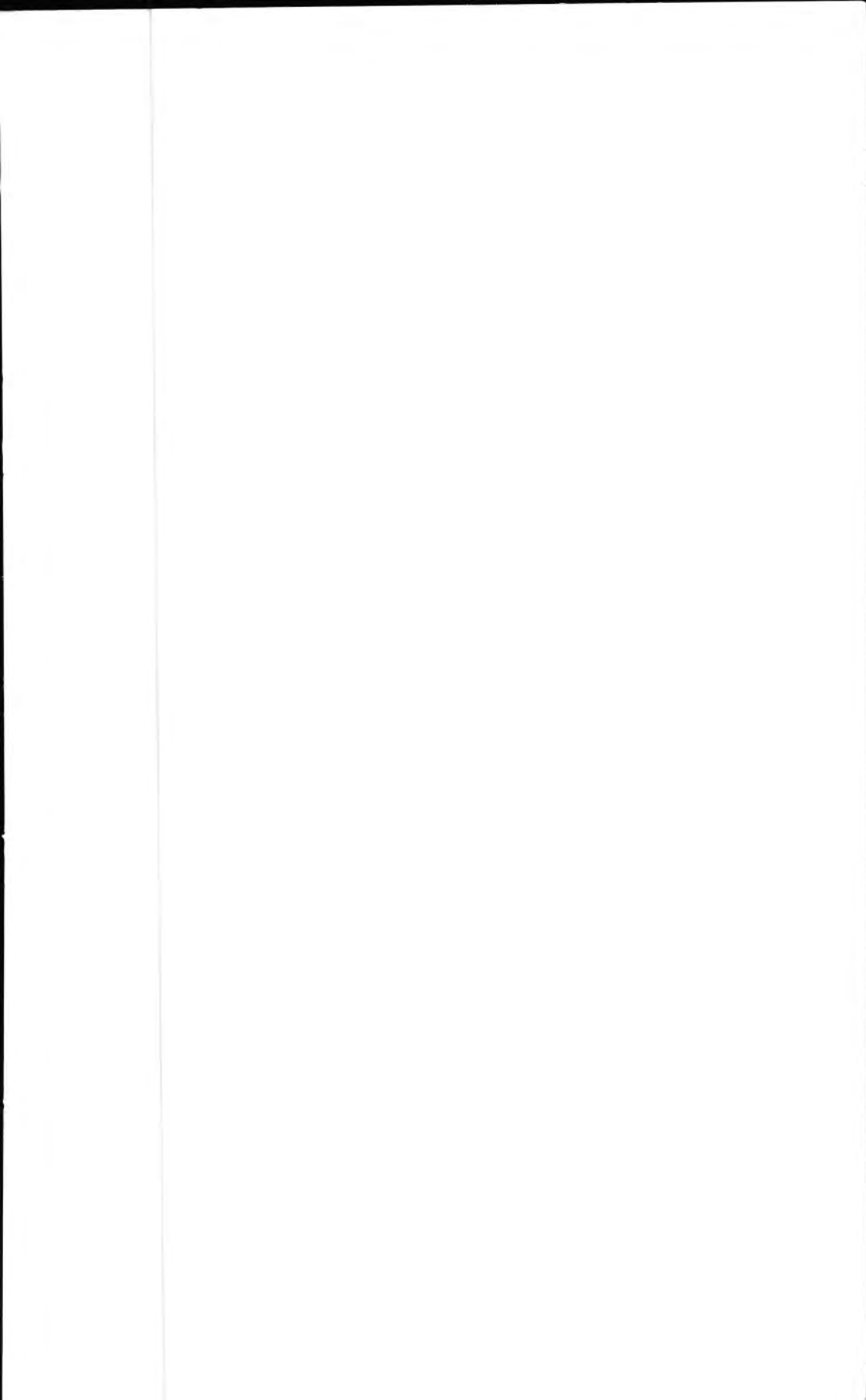
**La revue RES PUBLICA est publiée
avec le concours du Ministère de l'Education nationale
et de la Fondation Universitaire**



**Het tijdschrift RES PUBLICA wordt uitgegeven
met de medewerking van het Ministerie van Nationale Opvoeding
en van de Universitaire Stichting**



Imprimé en Belgique



IMPRIME EN BELGIQUE

par

L'IMPRIMERIE DES SCIENCES S. A.



Dir. : Jos. HILGERS
75, avenue Emile de Beco
Bruxelles 5